

LE MASSIF DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT

PRÉSENTATION

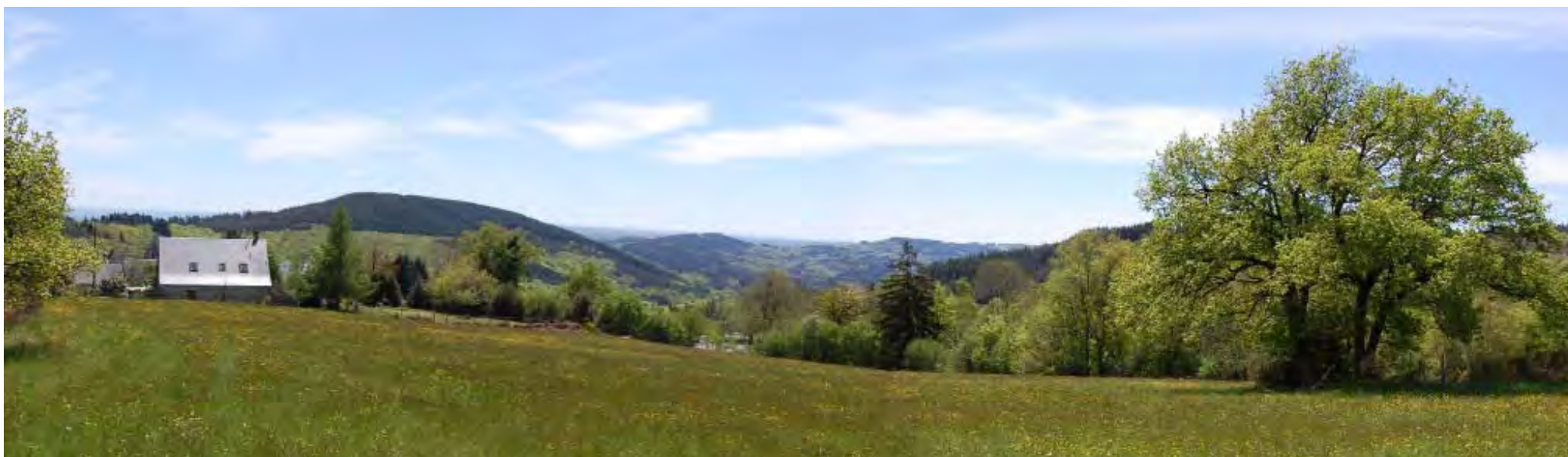
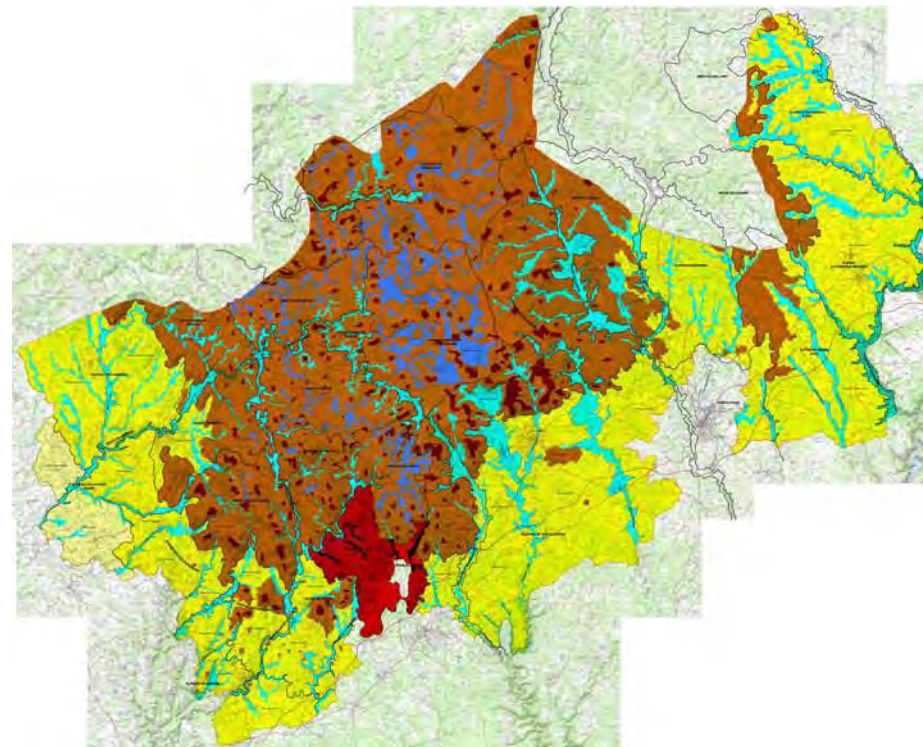
Le Massif de St-Yrieix le Déjalat est une unité du rebord Sud du plateau supérieur de Millevaches.

Détaché du plateau de Bugeat (situé au Nord-Est) par la Haute Vallée de la Corrèze, le massif de St-Yrieix le Déjalat domine les plateaux de Haute-Corrèze et le massif de Sarran sur sa façade Sud et Sud-Ouest.

Partageant avec les alvéoles de Larfeuil, les Puys Blanc et de Commerly, le massif de St-Yrieix le Déjalat ne comprend pas (comme sa voisine Nord-Est) de structures alvéolaires.

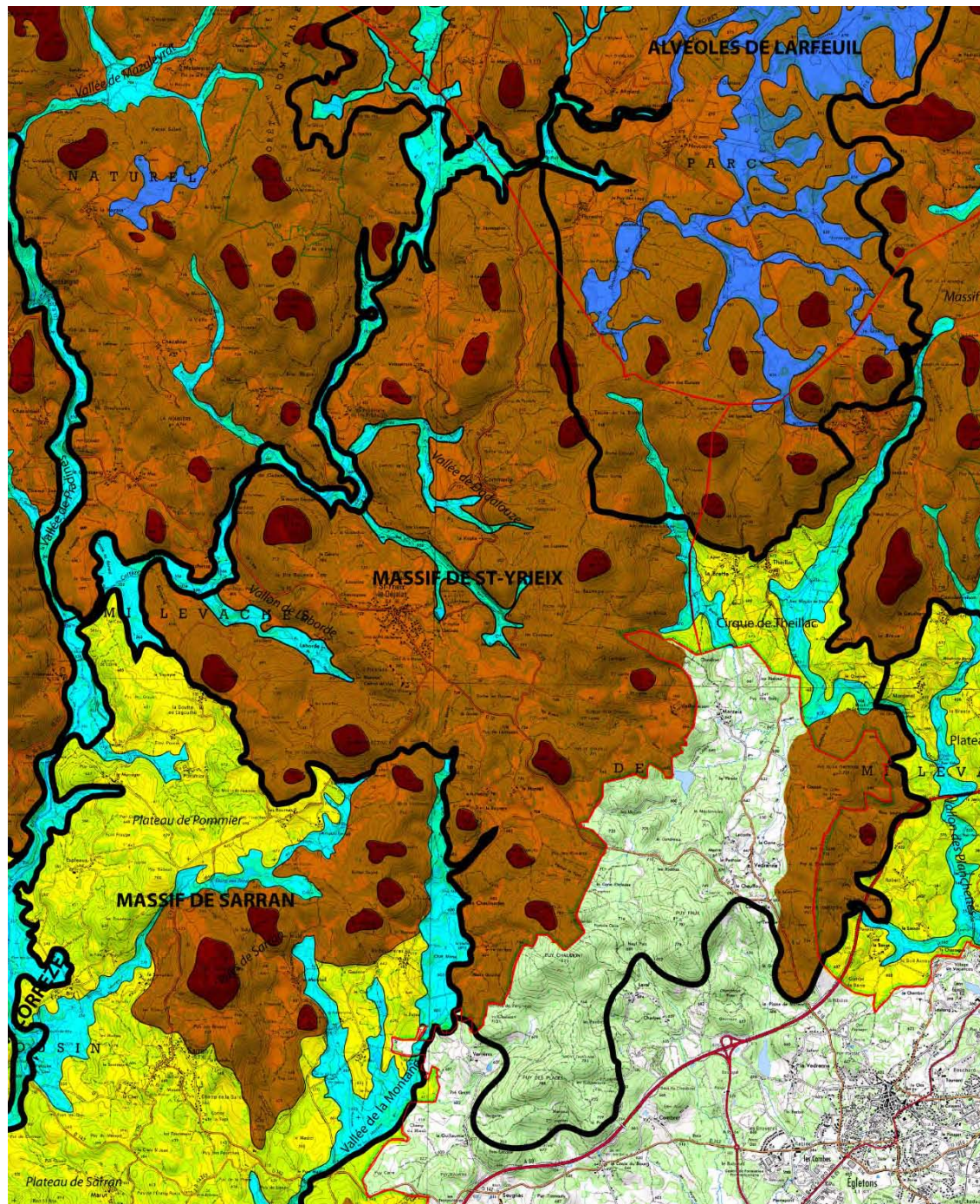
Son paysage est en revanche animé par plusieurs vallées (ou vallons), creusées par les ruisseaux de la Plantade (Vallon de Laborde), de la Borie ou de Dadalouze ; tous étant des affluents de la Corrèze.

Enfin à la croisée des Alvéoles de Larfeuil, des Puys de Millevaches et du Massif de St-Yrieix le Déjalat, une dépression (dénommée cirque de Theillac) forme la porte d'entrée privilégiée pour accéder au plateau supérieur depuis les plateaux intermédiaires de Haute Corrèze.



1- Le cirque de Theillac vu depuis le bourg de Péret Bel-Air (RD 119)

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - MASSIF DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT



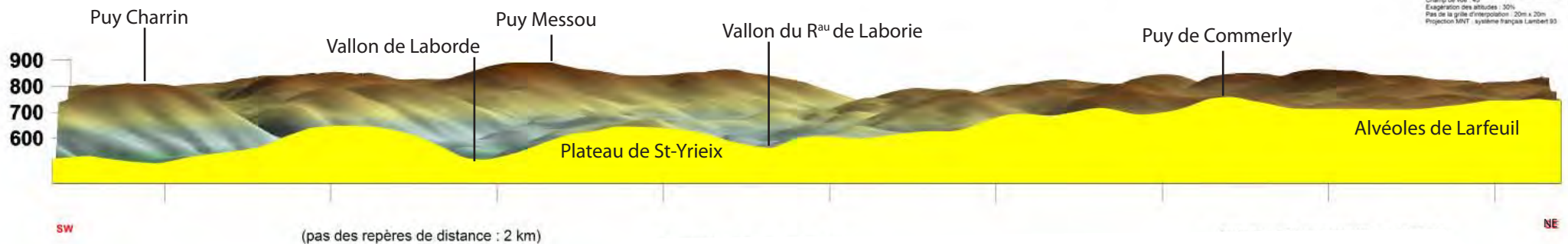
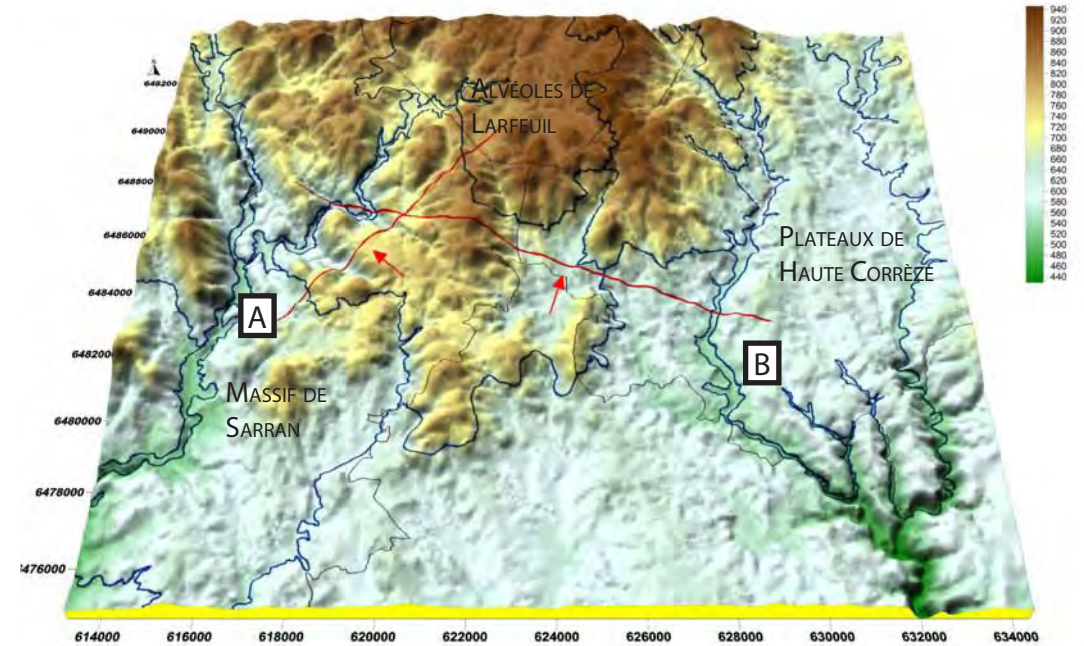
LE MASSIF DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT

STRUCTURES SPATIALES

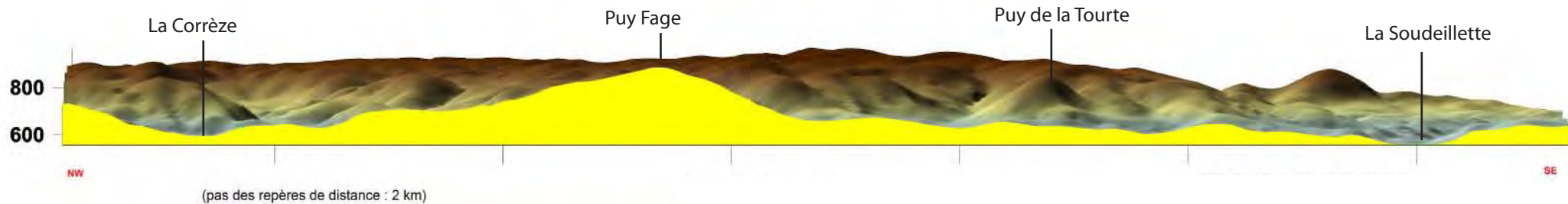
Structurellement, cette unité repose quasi intégralement sur le plateau supérieur de Millevaches dont témoigne l'amplitude altimétrique (750-880m) de ses sommets, comme Ciel Fond- 761m, Puy Bezin-824m, Puy de Viossanges-867m, Puy Blanc-872m ou encore Puy Fage-884m.

Trois vallées orientées Sud-Est/Nord-Ouest entaillent ce plateau supérieur et ont notamment individualisé un «plateau», aujourd'hui occupé par le bourg de St-Yrieix le Déjalat.

Dominant les plateaux intermédiaires sur sa façade Sud, l'unité abrite à l'Est une dépression (voir bloc diagramme ci-contre) aux altitudes proches de celles des plateaux de Haute Corrèze (600-650m), creusée par de nombreux cours d'eau (le Deiro, la Brette, le ruisseau des Agneaux...).



A-DU MASSIF DE SARRAN AUX ALVÉOLES DE LARFEUIL - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST



B-DU MASSIF DES MONÉDIÈRES AUX PLATEAUX DE HAUTE CORRÈZE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD

LE MASSIF DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT

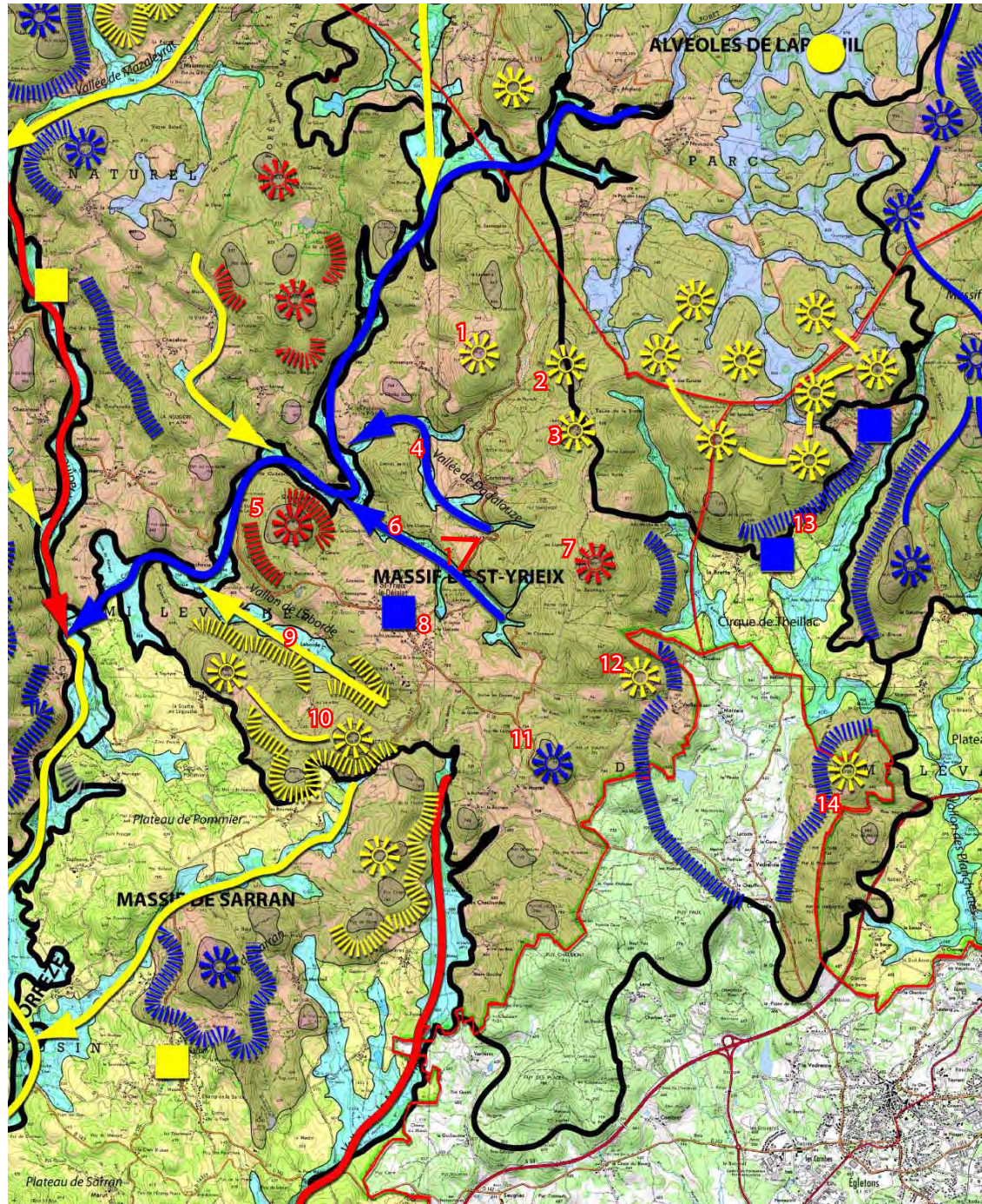
STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-PUY DE VISSANGES = Puy important du nord de l'unité, culminant à 867m.
- 2 et 3** -PUY DE COMMERLY et PUY BLANC = Culminant respectivement à 859 et 872m, ils forment une ligne de crête retenue pour délimiter le Massif de St-Yrieix et les Alvéoles de Larfeuil.
- 4**-VALLON DE DADALOUZE = Parcouru par le ruisseau de Dadalouze, il abrite le village de Commerly.
- 5**-CIEL FOND = Puy culminant du «plateau» de St-Yrieix, dominant la haute vallée de la Corrèze.
- 6**-VALLON DU RUISSEAU DE LABORIE = Vallon contribuant à l'individualisation du «plateau» de St-Yrieix.
- 7**-LA FAGE = Haut sommet de l'unité (884m) dominant le cirque de Theillac.
- 8**-BOURG DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT= Village installé sur la ligne de crête d'un «plateau» bombé, délimitée géographiquement par trois vallées.
- 9**-VALLON DE LABORDE = Parcouru par le ruisseau de la plantade, il abrite le village de Laborde.
- 10**-PUY BEZIN = Point culminant du Sud de l'unité, sursaut topographique (824m) du rebord du plateau qui domine le massif de Sarran.
- 11**-PECHAT LA ROCHE = Puy culminant à 793m.
- 12**- LA JARRIGE = Puy de 867m dominant le cirque de Theillac, à l'instar de la Fage.
- 13**-CIRQUE DE THEILLAC = Village accroché aux versants sud des reliefs des alvéoles de Larfeuil dominant un ensemble géographique aux allures de «cirque».
- 14**-PUYS DE LA CHIEROUSE = Ensemble de puys (Puys la Gane, de Combasteix et Chierouse), formant le rebord du plateau supérieur de Millevaches, dominant à l'Ouest le Cirque de Theillac et les plateaux de Haute-Corrèze à l'Est.



1- Le «plateau» de St-Yrieix le Déjalat vu depuis le village de Commerly (RD 18)

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - MASSIF DE ST-YRIEX LE DÉJALAT



LE MASSIF DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-PUY DE VISSANGES = Ce puy est lisible depuis la D18 au travers des arbres qui bordent la route.

2 et 3 -PUY DE COMMERLY et PUY BLANC = Depuis la D18, ces deux puy peuvent se lire, mais difficile de les différencier.

4-VALLON DE DADALOUZE = Le vallon dégagé se distingue nettement depuis le village de Commerly situé au dessus de la tête de bassin au niveau des sources.

5-CIEL FOND = Ce puy est situé dans un environnement forestier et est visible depuis la D16 à quelques endroits très localisés lorsqu'il n'y a pas de végétation.

6-VALLON DU RUISSEAU DE LABORIE = Ce vallon ménage de vaste espaces ouverts agricoles autour de Saint Yrieix le Déjalat.

7-LA FAGE = Ce puy fait parti d'un grand massif forestier constitué de plusieurs puy qu'il est difficile de différencier des autres puy qui le rejoignent.

8-BOURG DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT = Le village se développe au centre d'un plateau étendu entouré de puy boisés.

9-VALLON DE LABORDE = Le vallon dégagé occupé par l'agriculture est à l'écart des axes de circulation et pas du tout visible. Néanmoins, si l'on emprunte les chemins vicinaux qui desservent les fermes, on le voit nettement.

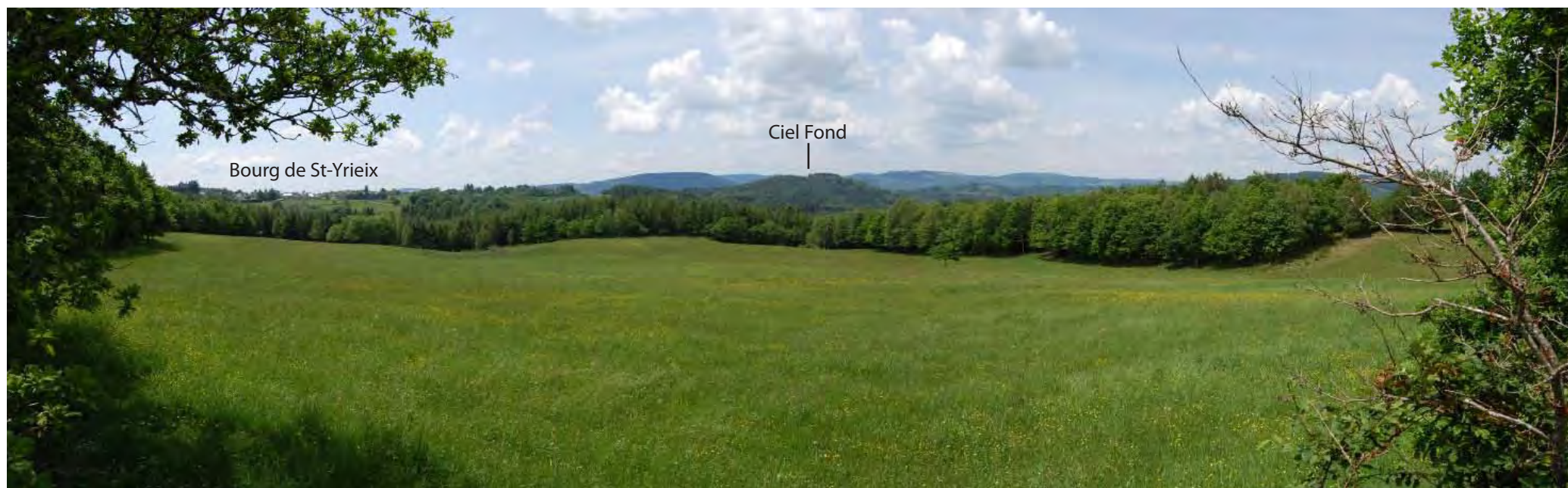
10-PUY BEZIN = Il fait parti d'un ensemble constitué de plusieurs puy visibles depuis la D16 au sud de St Yrieix le Déjalat. Les flancs escarpés ne ressortent pas car ils sont totalement boisés. Dans cette unité, il y a beaucoup de résineux.

11-PECHAT LA ROCHE = Ce puy est bien lisible depuis la D16 en remontant vers le nord pour St Yrieix le Déjalat.

12- LA JARRIGE = Depuis la D76 en remontant Theillac, on peut voir la Jarrige et d'autres puy plutôt bien individualisés.

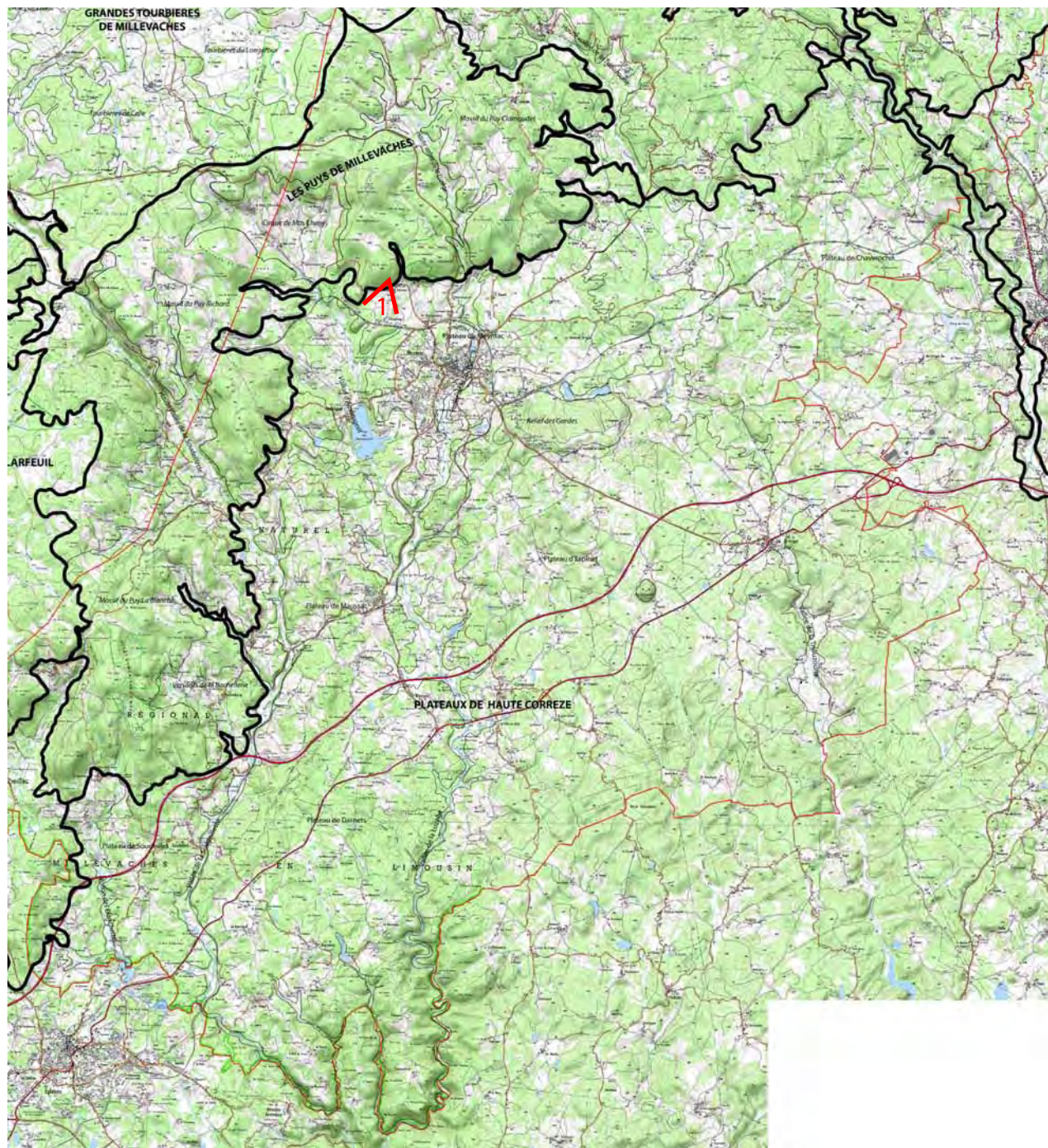
13-CIRQUE DE THEILLAC = La dépression aux flancs escarpés est bien visible depuis la D76 en remontant vers Theillac.

14-PUYS DE LA CHIEROUSE = Depuis la D76 au nord de la Vedrenne, on voit plusieurs puy dont La Chierouse. L'amplitude altimétrique est très faible et ils ne sont pas différenciés.



1- Le «plateau» de St-Yrieix le Déjalat vu depuis les prairies de la Virole (RD 18)

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE HAUTE-CORRÈZE



LES PLATEAUX DE HAUTE-CORRÈZE

PRÉSENTATION

Les Plateaux de Haute Corrèze forment l'une des plus importantes entités géographiques du Parc Naturel Régional.

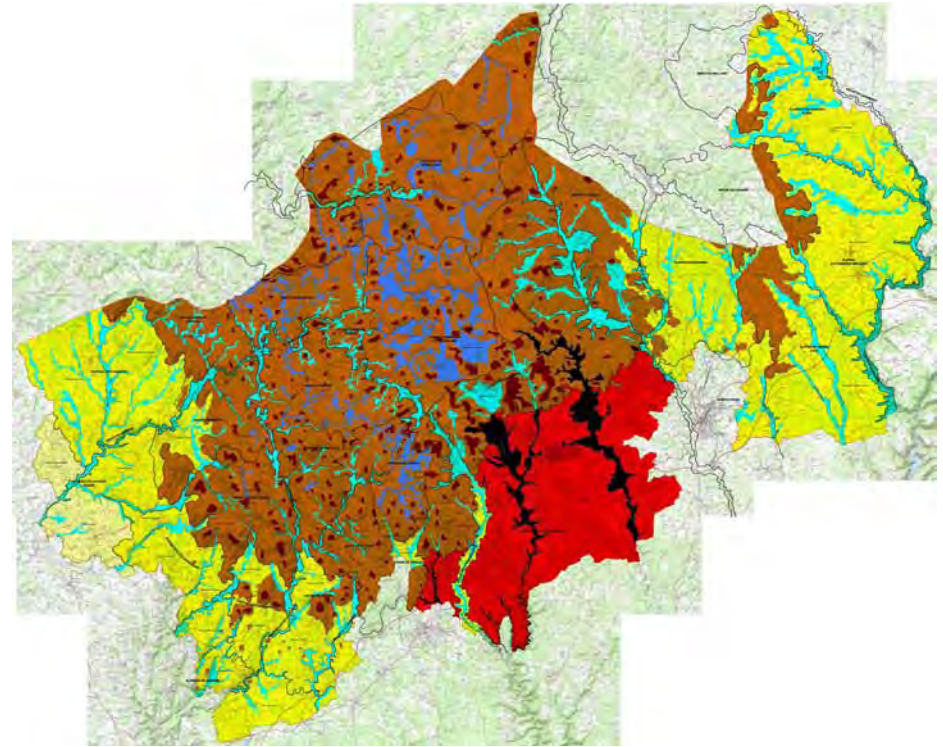
Dominés au Nord et à l'Ouest par les Puy de Millevaches (unité du rebord du plateau supérieur avec des sommets de plus de 900m d'altitude), les plateaux de Haute-Corrèze constituent de vastes replats ondulés, tenus à l'Est par le Bassin d'Ussel, et se prolongeant au-delà du périmètre d'étude au Sud jusqu'aux vallées de la Diège et de la Dordogne.

Parcourue par des rivières aux vallées orientées Nord-Sud telles la Soudeillette ou la Luzège, l'unité présente une faible amplitude altimétrique (600-700m) et ne peut-être appréhendée dans son ensemble qu'à partir des puy voisins.

Quelques événements topographiques en ponctuent néanmoins la surface comme le Relief des Gardes au Sud-Est de Meymac (point culminant à 780m) ou plus modestement le Puy d'Espinnet (740m).

Itinéraire privilégié pour rallier le Bassin de Brive à Clermont-Ferrand, ce plateau forme l'unité la plus «urbaine» du PNR avec la présence de l'A89 ou de petites villes comme Meymac, Ussel et Egletons.

Bien que seule Meymac fasse administrative-ment partie du PNR, ces trois villes forment des villes-portes du plateau supérieur à l'instar du bourg plus modeste de Treignac à l'ouest.



1- Les puy Ouest de Millevaches dominant les plateaux de Haute-Corrèze (RD 979E3 «Route des Hêtres» à proximité de Lavaur)

LES PLATEAUX DE HAUTE-CORRÈZE

STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, cette unité s'organise principalement sur les plateaux intermédiaires du département Corrèzien, établis aux altitudes moyennes de 600 et 700m.

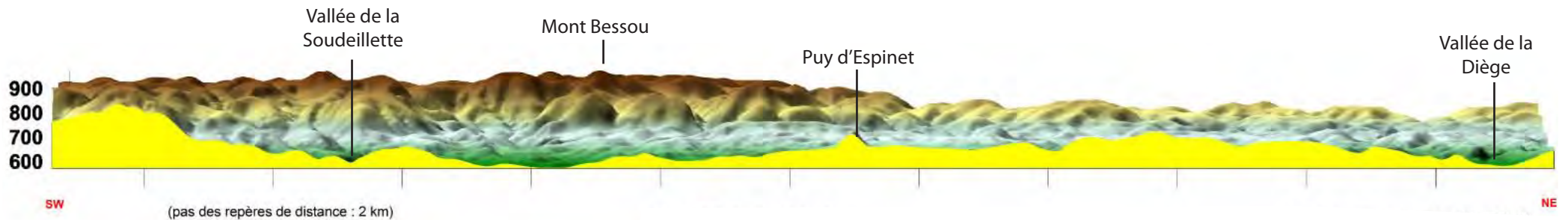
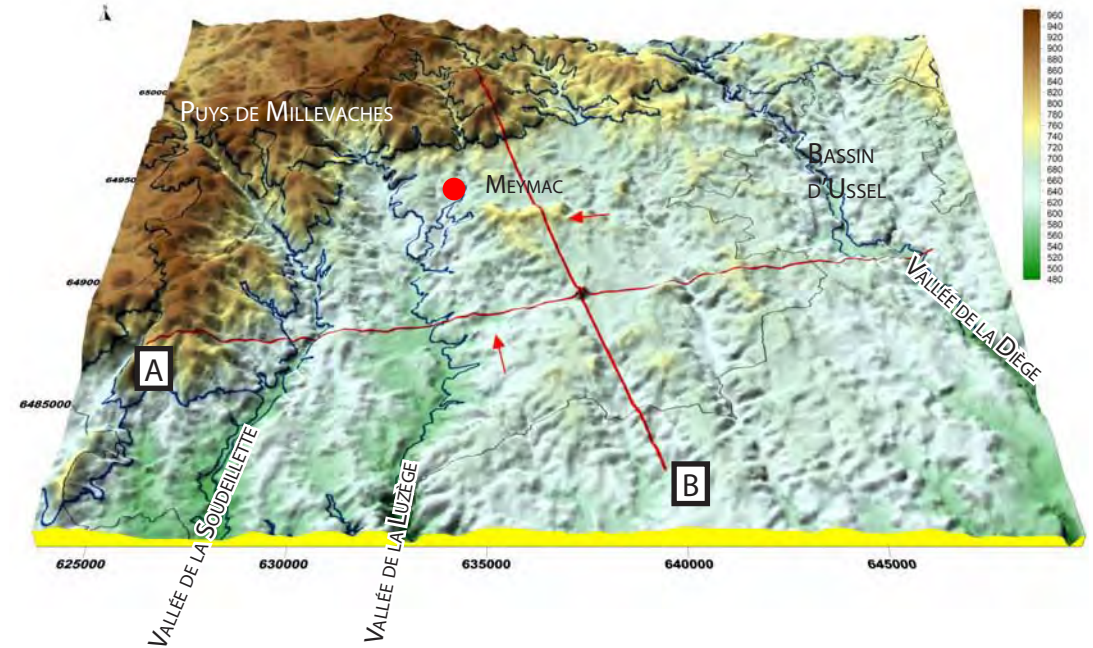
sur les contreforts des Puy de Millevaches, ou encore les plateaux de Darnets et de Maussac, délimités à l'ouest et à l'est par la Soudeillette et la Luzège.

Déployé au pied des Puy de Millevaches, l'ensemble des plateaux bénéficie de l'horizon pregnant des sommets du Limousin dont le Mont Bessou et ses 974 m d'altitude.

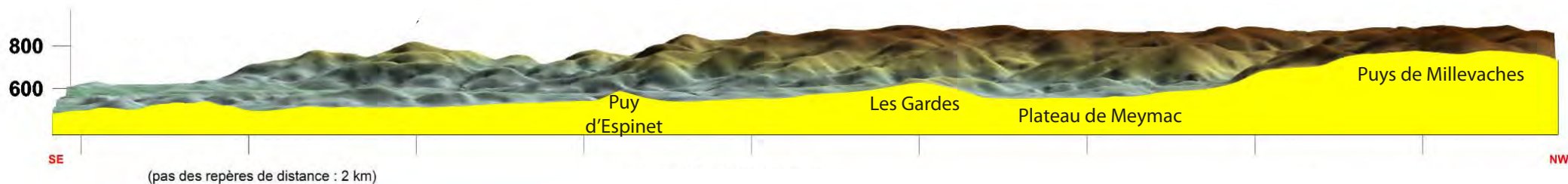
Parcourue par les vallées de la Soudeillette et de la Luzège, l'unité présente un modelé peu chahuté, dans lequel l'identification de sous-unités géographiques se révèle peu évidente.

Parmi les «sous-unités» repérées figurent néanmoins le «plateau» de Meymac, installé

BLOC DIAGRAMME DES PLATEAUX DE HAUTE-CORRÈZE

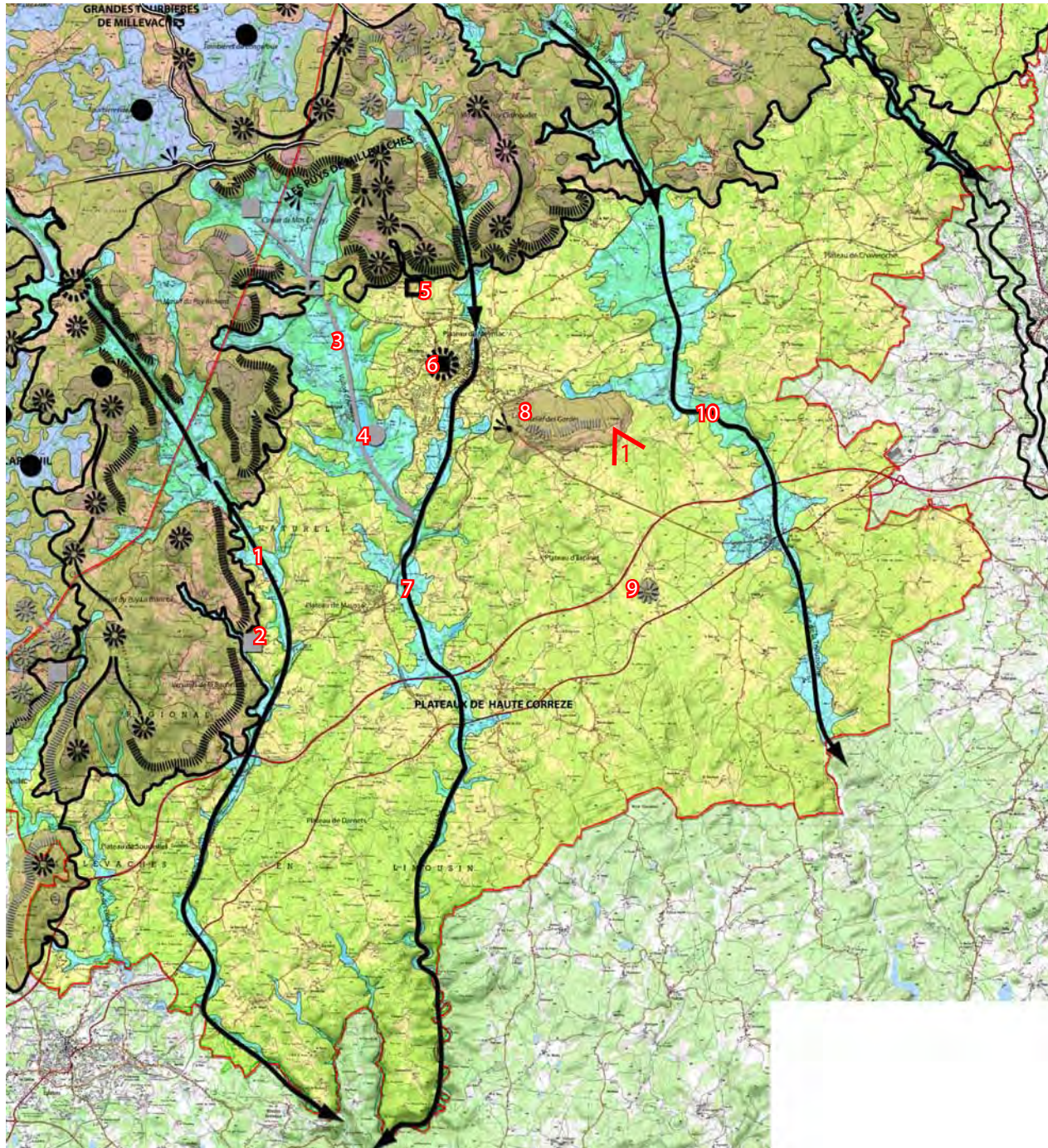


A-DES PUY DE MILLEVACHE A LA VALLÉE DE LA DIÈGE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



B-DU PLATEAU BAS AUX PUY DE MILLEVACHE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE HAUTE-CORRÈZE



LES PLATEAUX DE HAUTE-CORRÈZE

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-VALLÉE DE LA SOUDEILLETTE = Après avoir creusée une vallée encaissée dans l'unité des puits de Millevaches, la rivière «la Soudeillette» gagne les plateaux intermédiaires en aval du village de Beyne. Elle y déploie une vallée plus hospitalière qui souligne les contreforts Ouest des puits de Millevaches.

2 -BOURG DE DAVIGNAC = Bourg dominant les plateaux de Haute-Corrèze depuis les contreforts des Puits de Millevaches.

3-VALLON D'AMBRUGEAT = En aval de l'emblématique viaduc des Farges, le ruisseau d'Ambrugeat a creusé un vallon aux doux versants, dans lequel s'est développé le bourg d'Ambrugeat.

4-LAC DE SÉCHEMAILLE = Le lac de séchemaille alimenté par l'Ambrugeat est le site touristique majeur du secteur. car on peut s'y baigner.

5- PRIEURÉ DU JASSONNEIX = Le château du Jassonneix existe depuis le moyen age. La dernière descendante en a fait don en vue de l'implantation d'une communauté religieuse en Corrèze. Les 3 premières moniales sont arrivées en 1981. Le monastère était né. Il a été érigé en prieuré en 2006 afin d'être autonome et d'ouvrir un noviciat.

6- MEYMAC = Ville installée au pied du rebord du plateau supérieur et des puits les plus emblématiques de Millevaches.

7-VALLÉE DE LA LUZÈGE = A l'instar de la Soudeillette, la Luzège a creusé une profonde vallée au sein de l'unité Puits de Millevaches.

La rivière évolue dans deux profils de vallée, le premier caractérisé par des versants peu accidentés depuis Meymac jusqu'à hauteur de la forêt de Ventadour, puis en aval de cette même forêt, un deuxième profil aux versants de plus en plus abrupts à mesure de la progression vers la confluence avec la Dordogne.

8-LES GARDES = Relief «insulaire» des plateaux intermédiaires.

9-PUY D'ESPINET = Evènement topographique singulier par sa forme tronconique presque parfaite.

10-VALLÉE DE LA TRIOUZOUNE = Tout comme la Soudeillette et la Luzège, la Triouzoune déploie à sa sortie des Puits de Millevaches une ample vallée, dont le relief s'affirme lors de sa progression vers le Sud.



1-Vue sur le Massif Cantalien depuis le relief des Gardes

LES PLATEAUX DE HAUTE-CORRÈZE

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-VALLÉE DE LA SOUDEILLETTE = La vallée de la Soudeillette a su conserver une activité agricole générant des espaces ouverts, composés de prairies bocagères tout le long de son cours car le relief est peu marqué. La voie ferrée l'accompagne sur une grande partie de son parcours dans l'unité.

2 -BOURG DE DAVIGNAC = Le bourg est appuyé sur le versant exposé à l'est et au sud et s'offre à la vue dans sa globalité lorsque l'on arrive de l'est.

3-VALLON D'AMBRUGEAT = Le vallon d'Ambrugeat a su conserver des espaces agricoles non boisés tout au long de son parcours. Peu de routes irriguent ce secteur et il reste néanmoins moyennement lisible.

4-LAC DE SÉCHEMAILLE = On découvre le lac lorsque l'on arrive au bord. Il y a peu de voies de communication dans ce secteur et les côtes boisées masquent les vues que l'on pourrait avoir.

5-PRIEURÉ DU JASSONNEIX = Il s'agit d'un ensemble protégé au titre des sites. Le prieuré est à l'écart au dessus de la D979, elle-même bordée de boisements.

6- MEYMAC = Meymac est la ville importante de l'unité. Il s'agit d'un point de passage vers lequel convergent les nombreuses voies de communication qui inervent le plateau de Millevaches. Installée sur un replat au pied du rebord de plateau, la ville se déploie de manière très lisible.

7-VALLÉE DE LA LUZÈGE = La vallée est caractérisée par 2 profils distincts qui font qu'en amont jusqu'à l'A89, les espaces agricoles ouverts composés d'une succession de prés rendent lisible la vallée. Au delà, le profil s'accroît. Les côtes qui deviennent de plus en plus pentues se boisent et rendent difficile la lisibilité de la vallée.

8-LES GARDES = Le Relief des gardes fait parti du paysage connu de tous autour de Meymac. Le relief des gardes est visible depuis Meymac et inversement, depuis le relief des gardes, on peut voir une grande partie du plateau intermédiaire.

9-PUY D'ESPINET = Cet événement topographique très reconnaissable, mais totalement boisé «se dilue» dans l'environnement boisé de ce secteur.

10-VALLÉE DE LA TRIOUZOUNE = La vallée de la Triouzoune a le même profil que la vallée de la Luzège. Parfaitement visible en amont, son profil s'accroît après l'A89 et ses côtes boisées ne permettant plus de la lire dans le paysage.



1- Le Lac de Séchemaille depuis la RD 76

LE MASSIF DE LA MOLESTIE

PRÉSENTATION

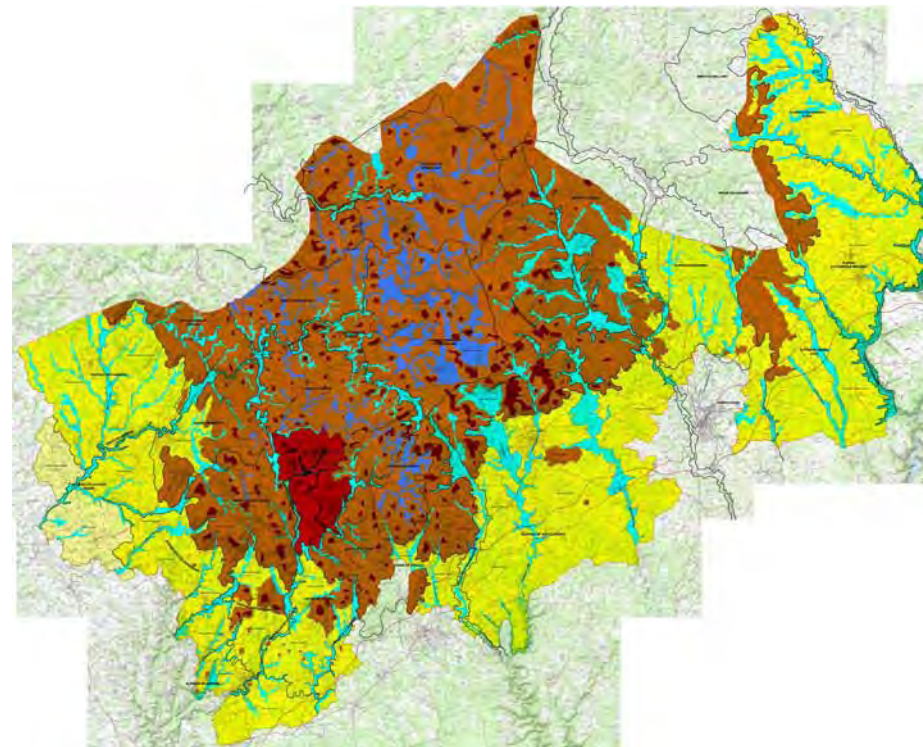
Le Massif de la Molestie est une unité à part entière du plateau supérieur, mais bien moins évidente que les unités qui l'enserrent comme le Massif des Monédières et ses puy aux allures de ballons dominant les plateaux intermédiaires corrèziens, le Plateau de Bugeat, vaste replat ondulé ou encore les Alvéoles de Larfeuil, haut plateau tourbeux.

Riche de plusieurs puy comme la Russande (827m), la Fageolle (866m) ou la Molestie (sommet culminant à 898m), l'unité abrite deux vallées qui mettent en valeur la silhouette de ces mêmes puy.

Parmi ces vallées, une principale accueille le village de Mazaleyrat parcouru par le ruisseau du même nom qui s'unit à la Corrèze de Pradines en aval du bourg de Pradines.

La seconde, plus modeste est parcouru par le ruisseau de Chazalviel, affluent de la Corrèze.

Les contours de l'unité épousent les contours de plusieurs vallées, ainsi les façades Ouest, Sud et Sud-Est sont délimitées par les vallées de la Haute Corrèze et la Corrèze de Pradines, la façade Nord par la vallée de la Chattemissie intégrée au plateau de Bugeat et la limite Nord-Est par une ligne de crête dominant le bourg de Bonnefond et sa vallée.



1-Vue sur le Puy de Russande et la tourbière du Sénejou depuis la RD 128.

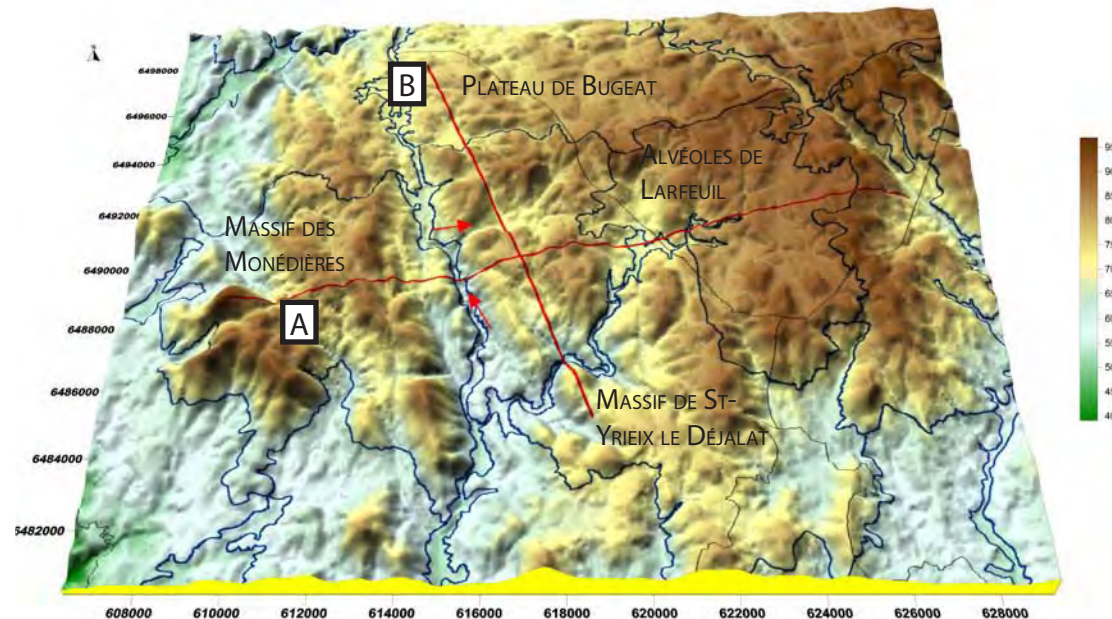
LE MASSIF DE LA MOLESTIE

STRUCTURES SPATIALES

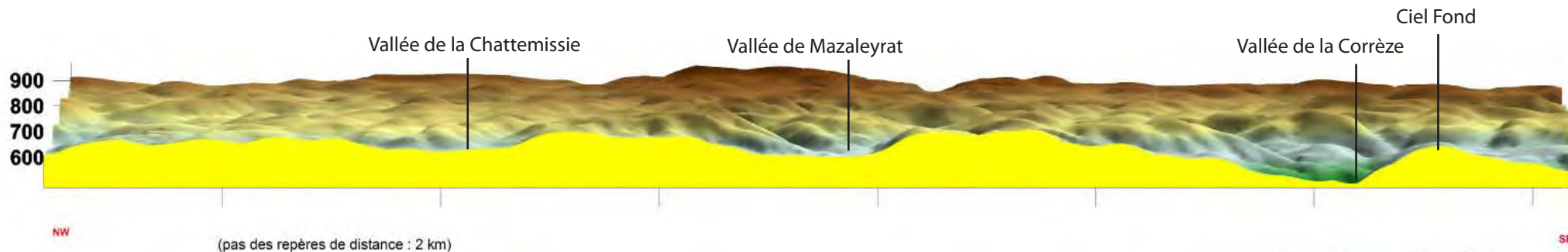
Structurellement, l'unité du Massif de la Molestie relève du plateau supérieur et comporte des sommets aux altitudes établies entre 800 et 900m.

La vallée de Mazaleyrat est une vallée structurante de l'unité qui anime le modelé du Massif et permet de rallier la vallée de la Corrèze de Pradines et la vallée de Bonnefond grâce à la RD 128 qui l'emprunte.

Cette même vallée «individualise» au sein de l'unité deux sous-massifs (voir coupe) : le premier comprenant le Puy de la Molestie entre la vallée de Chattemissie et la vallée de Mazaleyrat, le second comprenant le puy de la Fageolle entre la vallée de Mazaleyrat et la vallée de la Corrèze.



A-DU MASSIF DES MONÉDIÈRES AUX ALVÉOLES DE LARFEUIL - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



B-DU PLATEAU DE BUGÉAT AU MASSIF DE ST YRIEIX LE DÉJALAT - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'OUEST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - MASSIF DE LA MOLESTIE



LE MASSIF DE LA MOLESTIE

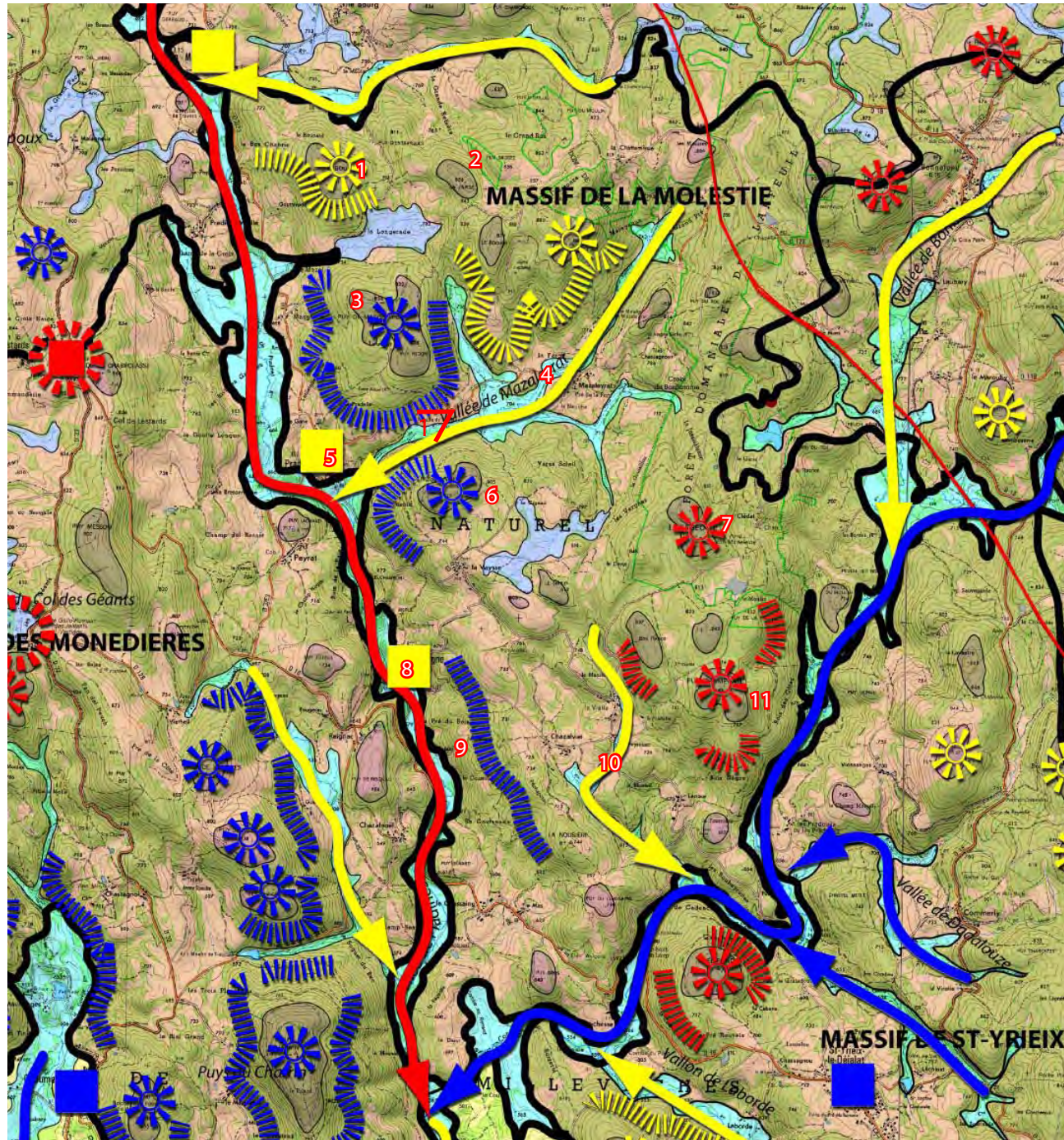
STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1-LE BOUSQUAL = Puy culminant à 861m, au versant Nord souligné par le ruisseau de la Chattemissie.
- 2-LA MOLESTIE= Puy emblématique de l'unité avec ses 898 mètres.
- 3-PUY DE MASGOUTIER = Puy aux versants soulignés par la Corrèze de Pradines et la vallée de Mazaleyrat
- 4-VALLÉE DE MAZALEYRAT = Vallée structurante de l'unité, empruntée par la RD 128.
- 5-PRADINES = Bourg installé en balcon sur la confluence de la Corrèze de Pradines et le ruisseau de Mazaleyrat.
- 6-RUSSANDE= Puy de 827m d'altitude, formant avec la Puy de Masgoutier, l'un des sommets «sentinelles» de la vallée de Mazaleyrat.
- 7-LA FAGEOLLE = Puy de 866m.
- 8-GRANDSAIGNE = Modeste bourg installé sur les versants du massif et la vallée de la Corrèze de Pradines.
- 9-VERSANTS DE GRANDSAIGNE=Présentant un grand dénivel, ils contribuent à l'effet de «faille» produit par la vallée de la Corrèze de Pradines.
- 10-VALLÉE DE CHAZALVIET = Vallée animée par un modeste affluent de la Corrèze, le ruisseau de Chazalviet.
- 11-PUY CHAMENAUD = Puy de 840m dominant la vallée de la Corrèze.



1- Vue en direction du Massif des Monédières

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - MASSIF DE LA MOLESTIE



LE MASSIF DE LA MOLESTIE

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-LE BOUSQUAL = Le Bousqual domine la vallée de la Chattemise et est très lisible depuis la route communal qui file vers l'est et borde cette vallée à fond plat tourbeux. Néanmoins, depuis la D32 qui longe la Corrèze de Pradines en direction de Pradines vers le sud, on peut à certains endroits apercevoir entre les arbres le Bousqual.

2-LA MOLESTIE = Comme le Bousqual, la Molestie est très visible depuis la route qui longe la vallée de Chattemise. On ne voit pas le puy depuis la D32 qui file vers le nord en direction de Pradines car il est masqué par d'autres puy.

3-PUY DE MASGOUTIER = Ce puy accompagne d'autres puy visibles depuis la D32 qui file vers le sud en direction de Pradines. Il marque l'entrée gauche de la vallée de Mazaleytrat. Totalement boisé, ce puy aux flancs escarpés est très lisible.

4-VALLÉE DE MAZALEYRAT = Parcourue par la D28, la vallée est en partie dégagée et ouverte. L'effet de vallée est renforcé par les 2 puy qui en marquent l'entrée.

5-PRADINES = Le bourg est installé en balcon sur la confluence de la Corrèze de Pradines et le ruisseau de Mazaleytrat. Il s'étire toute en longueur avec un bâti diffus et un fort accompagnement végétal ce qui ne le rend pas très lisible.

6-RUSSANDE = Ce puy avec Masgoutier marque l'entrée de la vallée de Mazaleytrat.

7-LA FAGEOLLE = Ce puy fait partie du grand massif forestier de Larfeuil où il y a peu de voies de communication. Il est très difficile d'évaluer la lisibilité.

8-GRANDSAIGNE = Le bourg est installé à proximité de la Corrèze de Pradines et est peu visible un peu perdu au milieu de ce territoire très forestier.

9-VERSANTS DE GRANDSAIGNE = Les versants escarpés sont très lisibles depuis la D16 lorsqu'il n'y a pas de végétation. Il s'agit néanmoins de vues fragiles.

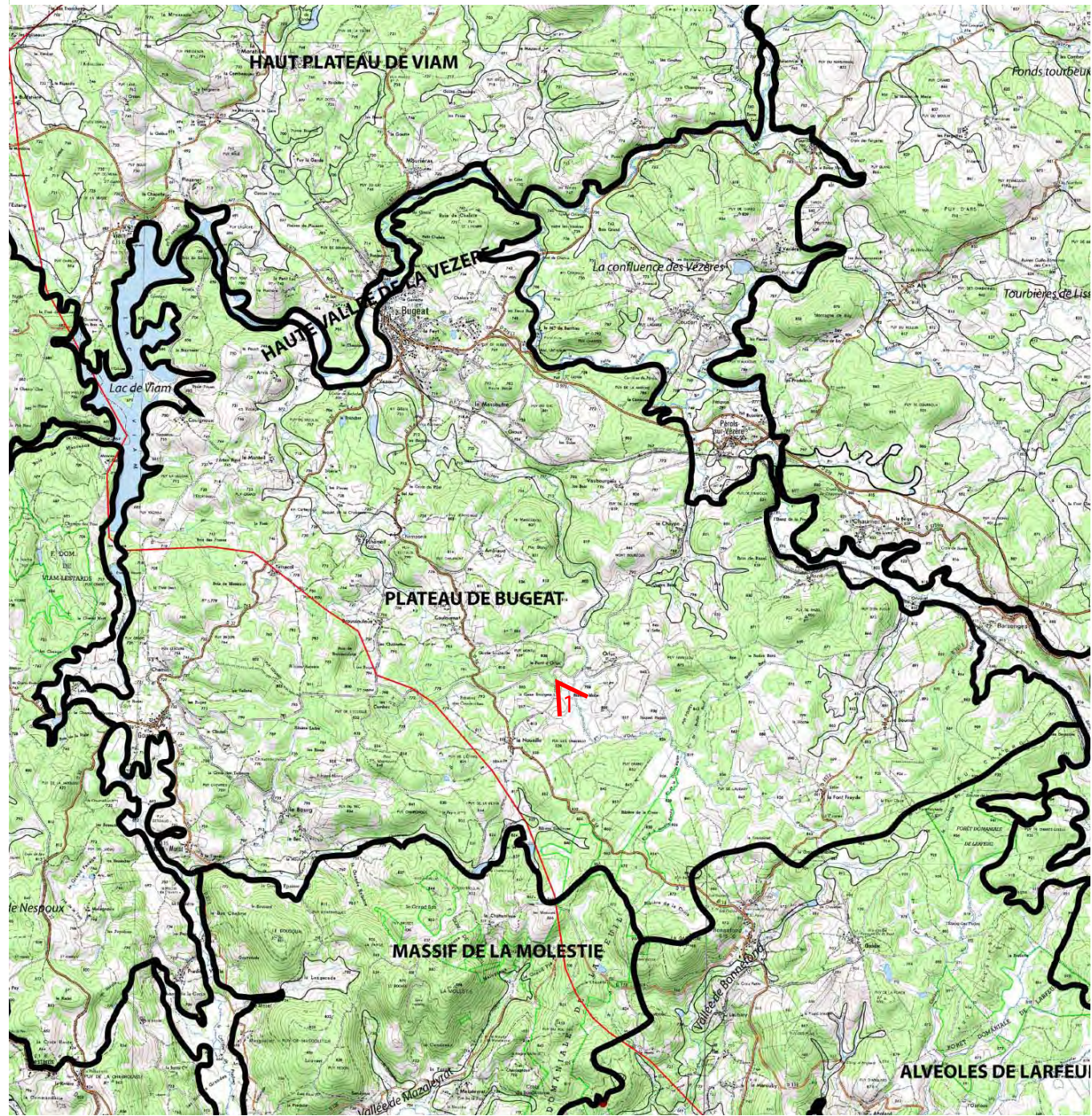
10-VALLÉE DE CHAZALVIET = La tête de vallée qui englobe les villages de Chazalviet et la Vialle est constituée de vastes espaces ouverts agricoles qui rendent lisible la vallée dans sa partie la plus large.

11-PUY CHAMENAUD = Ce puy ainsi que les quelques puy qui l'accompagnent font partie du vaste massif forestier de Larfeuil et ne se détachent pas individuellement du massif forestier, même si leur flancs sont escarpés.



1- Vallée de Mazaleytrat en direction du Massif des Monédières (RD 132)

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAU DE BUGEAT



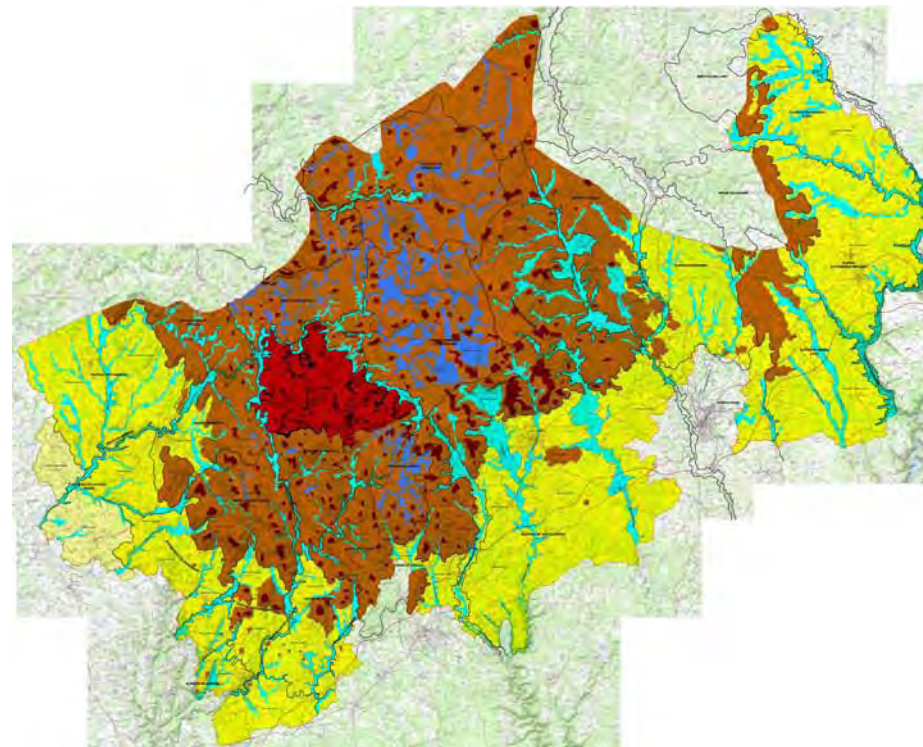
LE PLATEAU DE BUGEAT

PRÉSENTATION

Le Plateau de Bugeat prend forme sur un vaste replat ondulé du plateau supérieur, (principalement établi entre 700 et 850m d'altitude), ponctué de structures alvéolaires et de puys aux altitudes modestes (à quelques exceptions près dans la partie Sud-Est).

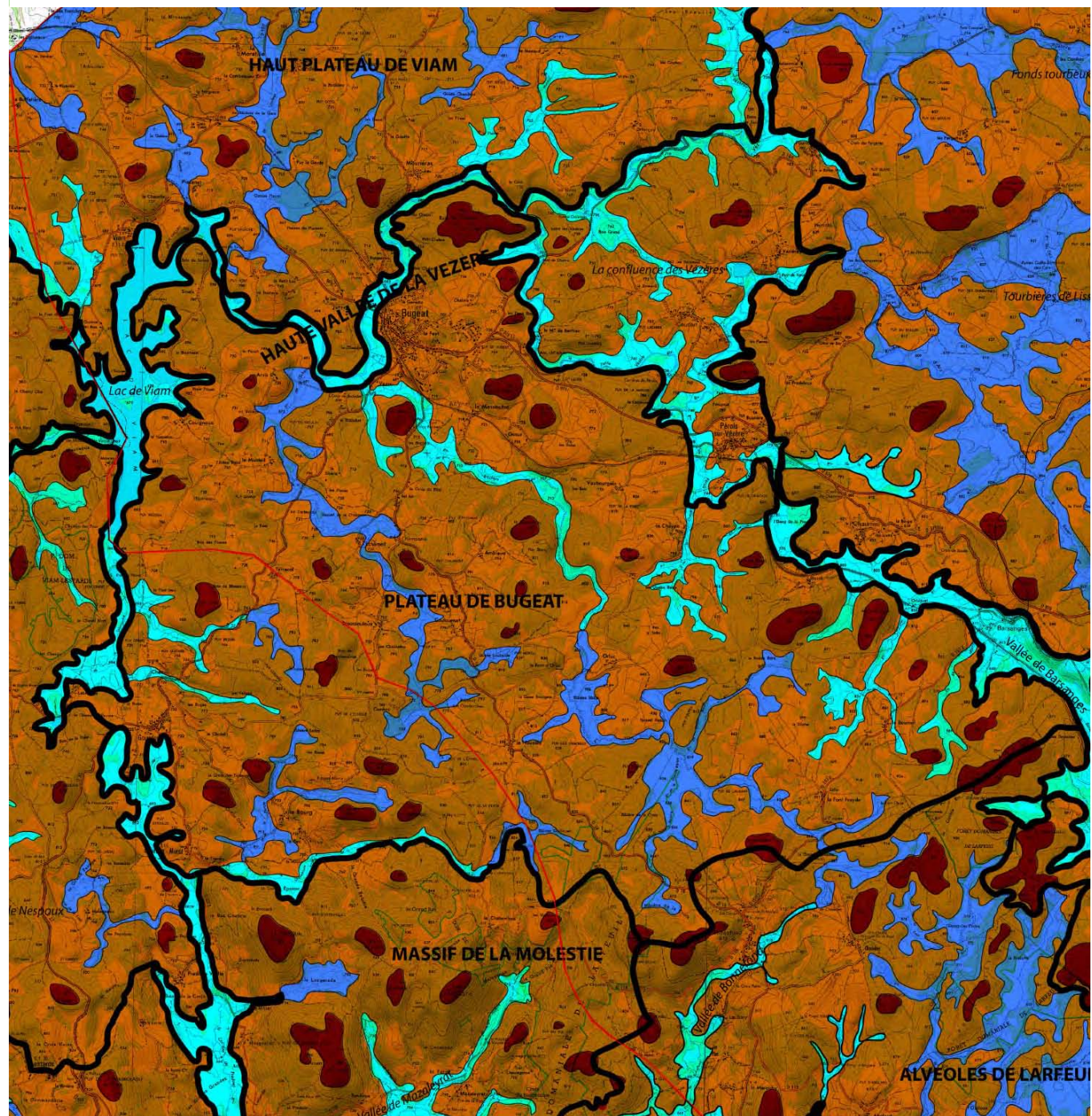
Un bourg conséquent occupe la partie septentrionale de l'unité, installé en balcon au-dessus de la Haute Vallée de la Vézère et à partir duquel se déploie une multitude de voies de communication comme la RD 32 (ralliant Bugeat à Gourdon Murat), la RD 18 (ralliant Bugeat à Bonnefond), la RD 97 (ralliant Bugeat à Toy Viam) ou encore la RD 164 (ralliant Bugeat à Millevaches).

Délimité au nord par la Haute vallée de la Vézère, à l'Ouest par le lac de Viam et la vallée de la Salamandre et à l'Est par le vallée de Barsanges, le plateau de Bugeat partage au Sud quelques puys avec l'unité des Alvéoles de Larfeuil (comme le Puy Chabrol-935m ou la Garlèche-908m) et se distingue du massif de la Molestie par la vallée de la Chattemissie.



1-Vue sur le plateau ondulé de Bugeat à proximité du Pont d'Orluc

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PLATEAU DE BUGEAT



LE PLATEAU DE BUGEAT

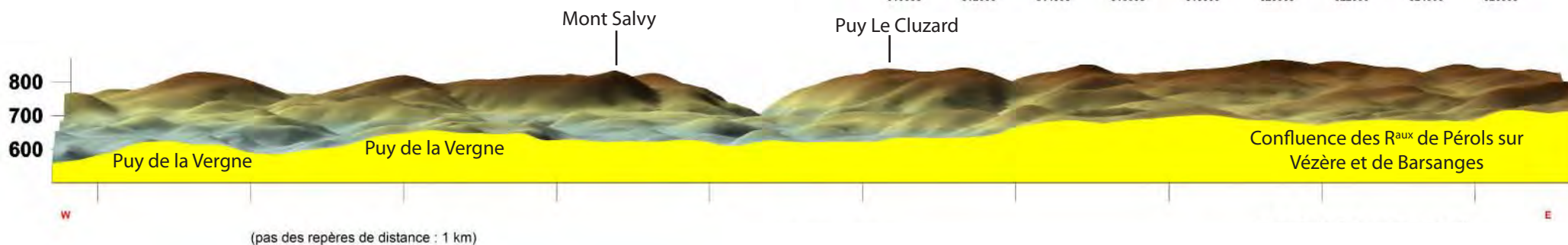
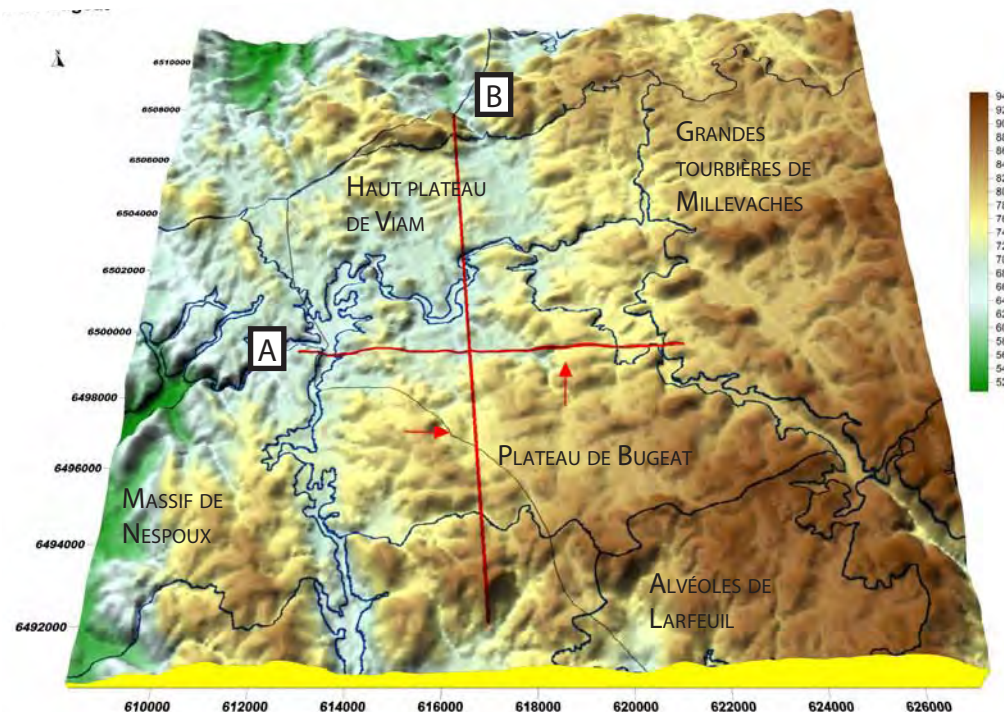
STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, l'unité s'organise sur un replat incliné Sud/Nord (voir coupe B ci-dessous) aux altitudes élevées à proximité des Alvéoles de Larfeuil et du Massif de la Molestie (900m) puis décroissant de manière progressive jusqu'à la Haute vallée de la Vézère et ses 675m en contrebas du bourg de Bugeat.

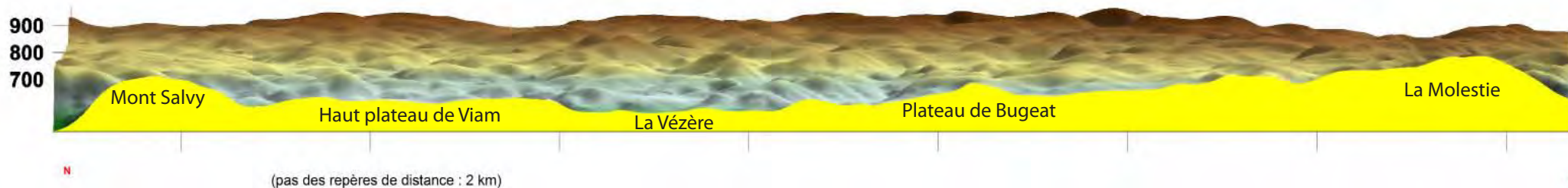
structures alvéolaires mais sous une forme étirée ou allongée, (exemple de la «vallée» du ruisseau des Rochers ou du ruisseau d'Orluc).

Ses périphéries Ouest et Est sont animées par des modestes vallées dont la vallée de la Chattemissie au Sud-Ouest, les vallées des ruisseaux du Moulin, d'Orluguet ou de la Chaype à l'Est.

D'autres ru et ruisseaux évoluent dans le plateau et forment un dédale tourbeux qui, associé à des petits puy, s'approche des

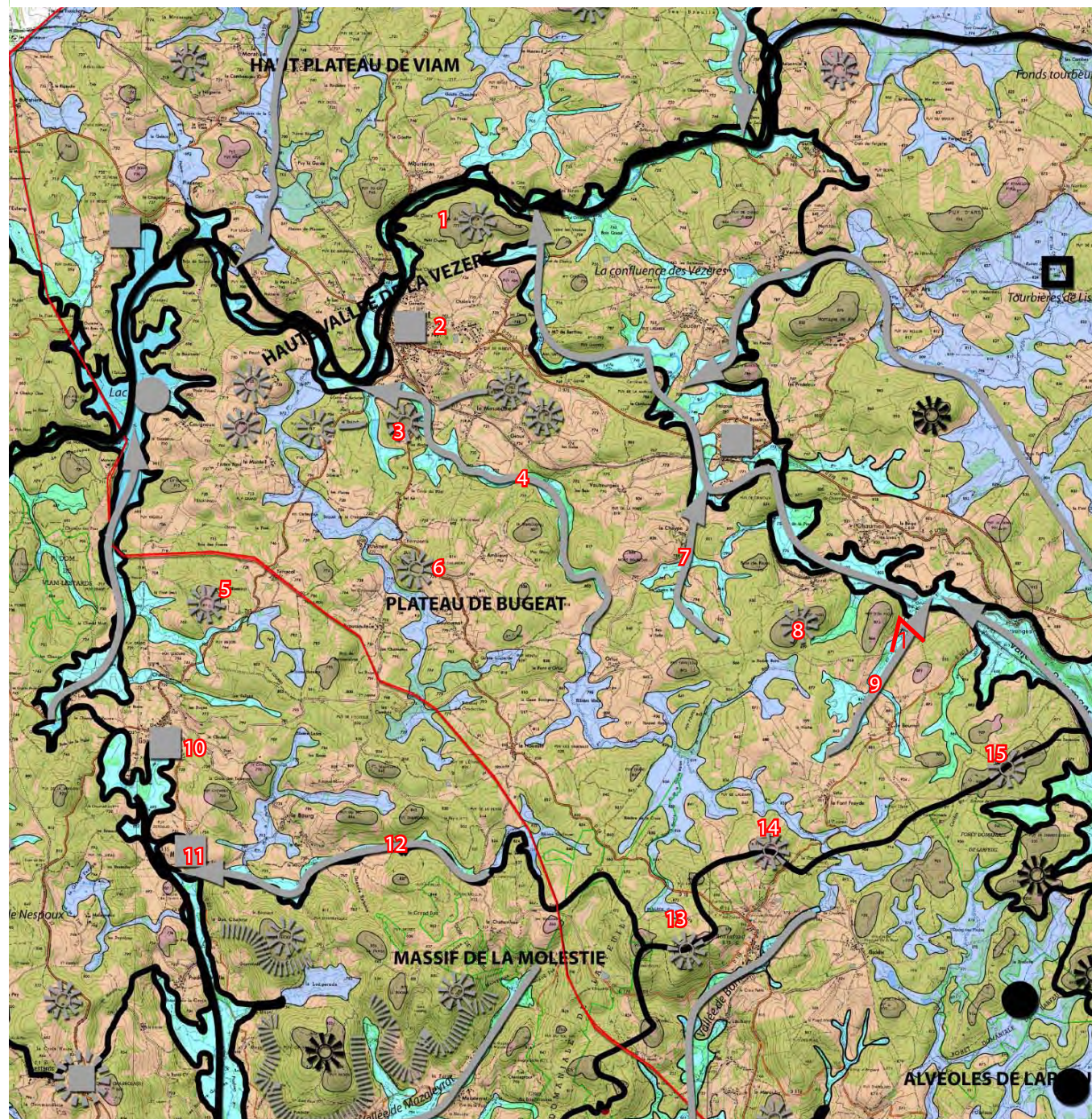


A-DU MASSIF DE NESPOUX AU GRANDES TOURBIÈRES DE MILLEVACHE AU MASSIF DE ST-YRIEX LE DÉJALAT - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



B-DU HAUT PLATEAU DE VIAM AU MASSIF DE LA MOLESTIE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'OUEST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAU DE BUGEAT



LE PLATEAU DE BUGEAT

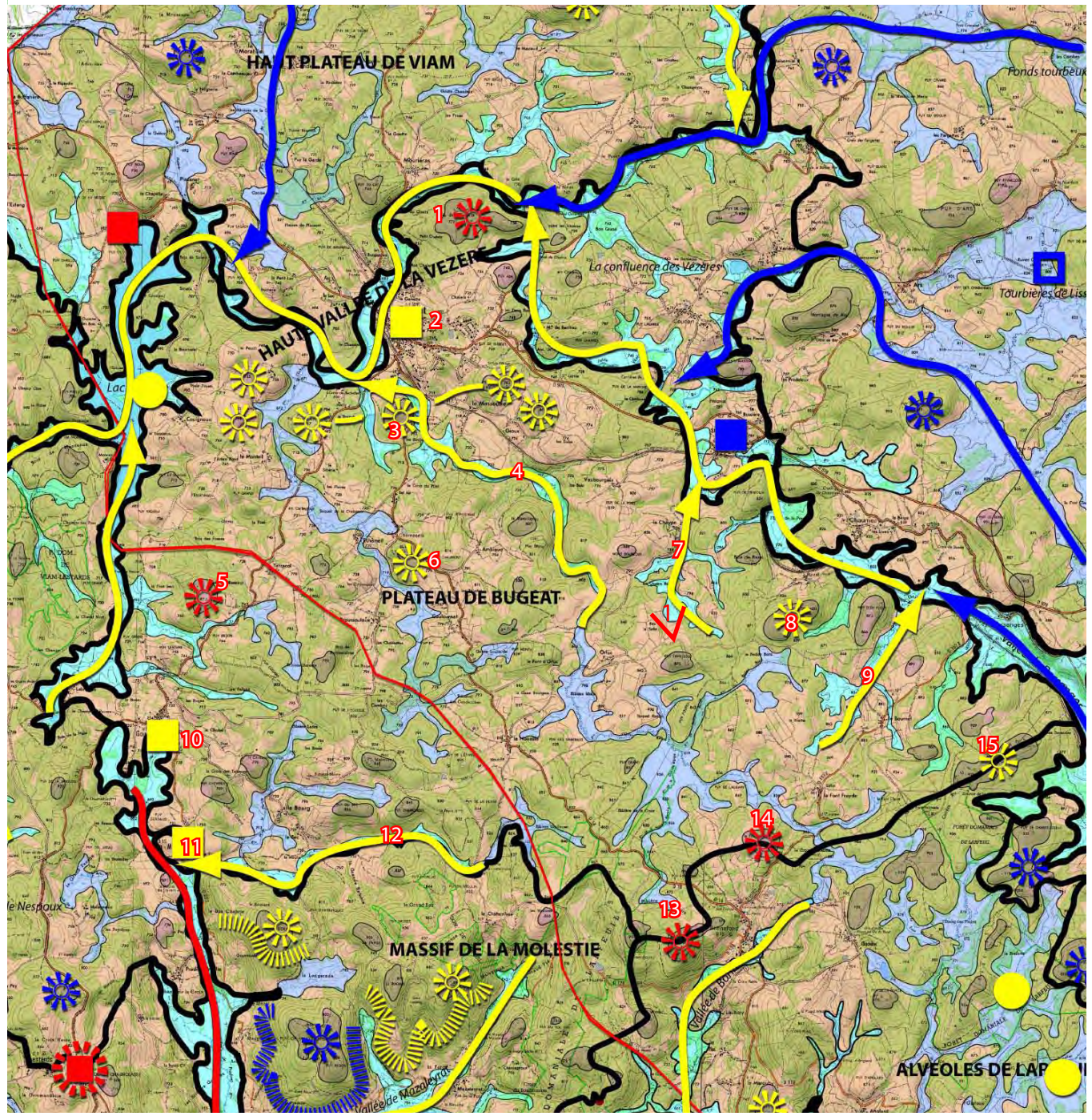
STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-PUY DE L'HOMMES = Puy de modeste altitude (777m) souligné, formant un îlot détourné par la vallée de la Vézère
- 2**-BUGEAT= Situé au bord de la Vézère, il est un point stratégique de distribution des voies de communication et une étape obligatoire sur le parcours de la voie ferrée ou de la RD 979 qui permettent de traverser de part en part le plateau supérieur de Millevaches.
- 3**-PUYS DU SUC ET DU MOULIN =De ses 801 m, il domine la vallée du ruisseau des rochers qui n'est autre que le ruisseau d'Orluc.
- 4**-VALLÉE DES ROCHERS = Parcouru par le ruisseau d'Orluc, né à proximité du puy de Freyssinet et du village la Font Freyde. Difficile à identifier parmi tous les cours d'eau du plateau, le ruisseau d'Orluc creuse une vallée plus lisible en aval du village d'Orluc.
- 5**-PUY DES BOIS DE MONSIEUR = Puy modeste (779m) surplombant la vallée de la Salamandre.
- 6**-PUY DE FAUX= Puy modeste de 846m
- 7**-VALLÉE DU RUISSEAU DE LA CHAYPE = Parcourue par le ruisseau de la Chaype (en référence au village voisin), elle fait face au bourg de Pérol sur Vézère.
- 8**-PUY DE RAZEL= Puy de 900m d'altitude dominant la vallée de Barsanges, face au village de Chaumeil.
- 9**-VALLÉE DU RUISSEAU D'ORLUGUET = Vallée parcourue par le ruisseau d'Orluguet, affluent du ruisseau de Barsanges.
- 10**-BOURG DE GOURDON = Domine les têtes des vallées de la Salamandre (au nord) et de la Corrèze de Pradines (au sud) et s'est développé à la croisée de plusieurs voies de communication devenues les RD 32, 32E3 et 157.
- 11**- BOURG DE GOURDON MURAT = Plus modeste que le bourg de Gourdon, il est situé non loin de la confluence du ruisseau de la Chattemissie et de la future Corrèze de Pradines.
- 12**-VALLÉE DE LA CHATTEMISSIE = Vallée délimitant le plateau de Bugeat du Massif de la Molestie.
- 13**- LA GARLÈCHE = Puy de faible pregnance du côté du plateau de Bugeat mais dominant côté sud le bourg de Bonnefond et sa vallée. Il occupe ainsi la ligne de crête retenue pour délimiter l'unité dans sa partie sud.
- 14**-LE FREYSSINET = Puy de 913 m, ponctuant la ligne de crête retenue en tant que limite de l'unité.
- 15**-PUY CHABROL = Puy de 935 m d'altitude à la croisée de plusieurs unités paysagères (Puys de Millevaches, Alvéoles de Larfeuil, Plateau de Bugeat) et dominant la vallée de Barsanges.



1-La vallée du ruisseau d'Orluguet depuis le pied du Puy d'en Flour

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PLATEAU DE BUGEAT



LE PLATEAU DE BUGEAT

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-PUY DE L'HOMME = Sommet identifiant qui est boisé, peu élevé par rapport à son environnement. On ne le perçoit pas.

2-BUGEAT = Le bourg de Bugeat est situé dans un environnement boisé et ne se voit pas de loin. On perçoit le bourg en convergeant vers le centre car l'urbanisation se fait de plus en plus présente.

3-PUYS DU SUC ET DU MOULIN = Bugeat est adossé au nord à plusieurs sommets identifiants dont le plus haut, le puy du Suc. Ces sommets forment une marche qui amorce le plateau de Bugeat. Etant donné la faible amplitude du relief, ils sont moyennement lisibles.

4-VALLÉE DES ROCHERS = La vallée forme un ensemble de petits rus qui inervent le plateau de façon très discrète. En aval et autour d'Orluc, les paysages agricoles ouverts qui se sont formés de part et d'autre du ruisseau marquent la vallée.

5-PUY DES BOIS DE MONSIEUR = Ce puy est situé dans un bois et ne ressort pas du fait de la faible amplitude du relief.

6-PUY DE FAUX = Malgré la faible amplitude du relief, le puy ressort du socle agricole qui l'entoure.

7-VALLÉE DU RUISSEAU DE LA CHAYPE = Il s'agit d'une petite vallée qui a conservé ses activités agricoles, mais qui a du mal à être perçue en tant que vallée du fait de la faible amplitude du relief.

8-PUY DE RAZEL = Le puy de Razel est situé au centre d'un important massif forestier très isolé. Le puy ne se différencie pas de l'ensemble du massif.

9-VALLÉE DU RUISSEAU D'ORLUGUET = La vallée reste visible grâce à l'activité agricole qui se développe de part et d'autre du ruisseau et de ses affluents, parfois très nombreux, formant des appendices irréguliers assez éloignés du ruisseau principal.

10-BOURG DE GOURDON = Traversé par la D32 et la D157, le bourg de Gourdon est un des 2 bourgs identifiants du sud-ouest de l'unité. Il est situé sur le plateau, est peu dense et par conséquent se trouve un peu noyé dans le végétal d'accompagnement du bâti. Néanmoins, on peut décou-

vrir furtivement le village au détour d'un virage.

11-BOURG DE GOURDON MURAT = Traversé par la D32, le bourg est un peu plus dense que Gourdon. Il est appuyé sur les pentes du puy Chevrier. Il n'est pas visible de loin et se laisse découvrir au fur et à mesure que l'on s'en approche.

12-VALLÉE DE LA CHATTEMISSIE = Il s'agit d'une petite vallée qui serpente au pied des puys qui forment la limite avec le massif de la Molestie. Très étroite en amont et serpentant en milieu boisé; elle se laisse découvrir en aval car elle enduit des espaces ouverts agricoles inervés par de nombreux rus.

13-LA GARLÈCHE = Ce puy est insignifiant du côté de Bugeat car il fait partie d'un grand massif forestier.

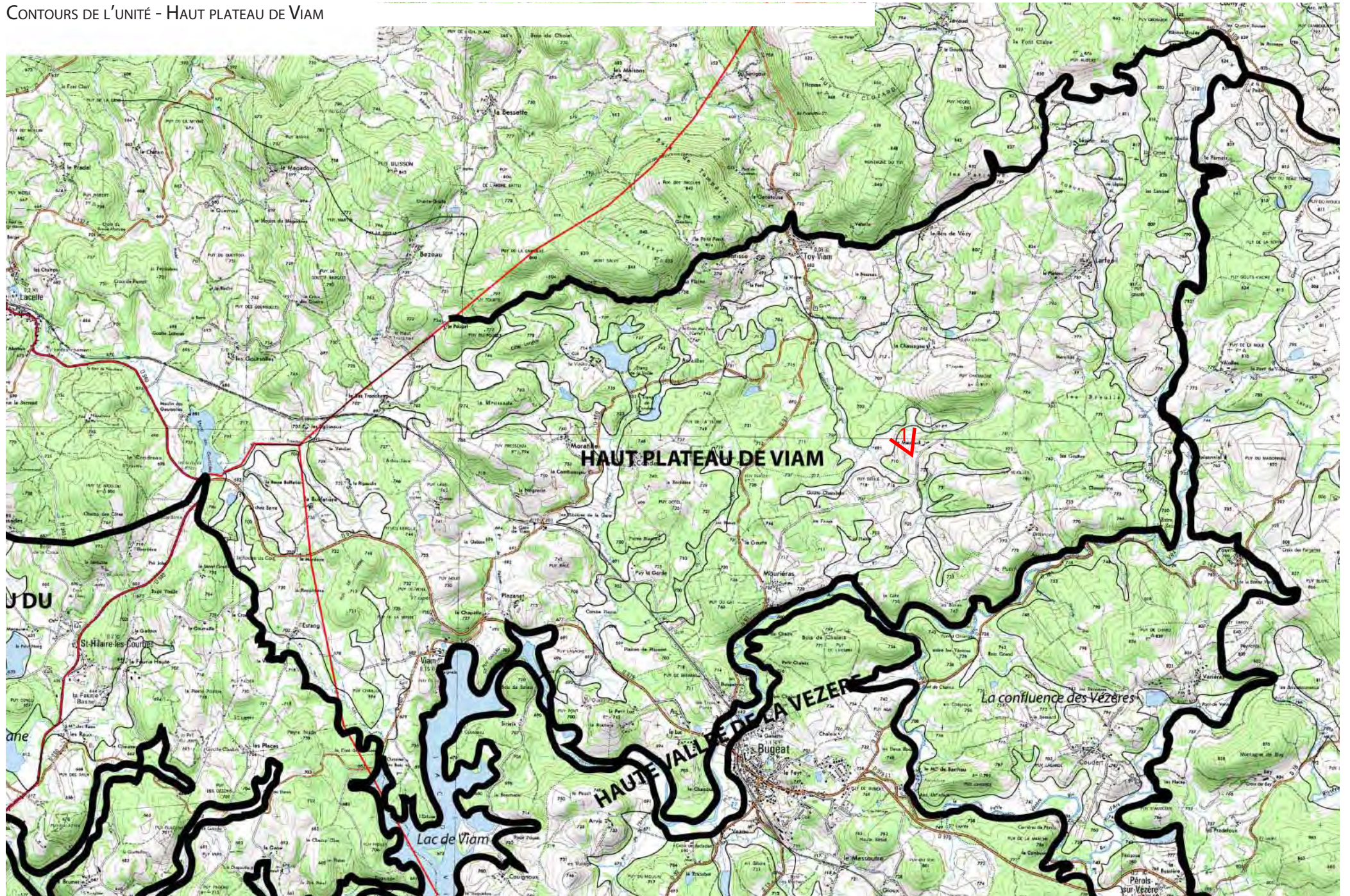
14-LE FREYSSINET = Comme précédemment, ce puy occupe peu d'importance côté Bugeat. Il est situé dans un environnement boisé et n'est pas lisible.

15-PUY CHABROL = Le puy Chabrol forme avec un ensemble d'autres puys la limite sud-est de l'unité. Situé au cœur d'un vaste massif forestier, il ne ressort pas.



1-Vue en direction de la vallée du ruisseau de la Chaype, depuis le pied du Puy Favaillou

CONTOURS DE L'UNITÉ - HAUT PLATEAU DE VIAM



LE HAUT PLATEAU DE VIAM

PRÉSENTATION

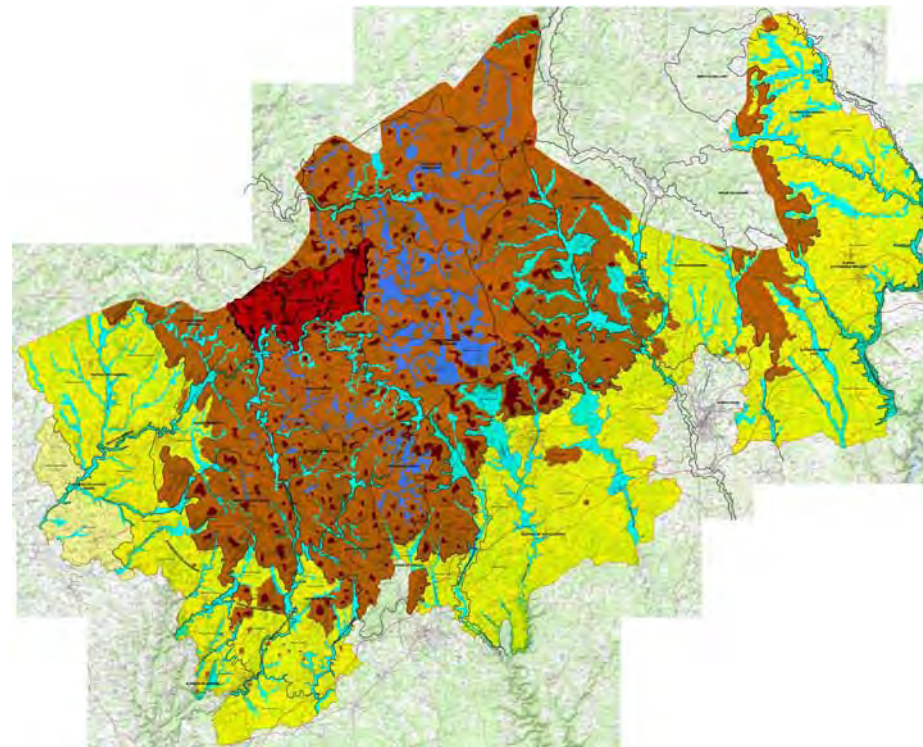
Le Haut plateau de Viam correspond à un replat ondulé du plateau supérieur, animé de multiples rus, qui offrent à la vue de nombreux fonds humides, ponctué de modestes puits.

Etablie entre 700 et 800m d'altitude, cette unité ne détient nulle grande vallée structurante mais bénéficie d'un horizon Nord composé de puits massifs (comme le Mont Salvy-853m, le Roc des Jacques-842m, la montagne du Toy-848m ou encore le Puy le Cluzard-850m) qui contrastent altimétriquement avec le plateau à leurs pieds et ses 700-740m.

Ces mêmes puits ont pour le moment été exclus de l'unité, mais peuvent potentiellement l'intégrer lors de l'élargissement du périmètre d'étude au nord.

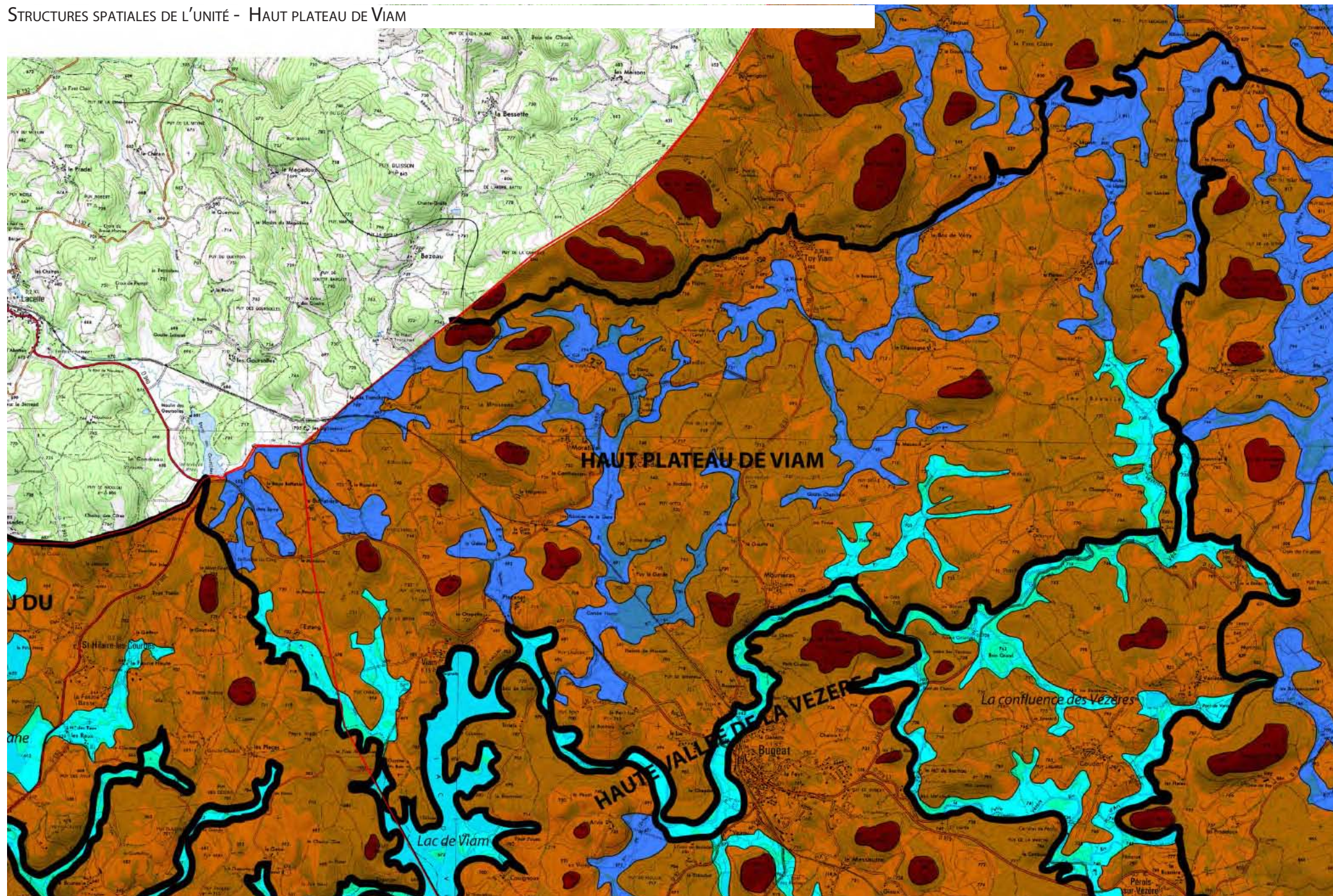
Ainsi délimité au nord par ces puits, le haut plateau de Viam se prolonge à l'Ouest jusqu'au bourg de Lacelle et la vallée de la Celle et au Sud jusqu'à la vallée de la Haute Vézère.

Sa limite Est, moins évidente, a été tracée à proximité de la vallée du Vézéro, affluent de la Vézère, en contrebas ouest des puits de la structure alvéolaire du Pont Crouziat en aval de St-Merd les Oussines.



1-Vue sur le Haut plateau de Viam avec le «massif» des Monts Salvy et le Cluzard pour horizon à proximité du lieu-dit Le Mazaud.

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - HAUT PLATEAU DE VIAM



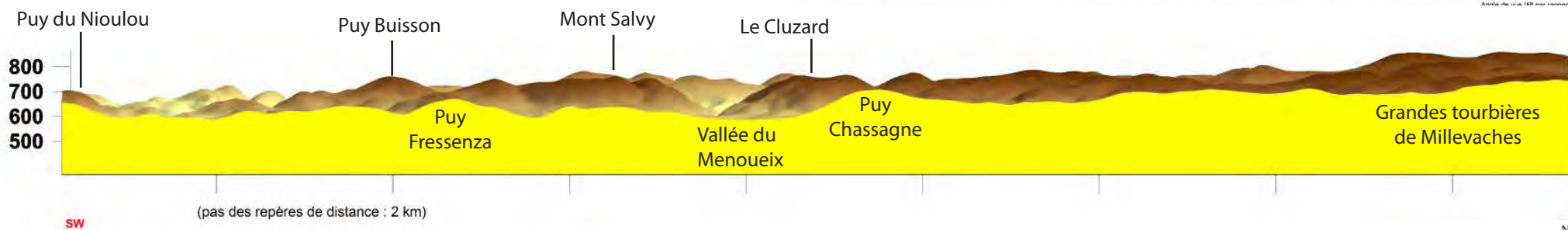
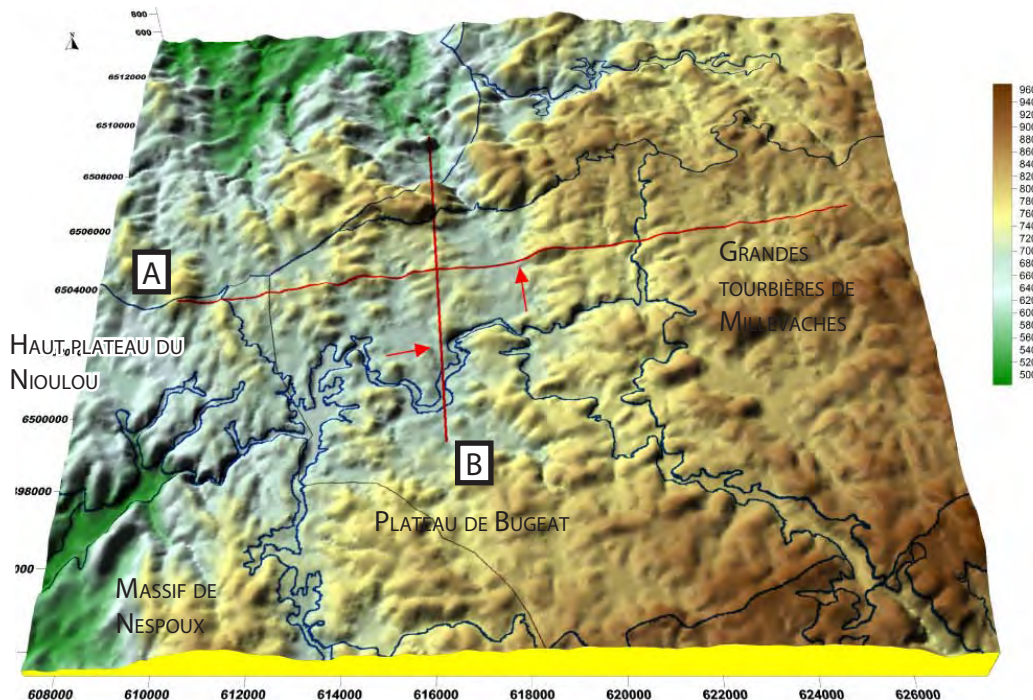
LE HAUT PLATEAU DE VIAM

STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, l'unité s'organise sur un replat modelé par des rus et ruisseaux principalement orientés Nord-Sud, dont le ruisseau de Condeau et le Vézèrou, affluents de la Vézère.

Pour autant tous les cours d'eau de cette unité ne relèvent pas du bassin versant de la Vézère notamment dans la partie Nord-Ouest à proximité de la vallée de la Celle ou encore le ruisseau le Menoueix, discret ru dans l'unité, qui entaille le massif du Mont Salvy et du Cluzard au nord du bourg de Toy Viam en direction de la vallée de la Vienne (voir coupe ci-dessous)

Ainsi, le Haut plateau de Viam forme une unité paysagère de transition et d'articulation entre deux bassins versants dont la ligne de partage des eaux n'emprunte pas les hauts sommets du Roc des Jacques ou la Montagne du Toy de plus de 840 m d'altitude mais des puys plus modestes comme le Puy Fressenza et ses 794m.

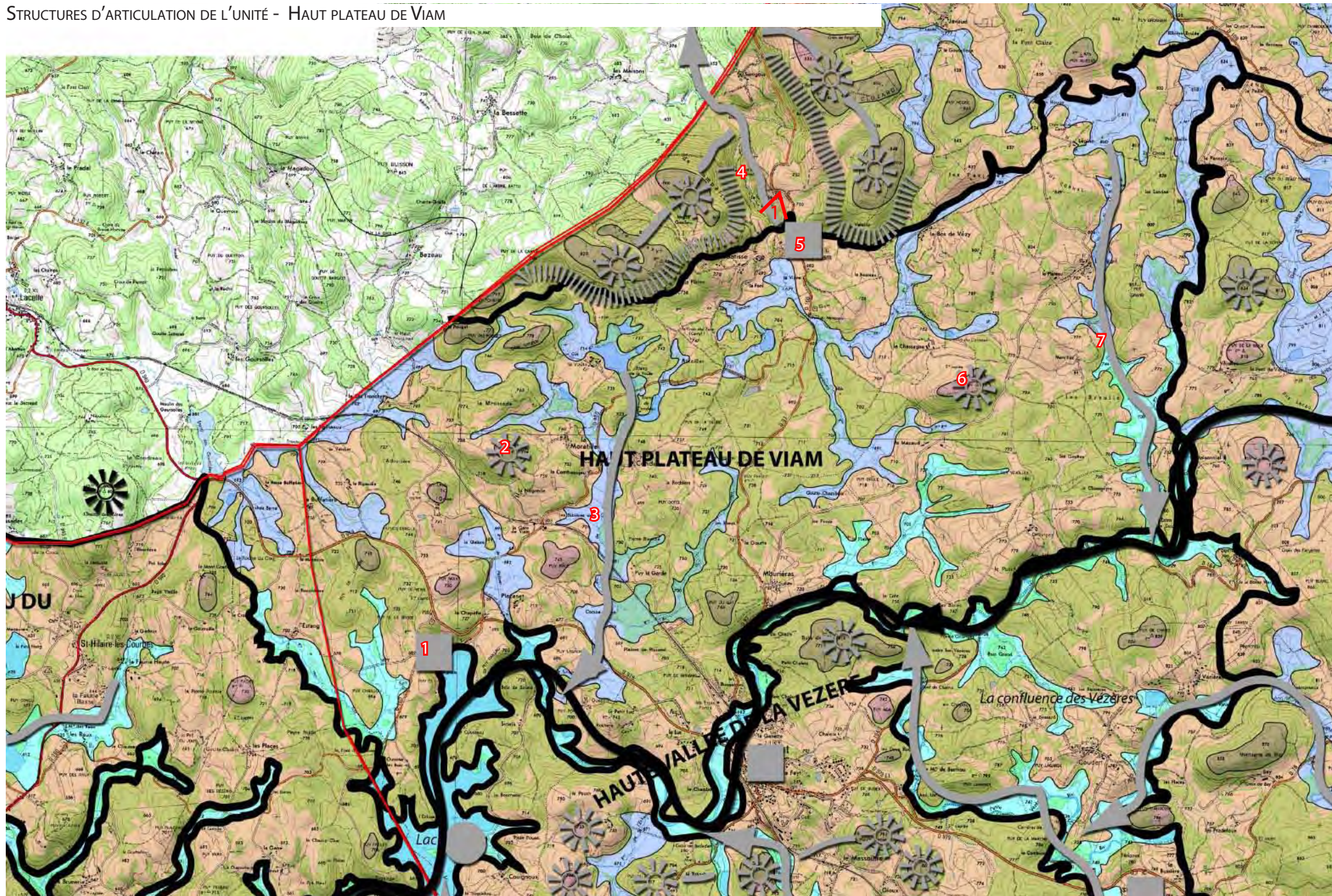


A-DU PUY DU NIOULOU AUX GRANDES TOURBIÈRES DE MILLEVACHES - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



B-DU MONT SALVY À LA VALLÉE DE LA VÉZÈRE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'OUEST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - HAUT PLATEAU DE VIAM



LE HAUT PLATEAU DE VIAM

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-BOURG DE VIAM = Bourg qui dominait autrefois un paysage de vallée parcouru par la Vézère, devenu un vaste lac avec l'édification du barrage de la Virole.

6-PUY CHASSAGNE= Puy de 817m d'altitude emprunté par la ligne de partage des eaux des bassins versants Vézère/Vienne.

2-PUY FRESSENZA= Puy stratégique de la partie Ouest de l'unité, emprunté par la ligne de partage des eaux entre les bassins versants de la Vézère et de la Vienne.

7-VALLÉE DU VÉZÉROU = Parcourue par le Vézèrou, elle forme la limite Est entre le Haut plateau de Viam et les Grandes tourbières de Millevaches.

3-VALLÉE DE CONDEAU = Vallée orientée Nord/Sud parcourue par le ruisseau de Condeau, en référence à l'un des villages la dominant.

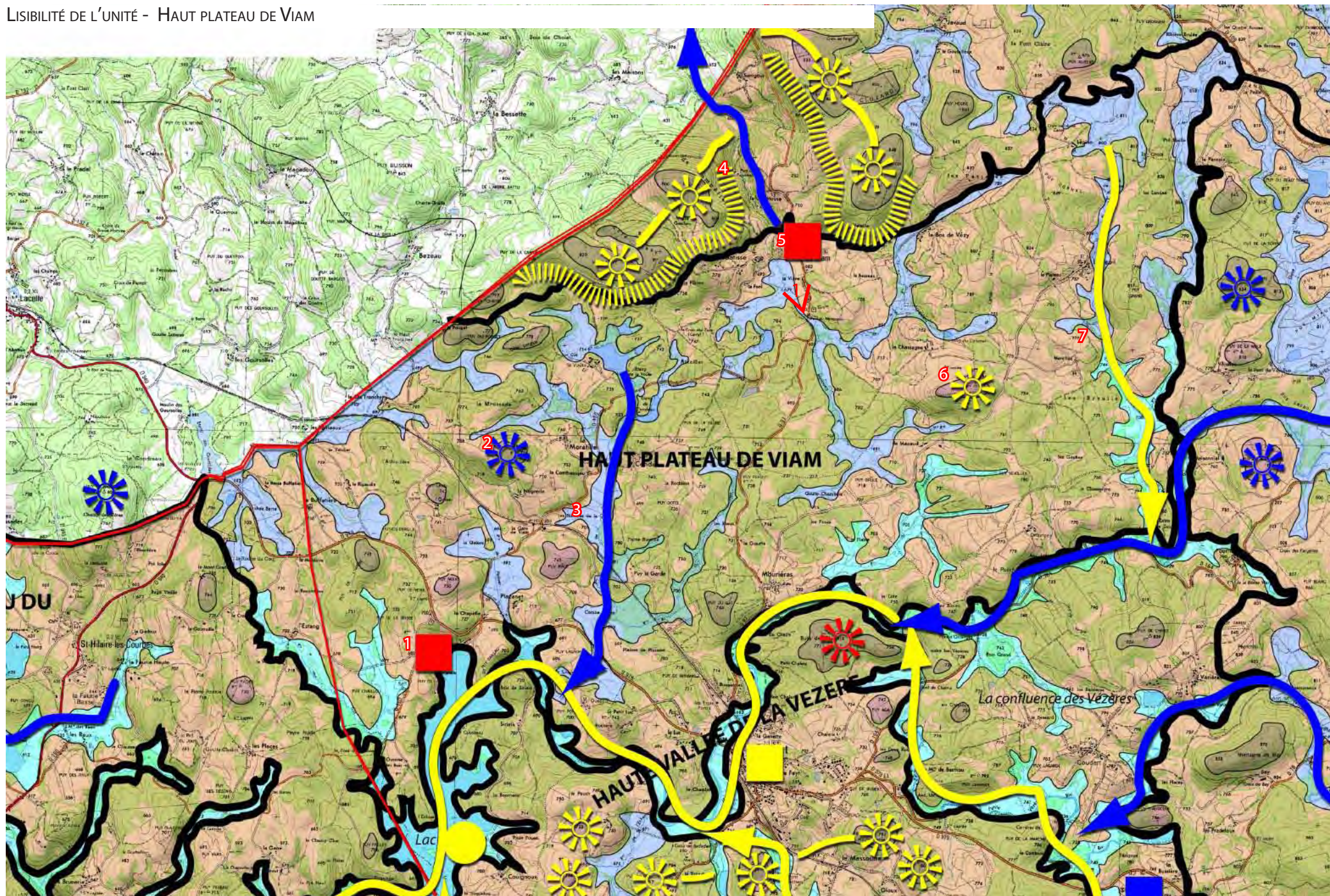
4-VALLÉE DU MENOUEIX= Le ruisseau du Menoueix naît dans les fonds tourbeux du Haut plateau de Viam et quitte l'unité par le nord en entaillant le «massif» des Mont Salvy et du puy le Cluzard.

5-BOURG DE TOY-VIAM = Installé au pied de la Montagne de Toy, il marque l'entrée de la vallée de Menoueix telle une sentinelle, avec le village de la Bâtisse.



1-La vallée du Menoueix, depuis la RD 160

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - HAUT PLATEAU DE VIAM



LE HAUT PLATEAU DE VIAM

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-BOURG DE VIAM = Le bourg est situé au bord du lac de Viam dans un environnement boisé. Il n'y a aucune vue sur le bourg sauf depuis la rive opposée.

2-PUY FRESSENZA = Situé au centre de l'unité, le puy Freszenza totalement boisé ressort du paysage agricole ouvert qui le ceinture.

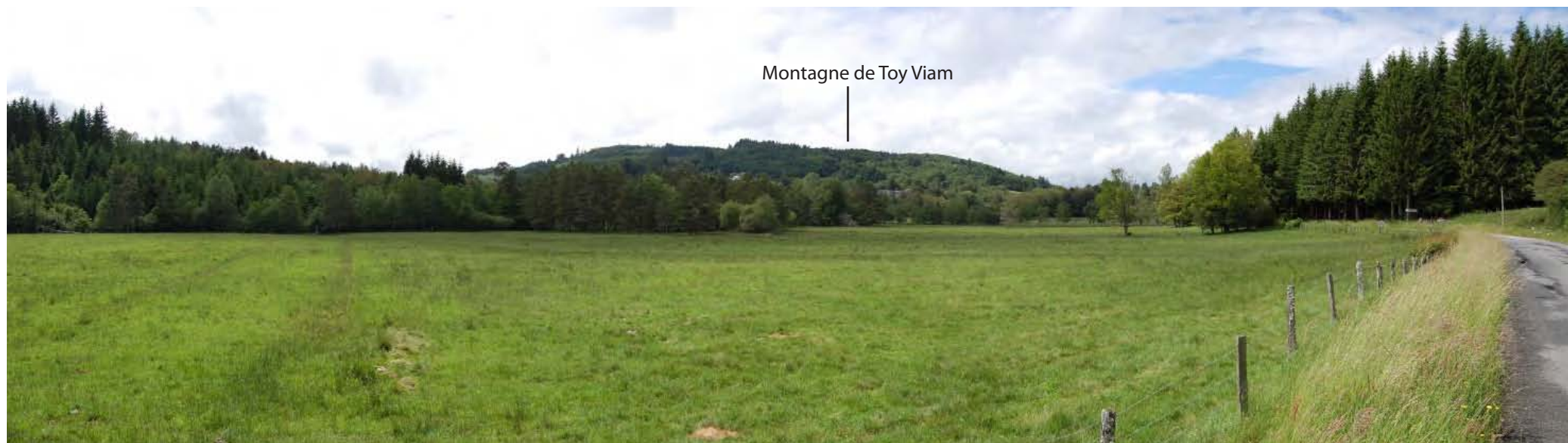
3-VALLÉE DE CONDEAU = Le ruisseau traverse successivement des prairies humides à fond plat et des bois où le relief est plus accentué. Globalement, la vallée reste lisible.

4-VALLÉE DU MENOUEIX = La vallée du Menoueix quitte le plateau par le nord en entaillant profondément le relief. Pour la partie qui nous concerne, au sein de cette unité, le ruisseau traverse des prairies humides à fond plat qui matérialisent la vallée.

5-BOURG DE TOY-VIAM = Le bourg de Toy Viam de dimension modeste est très étendu par rapport au nombre de bâtiments et reste peu visible car il y a une importante végétation d'accompagnement autour du bâti.

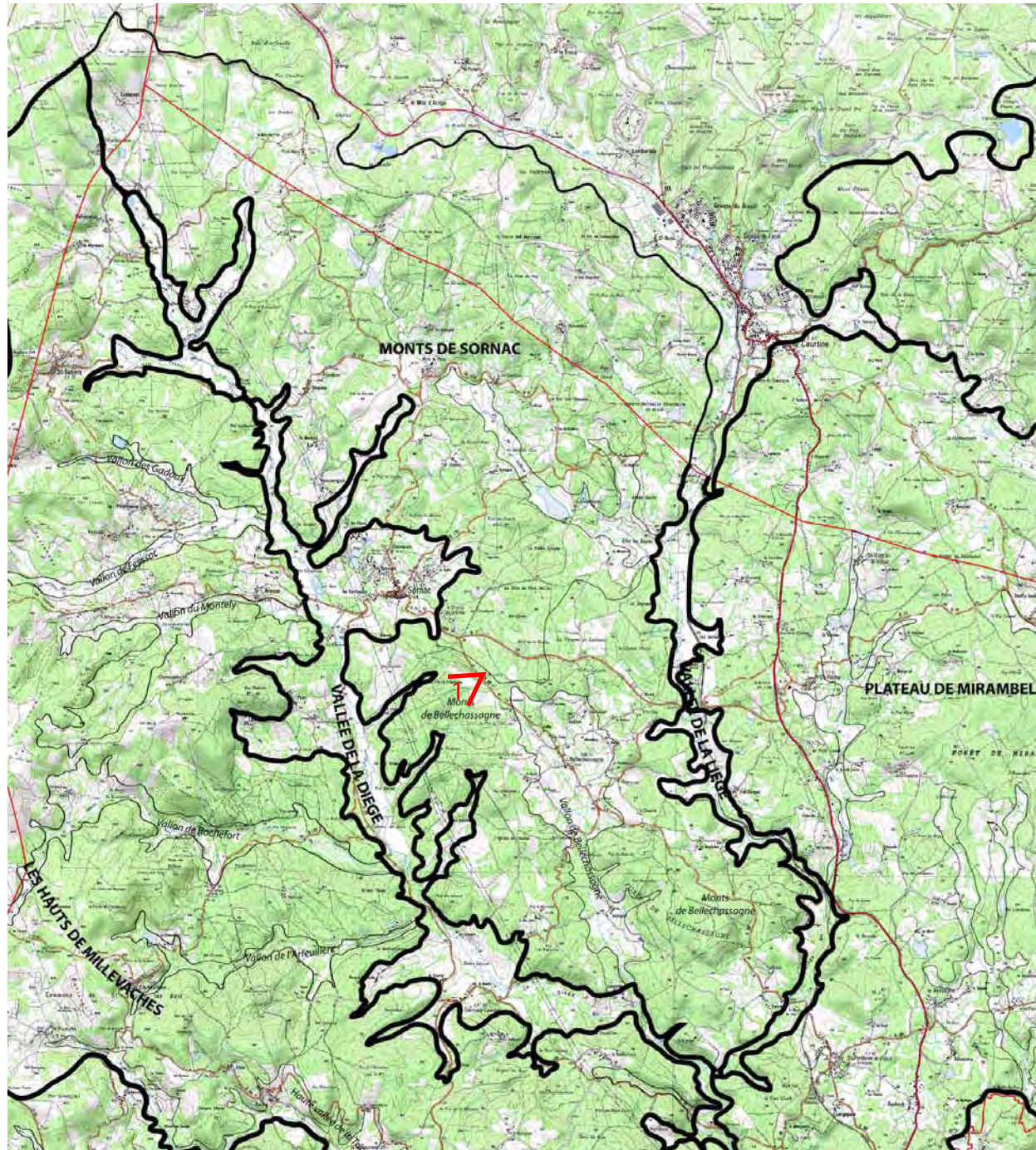
6-PUY CHASSAGNE = Puy Chassagne est situé dans une zone boisée avec une faible amplitude du relief. De plus, il y a peu de voies de communication dans cette zone. La lisibilité du puy reste moyenne.

7-VALLÉE DU VÉZÉROU = Le Vézèrou longe et traverse successivement des espaces boisés et des espaces ouverts constitués de prairies sur fonds plat.



1-Vue sur les fonds humides du Menoueix depuis la RD 160.

CONTOURS DE L'UNITÉ - MONTS DE SORNAC



LES MONTS DE SORNAC

PRÉSENTATION

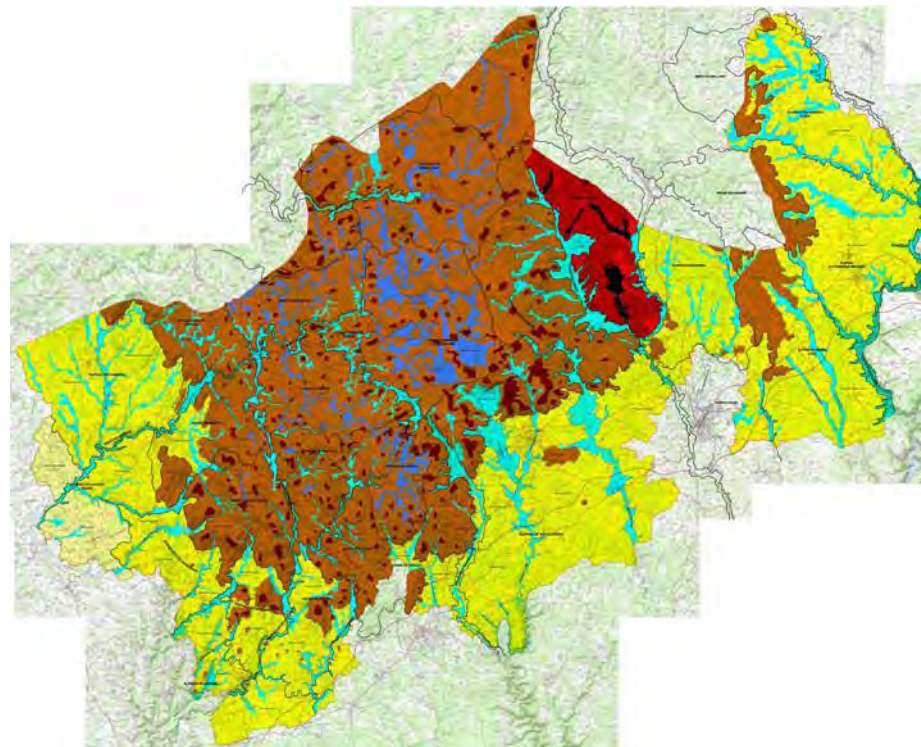
Les Monts de Sornac forment un paysage de transition, partagé et influencé par ses unités voisines.

Reliés altimétriquement (au Nord) à l'unité des Hauts de Millevaches, les Monts de Sornac sont tournés sur la façade Est vers le plateau de Mirambel et présentent dans leur partie Sud, une «alcôve» occupée par le bourg de Bellechassagne.

Formées des vallées de la Diège à l'Ouest et de la Liège à l'Est et au Nord par-delà le périmètre de l'étude jusqu'à la Courtine, les limites des Monts de Sornac sont très faciles à identifier.

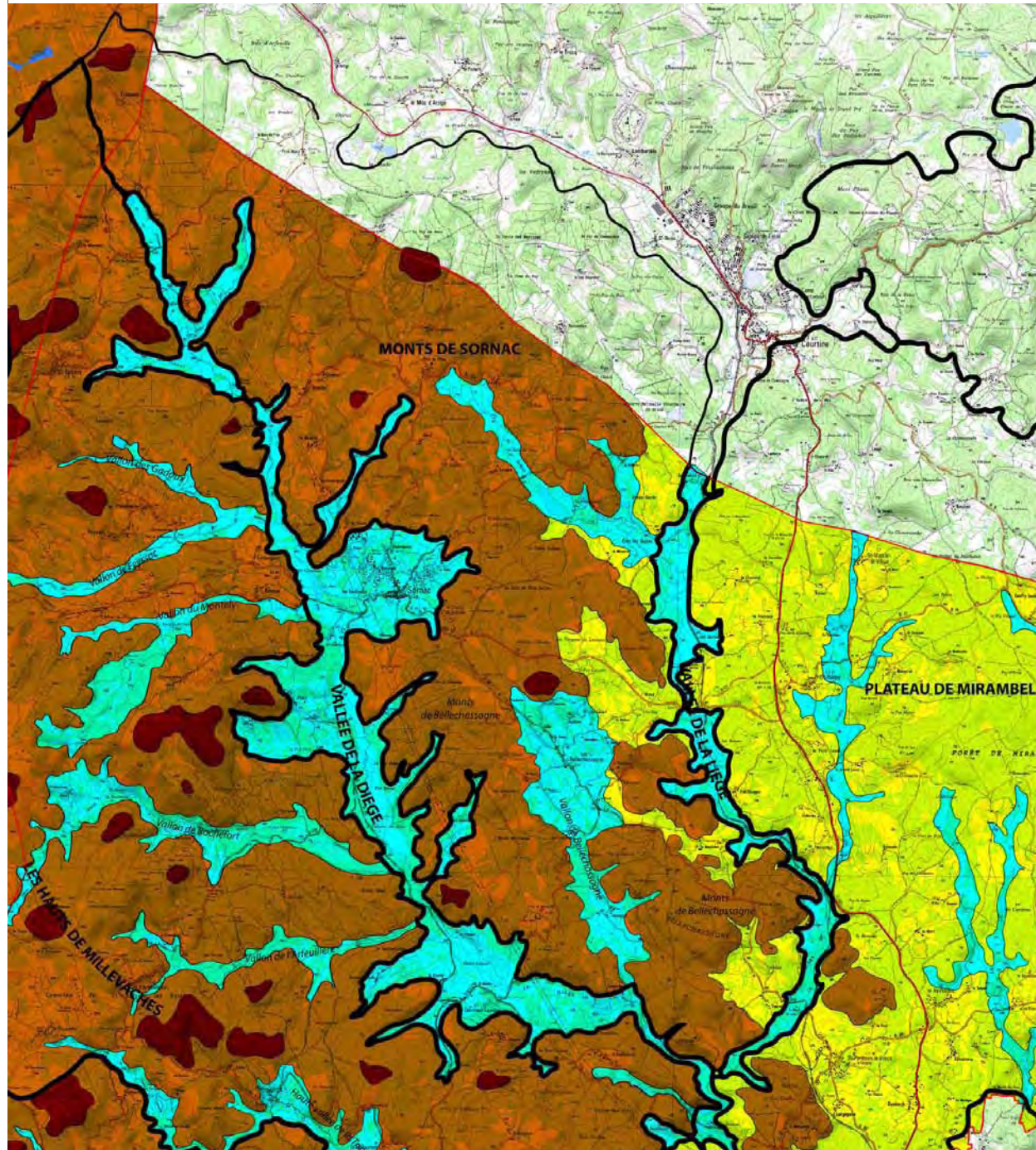
A l'inverse, le modelé topographique de l'unité est quand à lui plus chahuté et difficile à cerner. La dénomination même de l'unité est d'ailleurs matière à débat, s'agit-il d'un plateau vallonné ou de monts ? (la même question s'appliquant au plateau de Mirambel voisin).

Façonnée par quelques rus et ruisseaux comme celui de Guillerin et de Ganeyme au nord, ou celui de Bellechassagne au sud, l'unité s'établit entre 850m et 700m d'altitude, de sa partie Nord-Ouest à Sud-Est.



1 - Vue sur les Hauts de Millevaches depuis le Puy de Justice (RD 80)

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - MONTS DE SORNAC



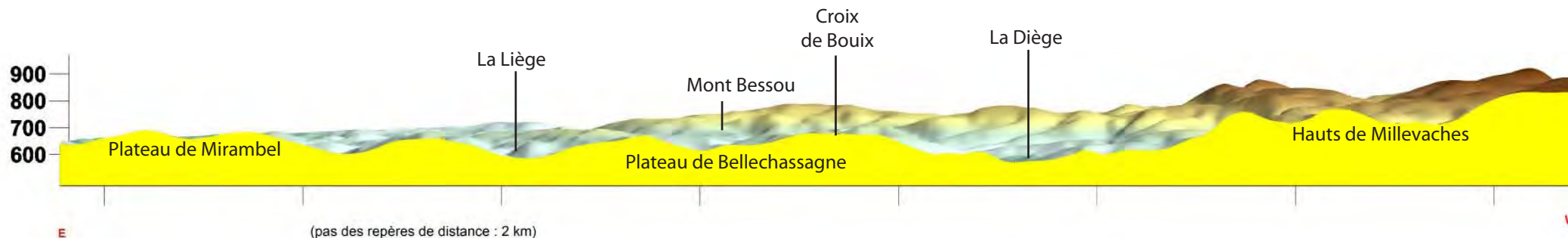
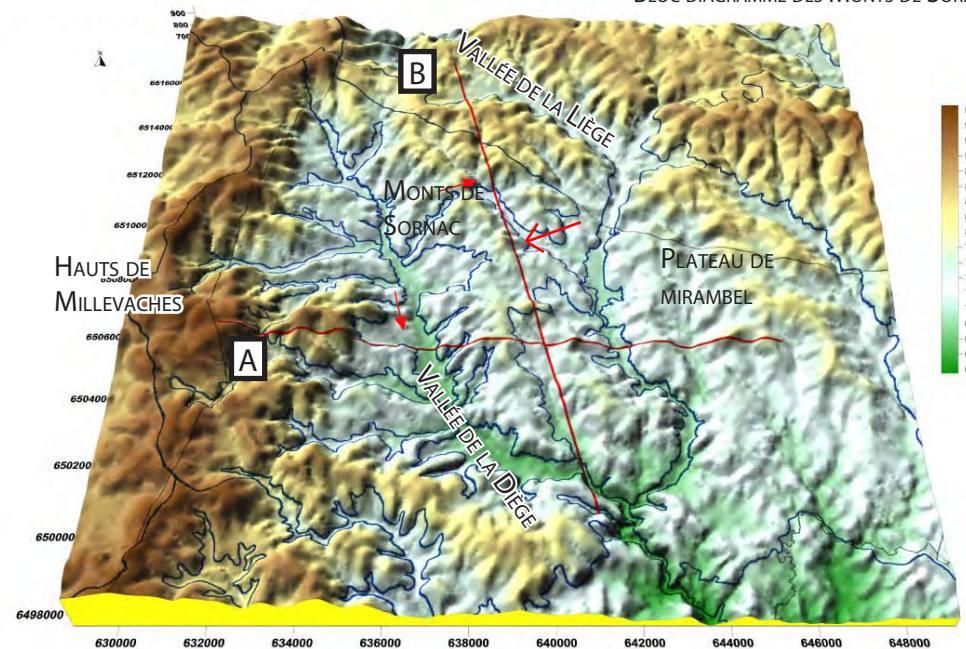
LES MONTS DE SORNAC

STRUCTURES SPATIALES

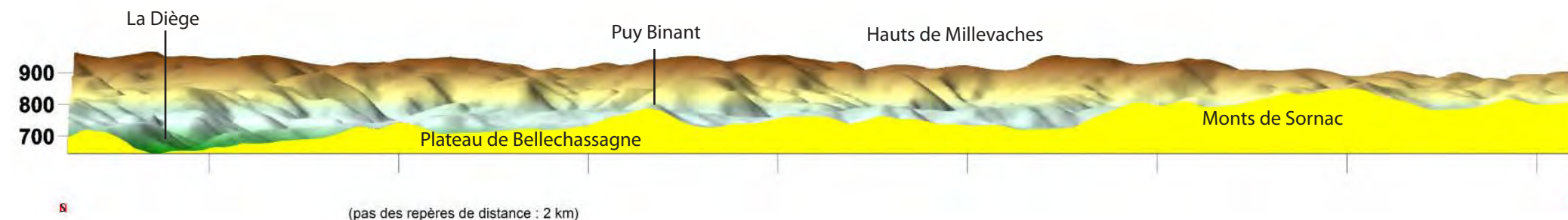
Structurellement, l'unité relève des plateaux supérieurs et intermédiaires.

Tournée dans sa moitié Ouest vers les Hauts de Millevaches (dont elle bénéficie comme horizon, voir coupe ci-dessous), elle présente ses plus hauts sommets dans sa partie nord, établis aux alentours de 850 m comme le Puy de Ranc (852m), le Puy du Moulin (872m) et davantage à proximité des villages de Villemonteix et Crabanat avec le Puy de Crabanat culminant à 921m.

Ces monts Nord contrastent avec la partie Sud de l'unité, le «plateau» de Bellechassagne, pris en étau entre la Diège et la Liège, et entaillé par le ruisseau de Bellechassagne. Le puy Binant forme le point culminant de cet ensemble structurel, semblable à une alcôve.

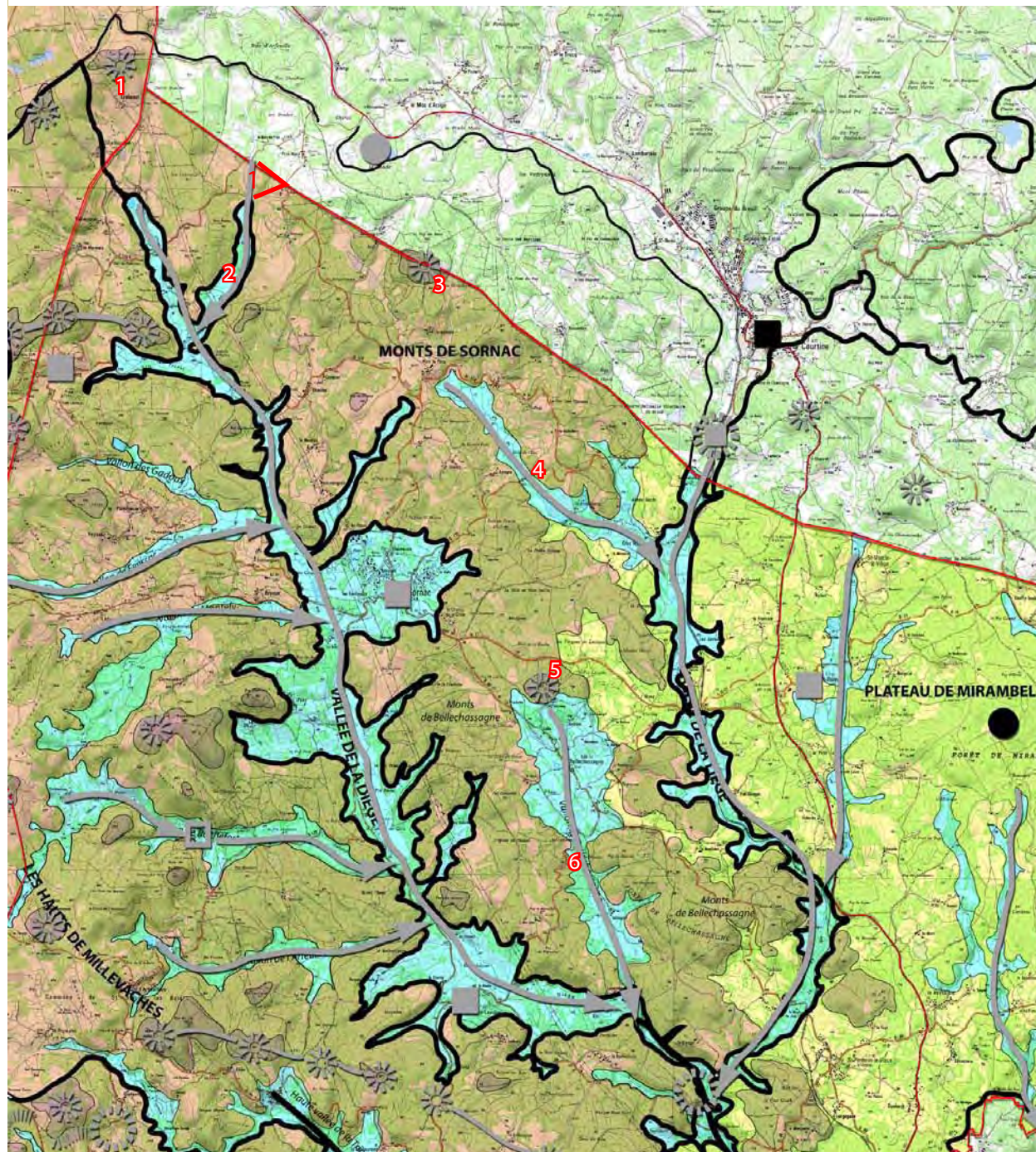


A-DELA LIÈGE AUX HAUTS DE MILLEVACHES EN PASSANT PAR BELLECHASSAGNE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE NORD



B-DE LA DIÈGE AUX MONTS DE SORNAC - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - MONTS DE SORNAC



LES MONTS DE SORNAC

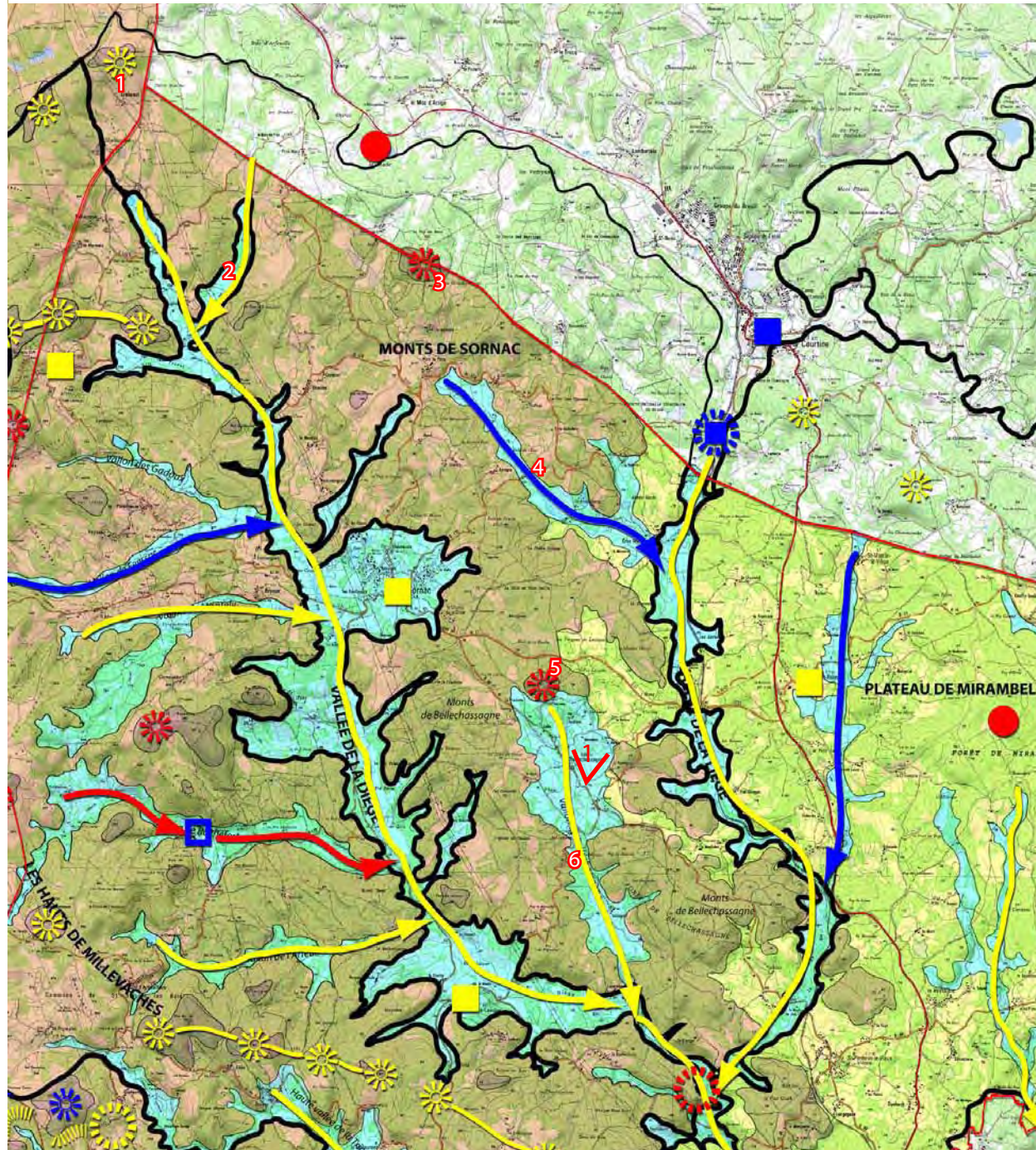
STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1-PUY DE CRAPANAT = Puy culminant de l'unité (921m) assurant son articulation physique et altimétrique avec l'unité des Hauts de Millevaches
- 2-VALLÉE DU R^{AV} DE GANEYMA = Marque le décrochement altimétrique entre le Puy de Crapanat et les «monts de Sornac» dont l'altitude moyenne s'établit à 800-825m.
- 3-PUY DE RANC = Haut sommet des «Monts de Sornac» avec ses 861m.
- 4-VALLÉE DU GUILLERIN = Parcouru par un affluent de la Liège, cette vallée contribue à l'orientation Est de l'unité vers le «plateau de Mirambel»
- 5-PUY BINANT = Modeste puy (804m) dominant «l'alcôve» et le bourg de Bellechassagne
- 6-VALLON DE BELLECHASSAGNE = Parcouru par le ruisseau de Bellechassagne, il est le responsable des fonds humides de l'alcôve, mis en valeur par des prairies contrastant avec les monts enrésinés.



1 - Vue sur les Hauts de Millevaches depuis le village de Pras-Bas (RD 117)

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - MONTS DE SORNAC



LES MONTS DE SORNAC

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-PUY DE CRAPANAT = Même si il s'agit du point culminant de l'unité, l'amplitude altimétrique est faible sur l'ensemble des Monts de Sornac et peu de sommets ressortent. Ce qui met en avant le puy de Crapanat, c'est qu'il est à moitié boisé et à moitié en prairie, partagé par une droite passant par le centre. Un côté est très lisible, l'autre pas du tout, faisant parti de l'environnement boisé.

2-VALLÉE DU R^{AU} DE GANEYMA = Le ruisseau bien que faisant partie de l'unité de la vallée de la Diège marque une échancrure dans le relief. La lisibilité du ruisseau en elle-même n'est pas évidente, mais la vaste dépression constituée de terres et prairies qui l'accompagne annonce sa présence.

3-PUY DE RANC = Ce puy boisé fait partie des monts de Sornac et ne se différencie pas de l'environnement des puy boisés qui l'accompagnent.

4-VALLÉE DU GUILLERIN = Le fond plat, large et verdoyant

du Guillerin est très lisible depuis la D172.

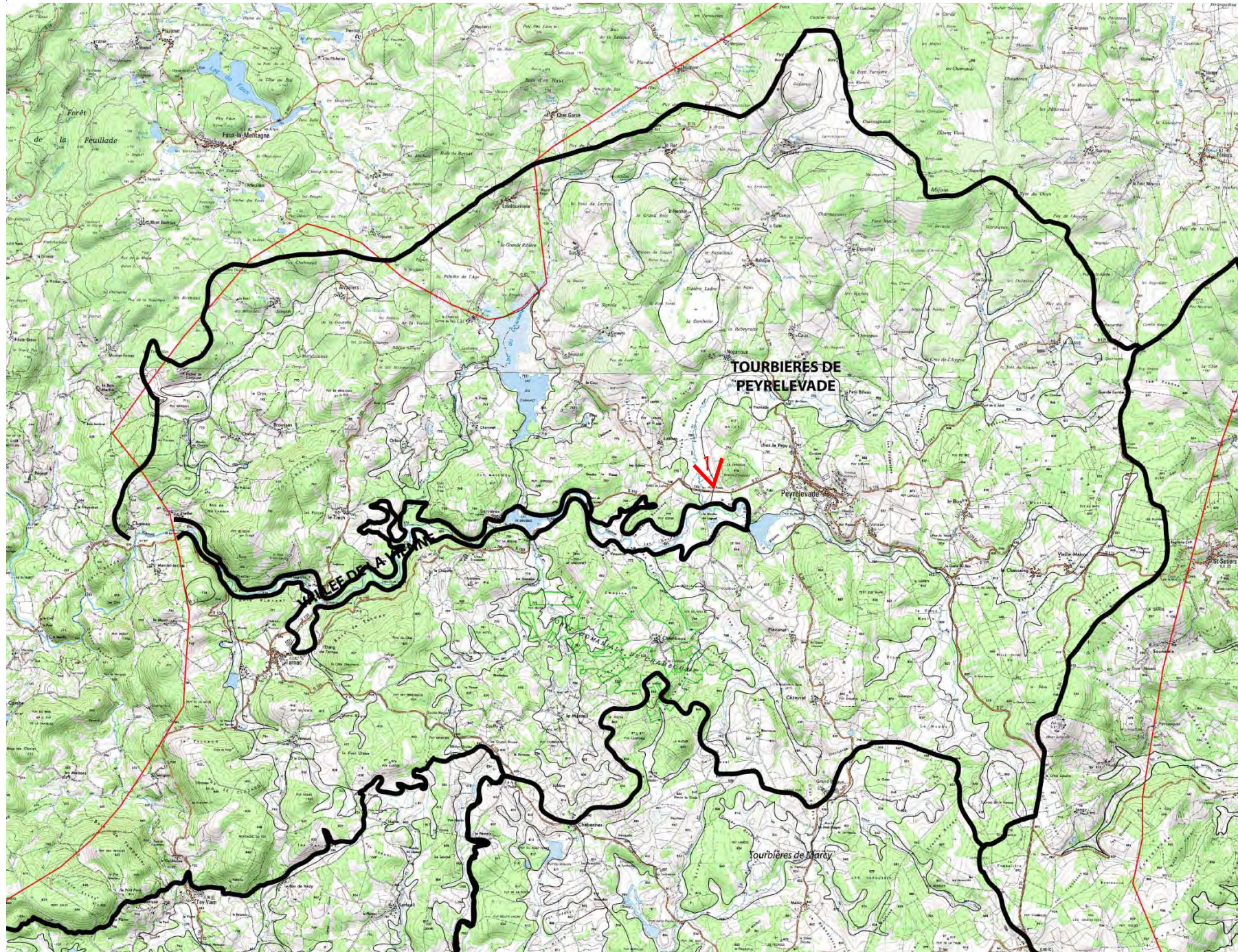
5-PUY BINANT = L'environnement boisé du puy ne permet pas de l'individualiser.

6-VALLON DE BELLECHASSAGNE = La moitié amont du village de Bellechassagne est très bocagère avec une faible amplitude du relief. Le vallon se perçoit très bien. Quant à la moitié aval, mis à part autour du hameau de Seringour, la vallon traverse des zones boisées inaccessibles.



1 - Les prairies du ruisseau de Bellechassagne depuis la RD 80

CONTOURS DE L'UNITÉ - TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE



LES TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE

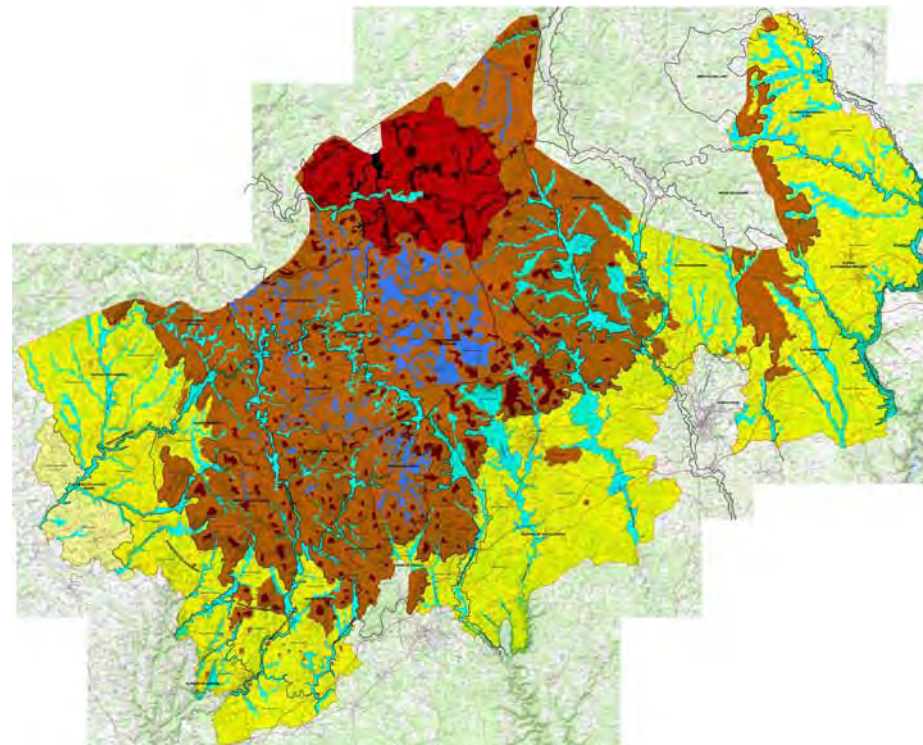
PRÉSENTATION

Les tourbières de Peyrelevade forment une unité emblématique du Parc Naturel Régional, formée de fonds troubleux et de puys enrésinés ou dénudés qui ne sont pas sans rappeler les paysages de l'unité des Grandes Tourbières de Millevaches.

Délimitées au Sud par cette unité des Grandes Tourbières de Millevaches, les Tourbières de Peyrelevade sont tenues à l'Est par les sommets des Hauts de Millevaches (notamment le Mont Audouze - 956m, Les Planoux - 915m) et s'étendent au Nord jusqu'à la ligne de crête séparant les bassins versants de la Vienne et de la Creuse. Sa limite Sud Ouest épouse pour le moment le contour du secteur d'étude et sera certainement ajustée dans le cas d'une étude des territoires voisins.

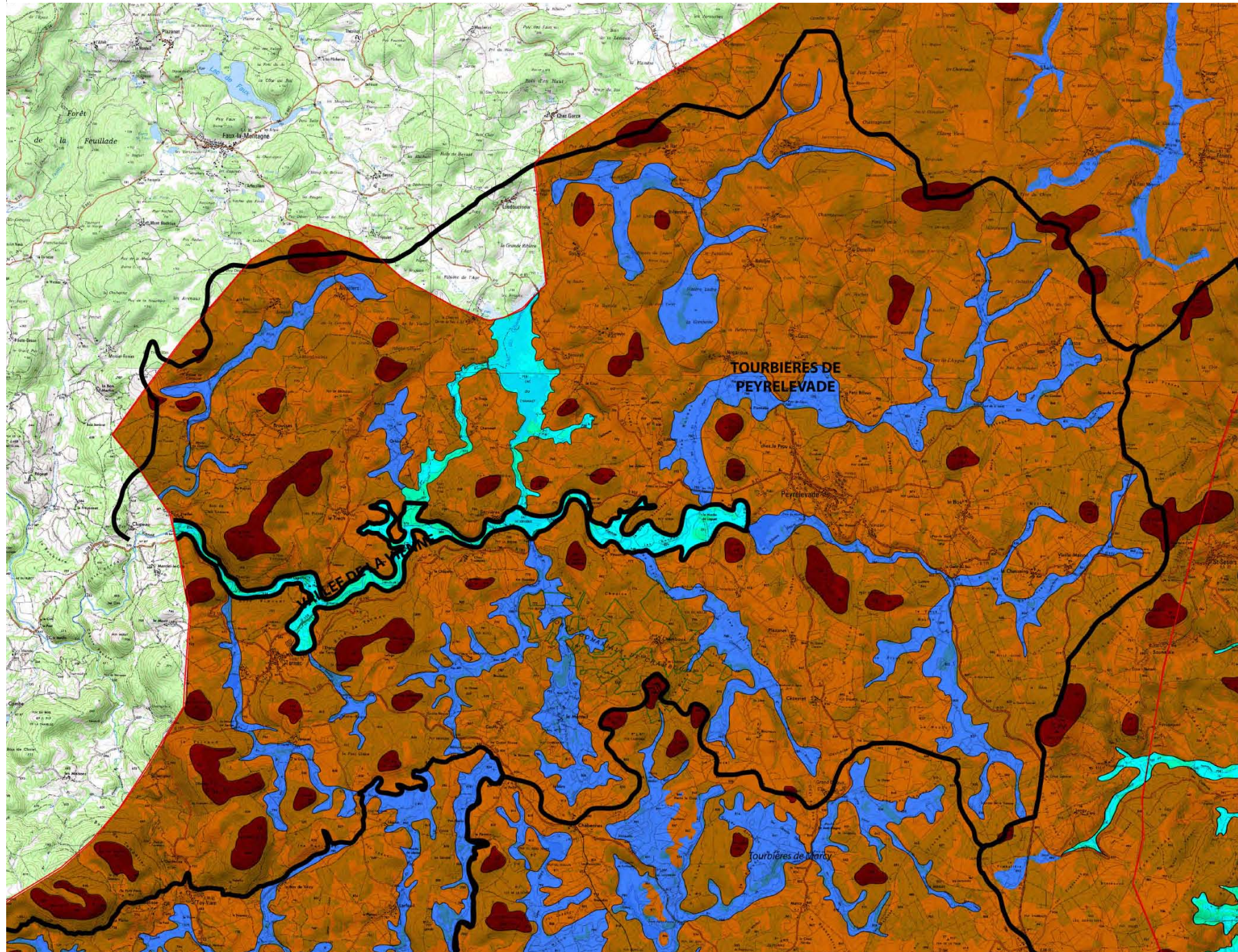
Occupée en son centre par le bourg de Peyrele-

vade, l'unité accueille une faible densité bâtie et demeure un paysage de grands espaces, révélé depuis le panorama des «éoliennes».



1- Les fonds tourbeux du ruisseau du Pont de Caux, vus depuis les Huit Ponts (RD 21)

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE



LES TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE

STRUCTURES SPATIALES

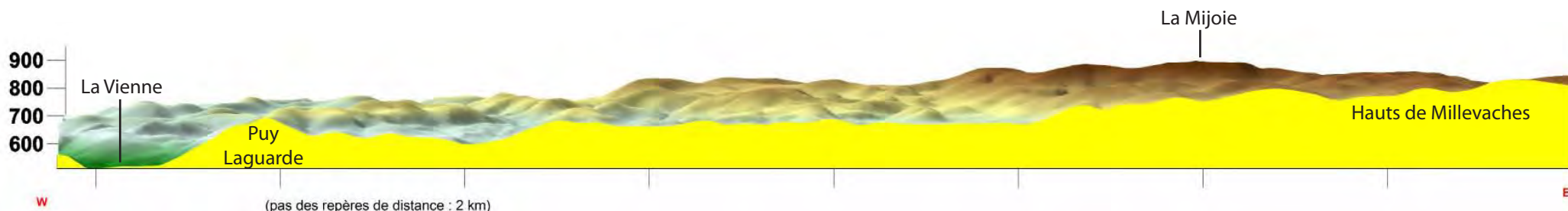
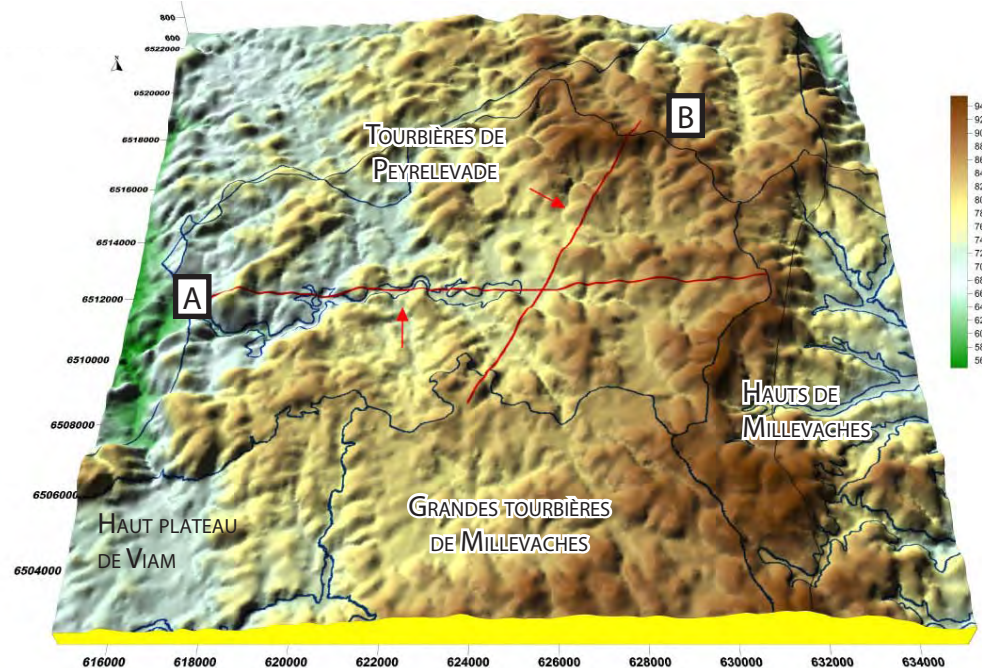
Structurellement, l'unité s'organise tel un «amphithéâtre» tourné vers l'Ouest, aux sommets formés à l'Est par les Hauts de Millevaches et au Nord par le «massif» de la Mijoie.

Les versants de ces reliefs élevés sont parcourus et entaillés par de nombreux cours d'eau (R^{aux} de Chamboux, du Pont du Caux...) qui relèvent tous du bassin versant de la Vienne.

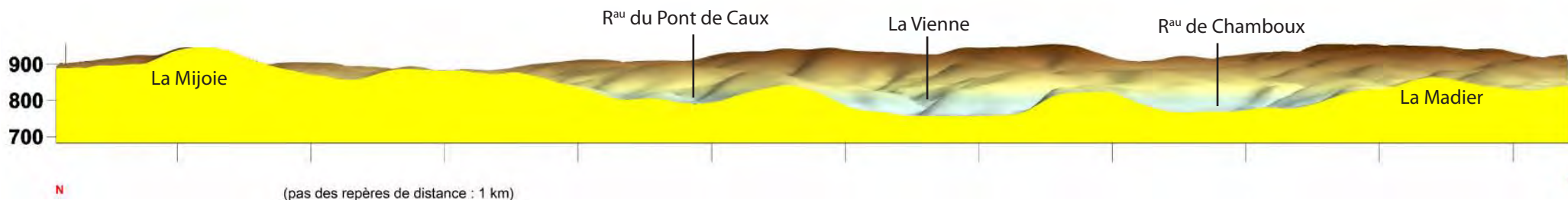
Prenant naissance dans l'extrémité Sud-Est de l'unité, la Vienne forme une rivière emblématique du Limousin, qui évolue à l'instar des rus et ruisseaux de l'unité dans les fonds tourbeux de structures alvéolaires plus «étirées» ou «allongées» que les «cuvettes» des Grandes Tourbières de Millevaches.

Nourrie de nombreux affluents, la rivière quitte le département corrézien en creusant une vallée aux versants abrupts (notamment en aval de Peyrelevalde, à hauteur de Tarnac), qui annoncent son futur statut d'unité.

BLOC DIAGRAMME DES TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE

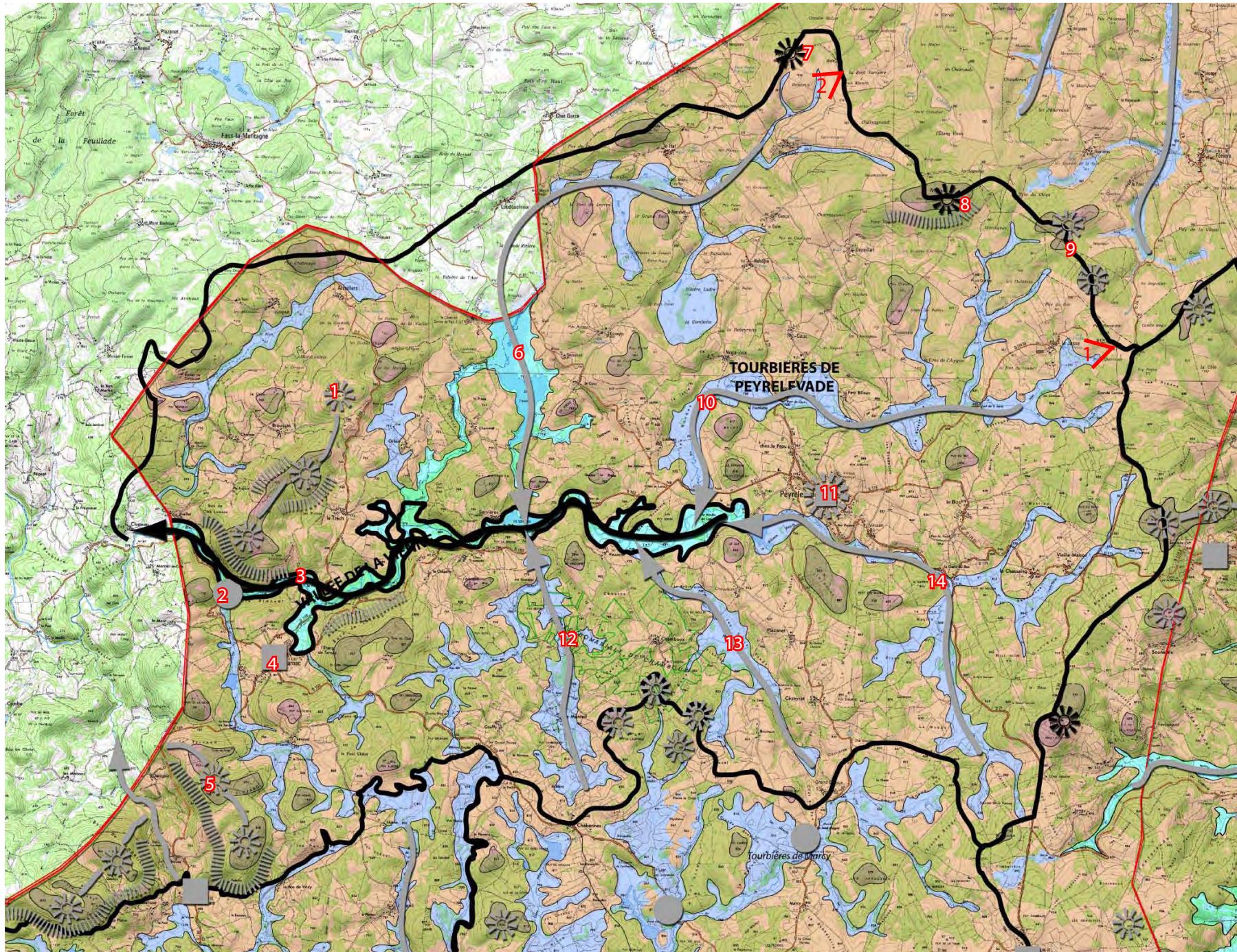


A-DE LA VIENNE AUX HAUTS DE MILLEVACHES - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



B-DE LA MIJOIE À «LA MADIER» - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE



LES TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-«MASSIF» DU PUY BROUSSARD = Dédié au Puy Broussard et ses 835 m d'altitude, cet ensemble de puys délimité au Sud par la Vienne et à l'Est par le Lac du Chammet, forme la limite Ouest de l'unité.

2-ROCHER DE SAINTE MARGUERITE = Cette singularité naturelle est un lieu de promenade bien connu des habitants. La cascade d'ailleurs fait l'objet de cartes postales.

3-VALLÉE DE LA VIENNE = Forme une structure d'articulation majeure de l'unité, notamment en aval du bourg de Peyrelevade.

4-BOURG DE TARNAC= Situé à proximité de la vallée de la Vienne, il est un carrefour essentiel de l'unité, par les routes départementales qui s'y croisent (RD 160, 109 et 109E).

5-PUY DE CLUZARD-MONTAGNE DE TOY-MONT SALVY ET ROC DES JACQUES = Déjà abordés en tant qu'horizon de l'unité «Haut plateau de Viam», ces puys composent la limite Sud-Ouest de l'unité.

6-LAC DU CHAMMET= Occupant une section de la vallée de la Chandouille, ce lac est relié artificiellement à la rivière Le Dorat, pour contribuer à l'alimentation constante du lac de Vassivière.

7-PUY BRUT = Ce puy de 897m souligné par 6 éoliennes, forme un événement esthétique surprenant dans l'unité des «Tourbières de Peyrelevade» et un emblème moderne de ce territoire.

8-LA MIJOIE = S'imposant dans le paysage avec ses 948m, la Mijoie forme un élément d'orientation important, emprunté par la ligne de séparation des eaux des bassins versants de la Vienne et de la Creuse, et donc le contour nord de l'unité.

9-PUY DE L'AIGUILLE ET PUY DE LA GARDE = Ponctuent la limite nord de l'unité.

10-VALLÉE DU R^{AU} DU PONT DE CAUX = Parcourue par le ruisseau du même nom, elle contribue à l'individualisation nord du «plateau» occupé par le bourg de Peyrelevade, délimité au sud par les fonds tourbeux de la Vienne.

11-BOURG DE PEYRELEVADE = Bourg emblématique de l'unité, installé en balcon au-dessus des fonds tourbeux de la Vienne.

12-«VALLÉE» DU R^{AU} DU MONTEIL = Parcourue par le ruisseau du Monteil, il est l'un des affluents Sud de la Vienne la

reliant aux Grandes Tourbières de Millevaches.

13-VALLÉE DU R^{AU} DE CHAMBOUX = Parcourue par le ruisseau du Monteil, il est l'un des affluents Sud de la Vienne la reliant aux Grandes Tourbières de Millevaches.

14-FONDS TOURBEUX DE LA VIENNE = Discret cours d'eau jusqu'au bourg de Peyrelevade, la Vienne évolue dans les premiers kilomètres après sa source, dans des fonds tourbeux.

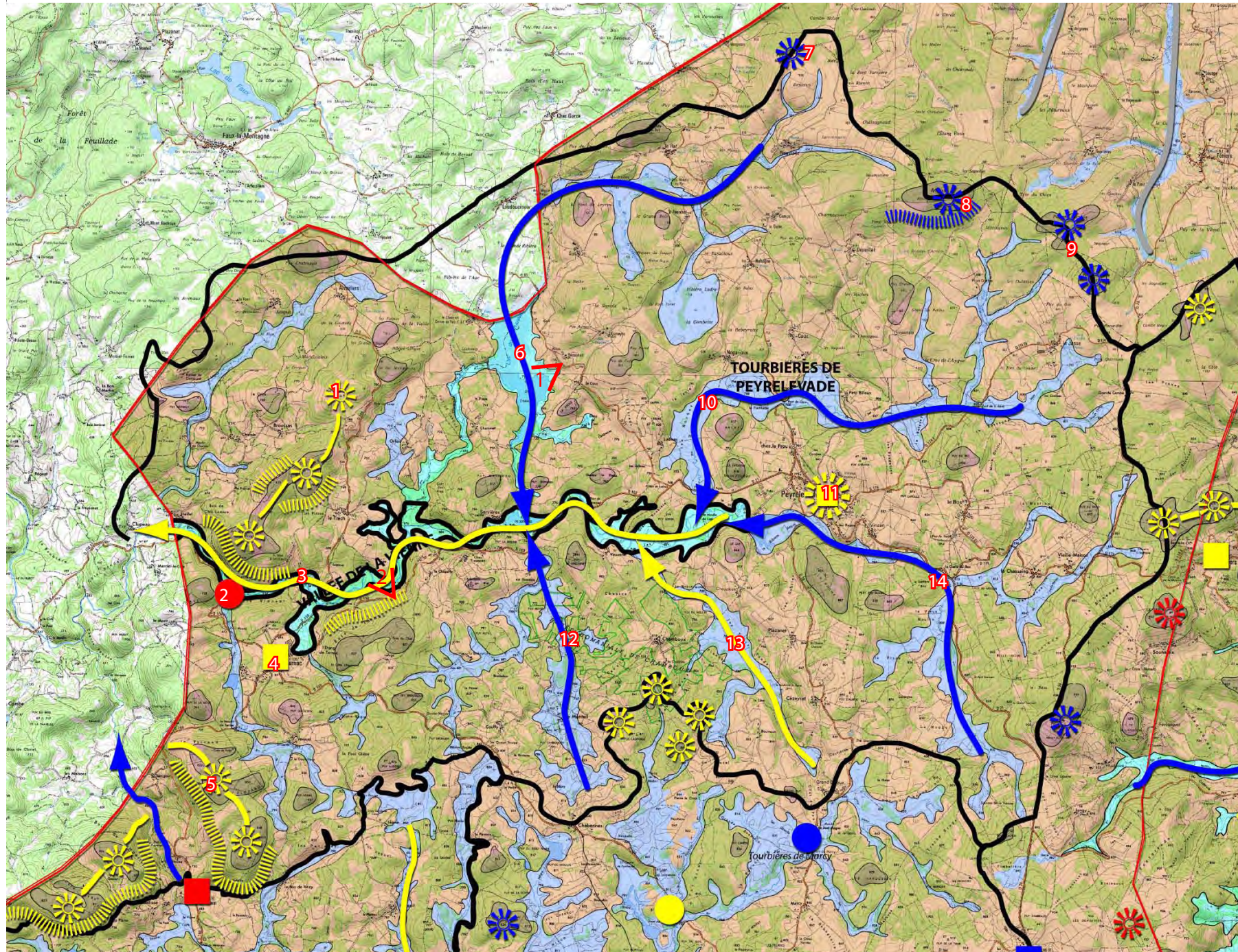


1- Les grands espaces de l'unité, depuis la RD 174E, à l'Est de la Jasse.



2- Les éoliennes du Puy Brut

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE



LES TOURBIÈRES DE PEYRELEVADE

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1 «MASSIF» DU PUY BROUSSARD = Cet ensemble de sommets (dont le puy Broussard est le plus haut) est traversé par la D109. Les bords de routes sont souvent boisés et espaces ouverts agricoles alternent avec les espaces fermés boisés (feuillus et résineux). Les flancs escarpés repérés lors de la localisation des structures spatiales ne sont pas lisibles.

2 ROCHER DE SAINTE MARGUERITE = On accède à la cascade par un chemin. Elle n'est pas visible depuis la route, mais est très connue des habitants. Elle fait l'objet de cartes postales depuis très longtemps.

3 VALLÉE DE LA VIENNE = La vallée de la Vienne aux abords de Tarnac en direction de l'est par la D160 forme une dépression lisible. Globalement, il y a peu d'endroits dégagés en bord de route pour pouvoir la lire.

4 BOURG DE TARNAC = Installé sur un replat, le centre bourg au centre d'une vaste «clairière agricole» entourée de «massifs» forestiers se détache mal du système bocager.

5 PUY DE CLUZARD-MONTAGNE DE TOY-MONT SALVY ET ROC DES JACQUES = Ces puys se détachent depuis Tarnac, mais les bords de route souvent boisés ne permettent pas d'en avoir une lecture évidente. Leurs versants Ouest constituent avec le Roc des Jacques et le Mont Salvly l'horizon du bourg de Toy Viam.

6 LAC DU CHAMMET = La D21 surplombe assez longtemps le lac. En aval, la vallée de la Chandouille est aussi très lisible car elle dévoile de nombreux fonds plats tourbeux tout autour du Rat.

7 PUY BRUT = Ce puy chauve de 897m est surmonté de 6 éoliennes qui se voient de très loin.

8 LA MIJOIE = Le sommet de la Mijoie culmine au dessus des tourbières et terres agricoles verdoyantes. Ces flancs escarpés sont encore plus marqués car ils sont plantés de résineux.

9 PUY DE L'AIGUILLE ET PUY DE LA GARDE = Ces puys comme la Mijoie culminent au dessus des espaces agricoles dégagés. Plantés de résineux, cela renforce leur présence.

10 VALLÉE DU R^{AU} DU PONT DE CAUX = Les fonds tourbeux sont visibles depuis les D78 et D21. On peut voir des cordons de pins et de caducs en formation en limite de parcelle. Certains bosquets de pins se constituent au centre des tourbières. Pour le moment lisibles, ces fonds sont néanmoins en danger.

11 BOURG DE PEYRELEVADE = Le bourg est un carrefour traversé par les D78 et D21. La masse bâtie dense du bourg ancien se lit lorsque l'on approche du village par des fenêtres dans la végétation.

12 «VALLÉE» DU R^{AU} DU MONTEIL = La vallée abritant de vastes fonds plats tourbeux serpente dans un paysage agricole

très ouvert constitué de collines de très faible amplitude altimétrique. L'effet vallée est renforcé par les massifs boisés qui cernent l'espace ouvert et permettent de lire la vallée.

13 VALLÉE DU R^{AU} DE CHAMBOUX = La D78 en surplomb, permet de découvrir cette vallée très ouverte qui forme une dépression dans le paysage avec alternance de champs, prairies et bosquets.

14 FONDS TOURBEUX DE LA VIENNE = La D21 longe et surplombe des paysages ouverts et dégagés constitués de fonds tourbeux très larges qui s'enchainent les uns à la suite des autres.

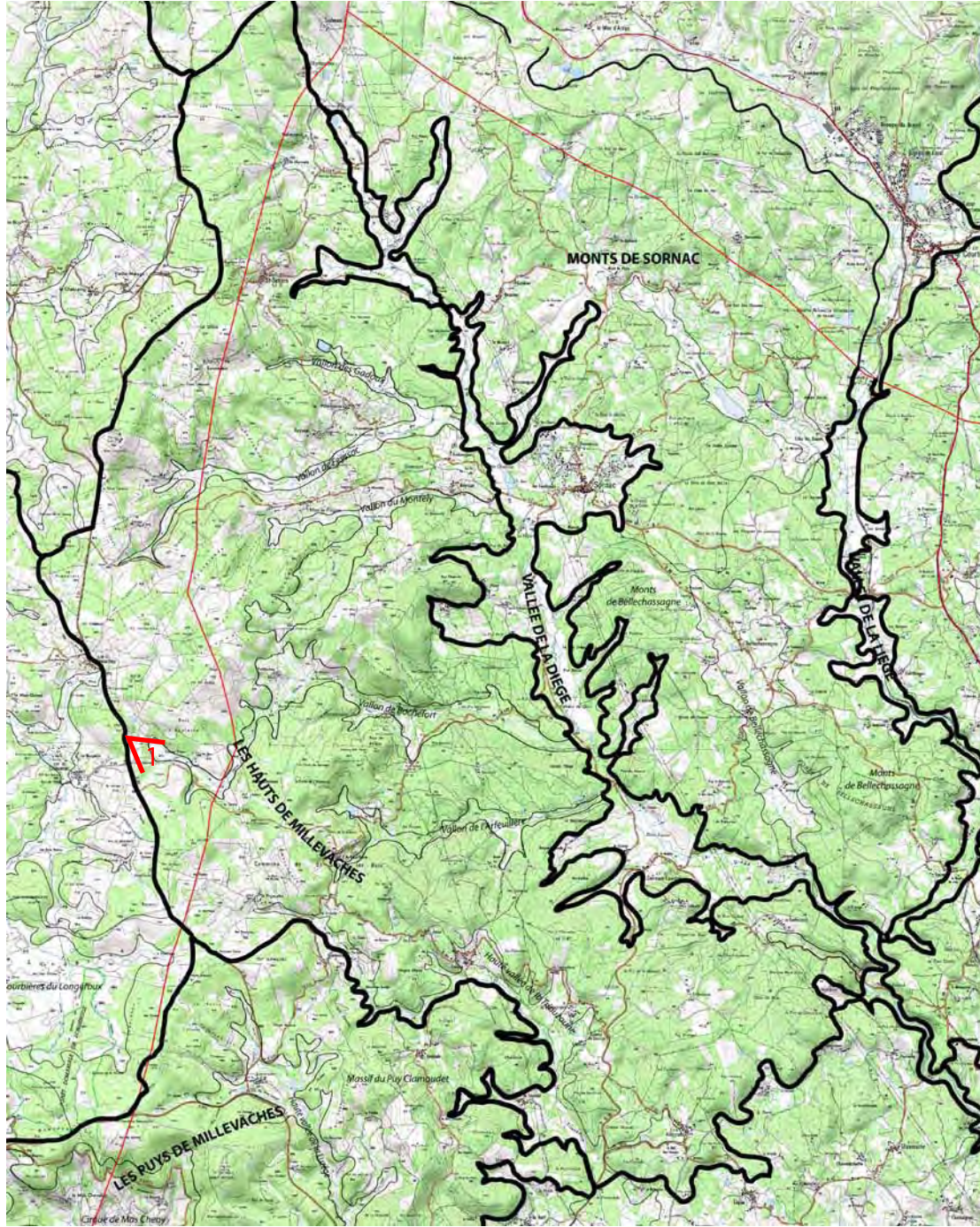


1- Le lac du Chammet, vu depuis la RD 21 au sud de Bésassas.



2- La vallée de la Vienne et ses versants abrupts, vue depuis la RD 160.

CONTOURS DE L'UNITÉ - HAUTS DE MILLEVACHES



LES HAUTS DE MILLEVACHES

PRÉSENTATION

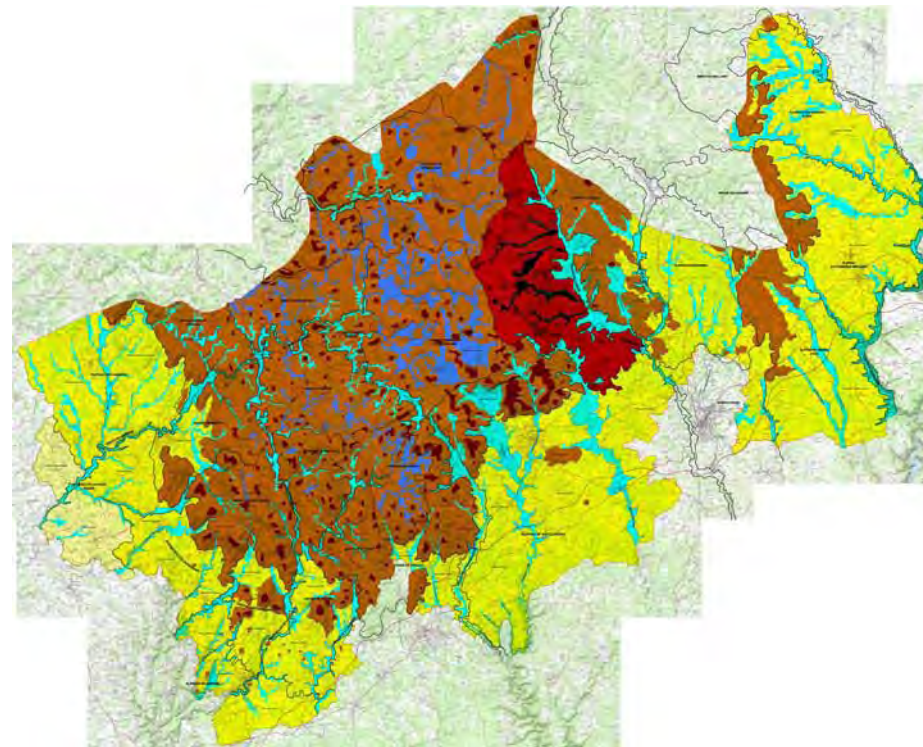
L'unité des Hauts de Millevaches est caractérisée par un chapelet de hauts sommets (d'où son nom) continus et semblables à ceux des Puy de Millevaches (dont l'emblématique Mont Bessou).

Très proches morphologiquement des Puy de Millevaches avec un plateau supérieur entaillé par plusieurs «vallées» (vallons de l'Arfeuillère, de Rochefort, du Montely, de Feyssac et des Gadoux), les Hauts de Millevaches ne bénéficient pas de la même reconnaissance ou ne procurent pas la même «pregnance».

Le contraste entre les Hauts de Millevaches et la vallée de la Diège ne pouvant rivaliser avec celui entretenu entre les Puy de Millevaches et les Plateaux de Haute-Corrèze.

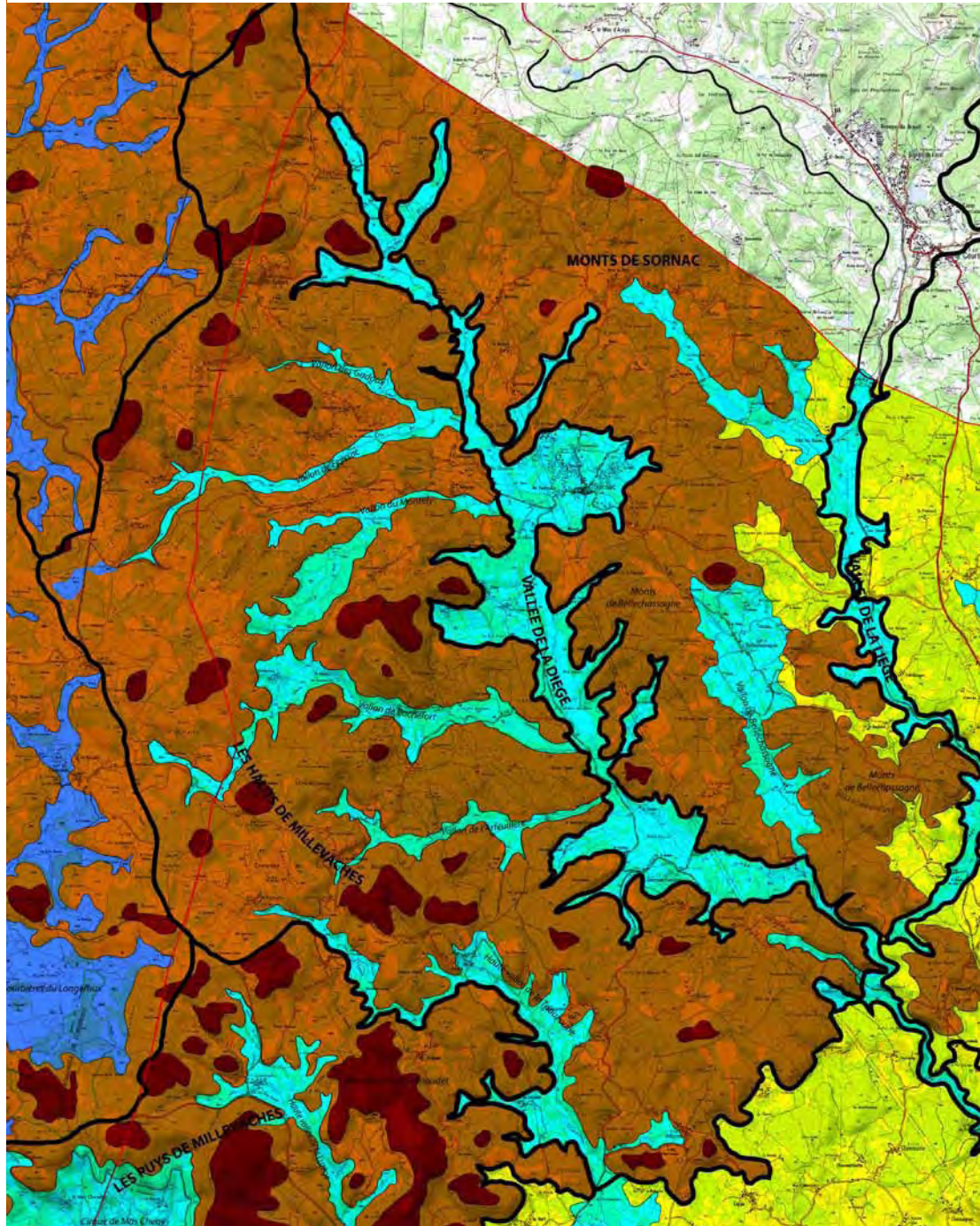
Concernant les contours de l'unité, la RD36 a été retenue comme limite Ouest en raison de sa fréquentation et de sa situation géographique (grosso-modo sur une ligne de crête), productrice de panoramas à 360° permettant d'embrasser simultanément les Grandes tourbières et les Hauts de Millevaches.

La haute vallée de la Triouzoune et la vallée de la Diège, quant à elles, forment respectivement les limites Sud et Est de l'unité, alors que la limite Nord emprunte le Puy Nourrier.



1- Vue sur les Hauts de Millevaches et les Monts du Cantal au loin depuis la RD 36

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - HAUTS DE MILLEVACHES



LES HAUTS DE MILLEVACHES

STRUCTURES SPATIALES

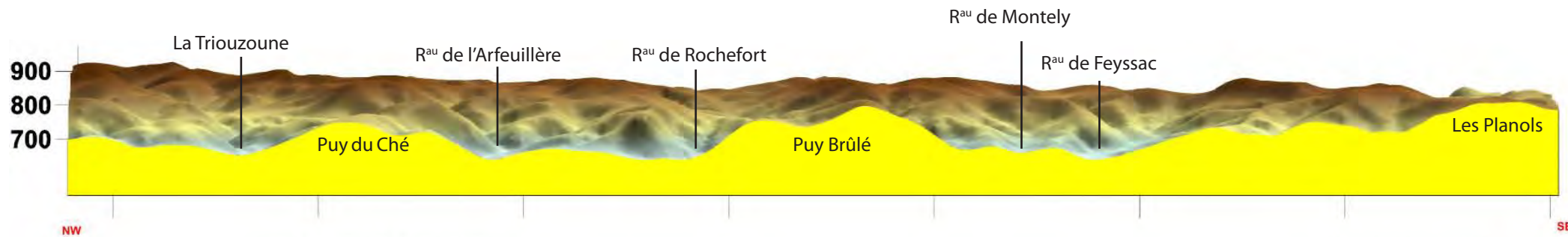
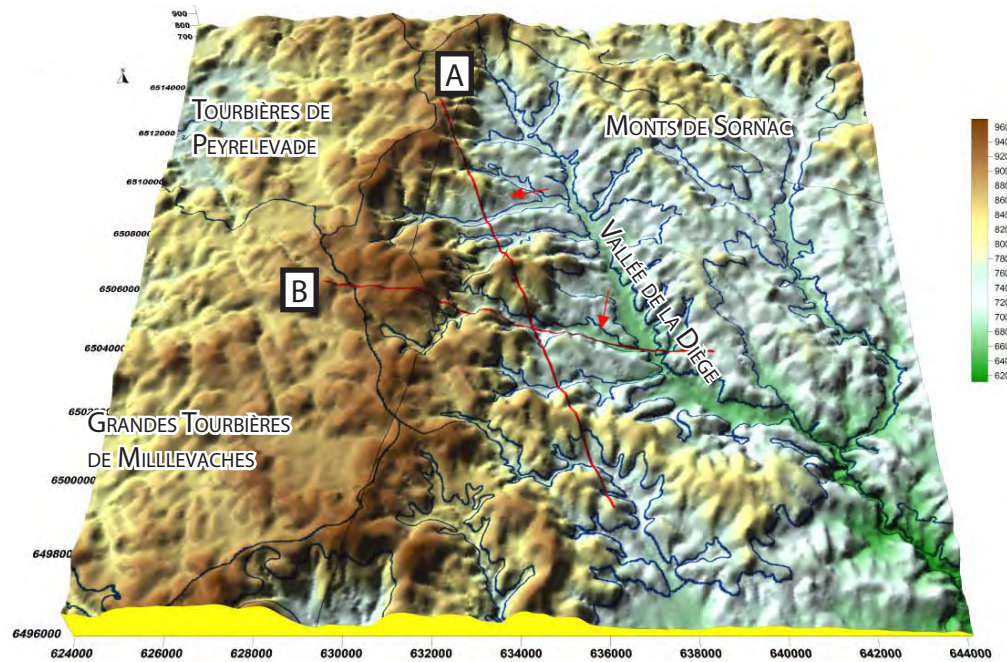
Structurellement, l'unité détient un modelé très «typé», formé du plateau supérieur, entaillé régulièrement par plusieurs vallées (orientées Ouest-Est) ; elle s'établit ainsi entre 956m et 700m d'altitude.

Creusées par de modestes ruisseaux (R^{aux} de l'Arfeuillère, de Rochefort, du Montely, de Feyssac et des Gadoux), les «vallées» individualisent des fragments du plateau supérieur, parfois surmontés d'un sommet comme le Puy Brûlé (903m).

A cette morphologie rythmée s'ajoutent les hauts sommets Est de l'unité parmi lesquels figurent les Planoux 906m, la Garde-936m, le Mont Audouze-956m, Puy de la Gane 952m, Puy des Pouges-953m, la Gaillère-955m et le Puy du Ché-908m.

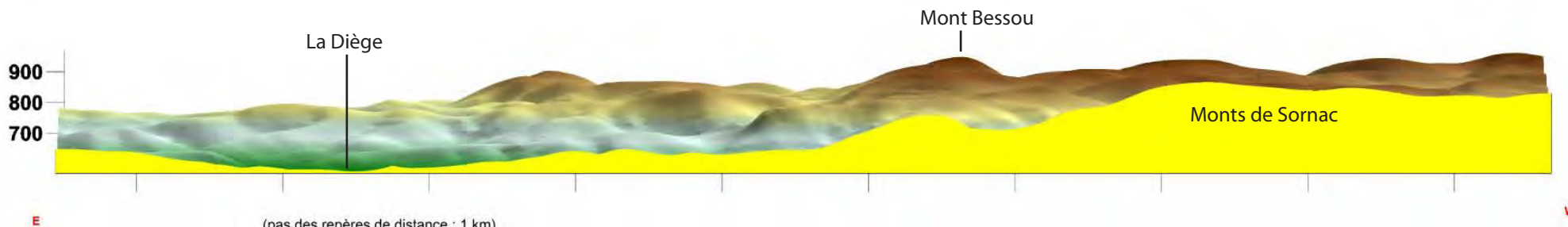
Tournée vers la vallée de la Diège, cette unité annoncent les retombées Est du plateau supérieur dont les sursauts se manifestent dans les Monts de Sornac, ou plus loin dans le Massif des Agriers ou encore les Monts d'Aix.

BLOC DIAGRAMME DES HAUTS DE MILLEVACHES



(pas des repères de distance : 2 km)

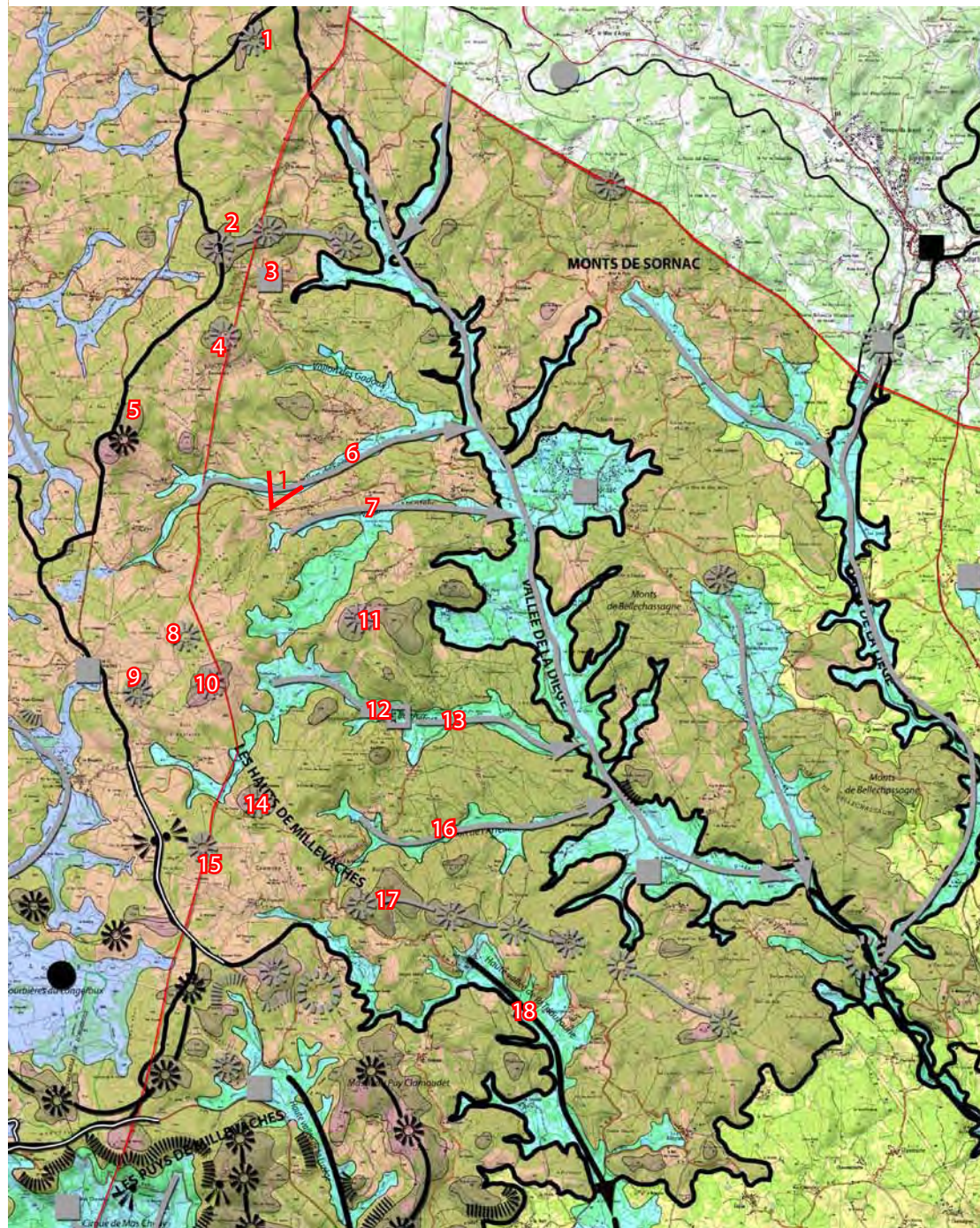
A-DES HAUTS DE MILLEVACHES À LA LIÈGE EN PASSANT PAR BELLECHASSAGNE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST



(pas des repères de distance : 1 km)

B-DE LA DIÈGE AUX MONTS DE SORNAC - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE NORD

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - HAUTS DE MILLEVACHES



LES HAUTS DE MILLEVACHES

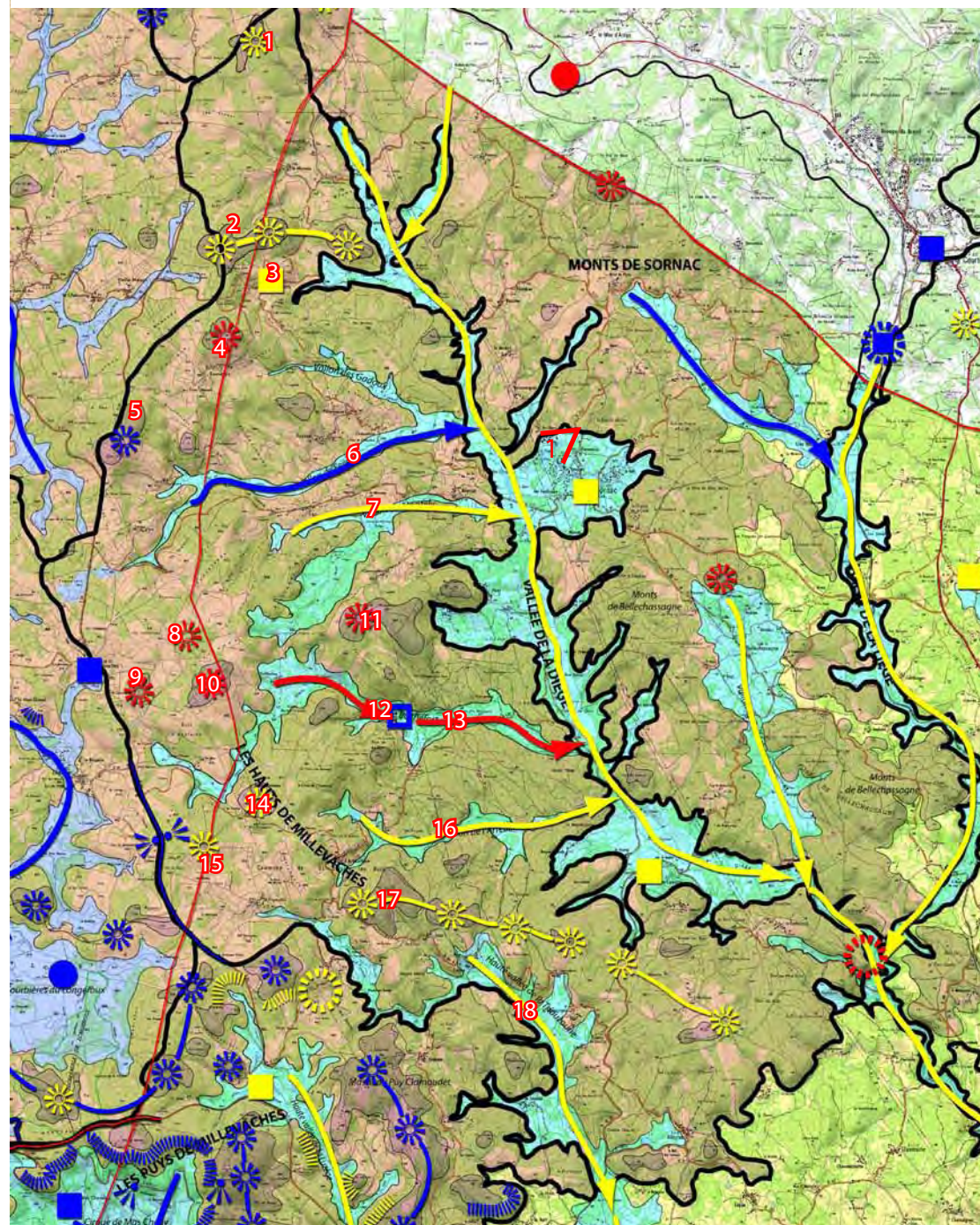
STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-PUY NOURRIER = Haut sommet formant la limite nord de l'unité
- 2**-LES PLANOUX = Emprunté par la limite de l'unité, le bourg de St-Setiers est adossé à son versant sud-ouest.
- 3**-BOURG DE ST-SETIERS = Principal bourg de l'unité, blotti sur les versants des Planoux.
- 4**-LA GARDE = Haut sommet de 936m.
- 5**-MONT AUDOUZE = Surmonté d'un relais, il constitue un point de repère dans le paysage et culmine à 956m d'altitude.
- 6**-VALLON DE FEYSSAC = Parcouru par le ruisseau de Feyssac, il contribue à la géographie rythmée de l'unité.
- 7**-VALLON DU MONTÉLY = Parcouru par le ruisseau de Montély, il contribue à l'individualisation nord du «massif» du Puy Brûlé.
- 8**-PUY RIGUET = Haut sommet de 957m. dominant le bourg de Millevaches.
- 9**-PUY DE LA GANE = Haut sommet de 943m. dominant le bourg de Millevaches.
- 10**-PUY DES POUGES = Haut sommet de 953m. dominant le bourg de Millevaches.
- 11**-PUY BRÛLÉ = Surmonte un relief individualisé au nord par le vallon de Montély et au sud par le vallon de Rochefort.
- 12**-CHÂTEAU DE ROCHEFORT = château construit sur un éperon rocheux au XVIème siècle.
- 13**-VALLON DE ROCHEFORT = Parcouru par le ruisseau de Rochefort, il contribue à l'individualisation sud du «massif» du Puy Brûlé et abrite le château de Rochefort.
- 14**-PUY BUGEAT = Haut sommet de 925m.
- 15**-LA GAILLÈRE = Haut sommet de 955m.
- 16**-VALLON DE L'ARFEUILLÈRE = Parcouru par le ruisseau de l'Arfeuillère, il contribue à la géographie singulière de l'unité et abrite le bourg de l'Arfeuillère (commune de St-Sulpice les Bois).
- 17**-PUY DU CHÉ = Puy de 908m d'altitude, dominant une ligne de crête formé de plusieurs puys.
- 18**-HAUTE VALLÉE DE LA TRIOUZOUNE = Partie encaissée de la Triouzoune, non décelable depuis les plateaux de Haute-Corrèze mais révélée lors de l'emprunt de la route départementale 49.



1- Vue sur la vallée et le village de Feyssac depuis la RD 21 à proximité de Mas le Pouge

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - HAUTS DE MILLEVACHES



LES HAUTS DE MILLEVACHES

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-PUY NOURRIER = Ce sommet est visible par séquences depuis la D174, mais la faible amplitude du relief ne rend pas évidente sa lisibilité pour un œil non averti.

2-LES PLANOUX = Le sommet des Planoux et les 2 autres sommets qui l'accompagnent sont aussi visibles depuis la D174 au nord de St Sétiers. La faible amplitude de relief entre le plateau et les sommets ne les rend lisibles.

3-BOURG DE ST-SETIERS = Abrisé par les Planoux, le bourg très étendu avec un bâti peu dense, de grandes parcelles végétalisées est plus ou moins lisible pour les profanes.

4-LA GARDE = Situé dans un environnement forestier avec peu d'amplitude de relief, le sommet est peu lisible.

5-MONT AUDOUZE = Comme pour la Garde, ce mont serait peu lisible si il n'était pas surmonté d'un relais qui constitue un point de repère dans le paysage.

6-VALLON DE FEYSSAC = Depuis la D21, on peut lire par in-

termittence le vallon qui se déroule entre espaces fermés et espaces ouverts dans un paysage à la faible amplitude altimétrique. A noter qu'il est possible d'avoir une vue panoramique à certains endroits sur une grande partie du vallon qui se découpe très bien sur le fond forestier.

7-VALLON DU MONTÉLY = Comme pour le vallon de Feysac, celui du Montély est aussi lisible par intermittence depuis le D21. Une vue panoramique embrasse une grande partie du vallon.

8-PUY RIGUET - 9-PUY DE LA GANE - 10-PUY DES POUGES = La faible amplitude de relief nous dévoile un paysage de collines boisées et prairies qui ne sont différenciés en tant que sommets.

11-PUY BRÛLÉ = Ce puy situé au centre d'un grand massif forestier à la faible amplitude de relief est peu lisible.

12-CHÂTEAU DE ROCHEFORT = Le château est visible depuis la D172 car il existe une perçée dans la forêt.

13-VALLON DE ROCHEFORT = Excepté la tête de bassin qui est très ouverte (mais pas accessible), le vallon se développe en milieu forestier.

14-PUY BUGEAT - 15-LA GAILLÈRE = Ces 2 sommets sont localisés dans un paysage de monts et collines à faible amplitude altimétrique constitué d'un découpage de bois et pré sans rapport avec le relief.

16-VALLON DE L'ARFEUILLÈRE = Le vallon est situé dans un secteur boisé sans vue.

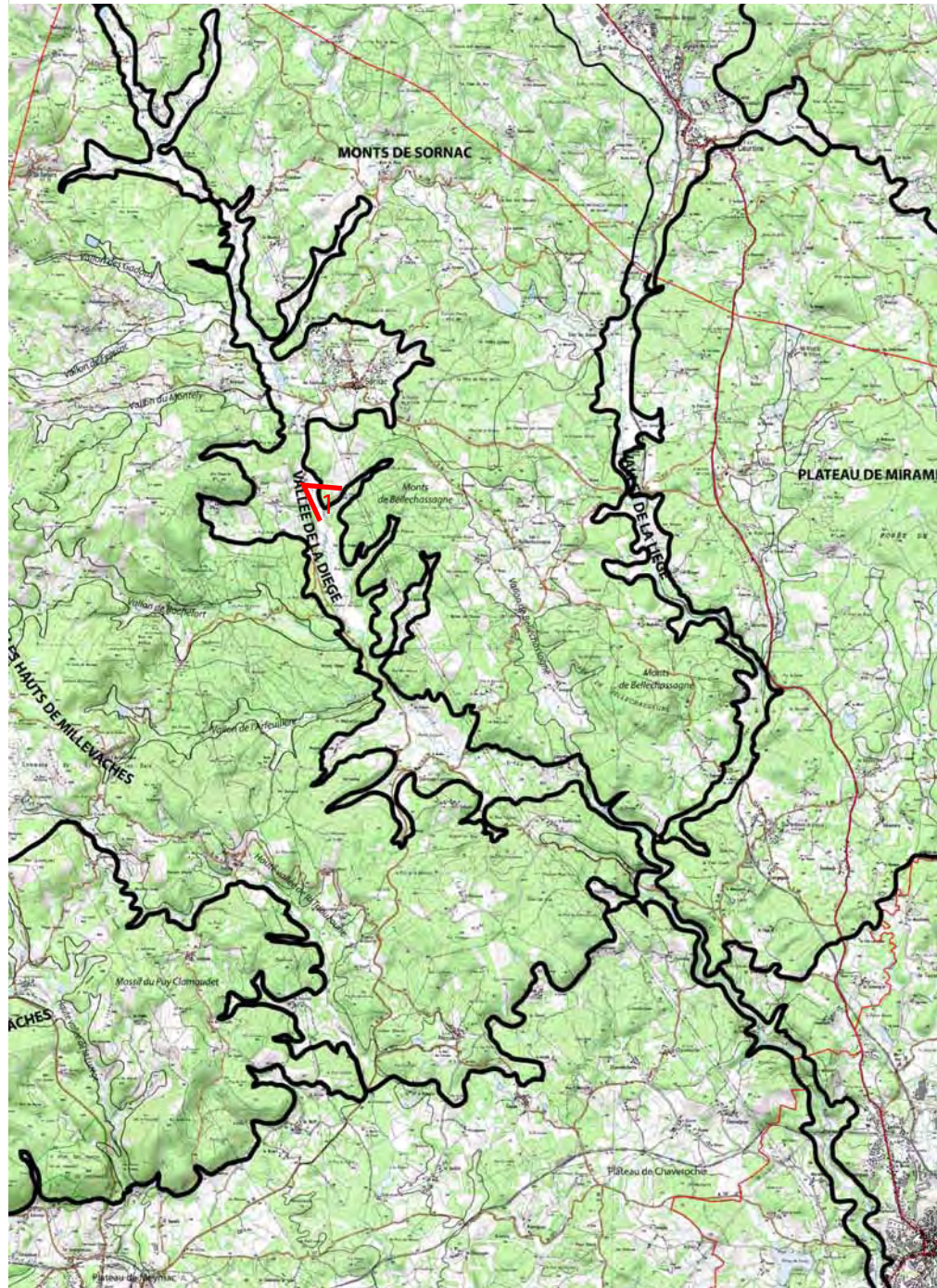
17-PUY DU CHÉ = Cette chaîne de puys dont puy du Ché est le plus haut, fait parti d'un vaste massif forestier; La D49 qui serpente le long au nord de cette chaîne en milieu forestier n'offre pas de vues évidentes.

18-HAUTE VALLÉE DE LA TRIOUZOUNE = Depuis la D49 au sud et au nord du Malaurent, on a une vue d'ensemble sur certains tronçons de la vallée. Ailleurs, le territoire est très boisé et n'offre aucune lecture de cette vallée.



1- Vue sur les Hauts de Millevaches depuis les Monts de Sornac (RD 117)

CONTOURS DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA DIÈGE



LA VALLÉE DE LA DIÈGE

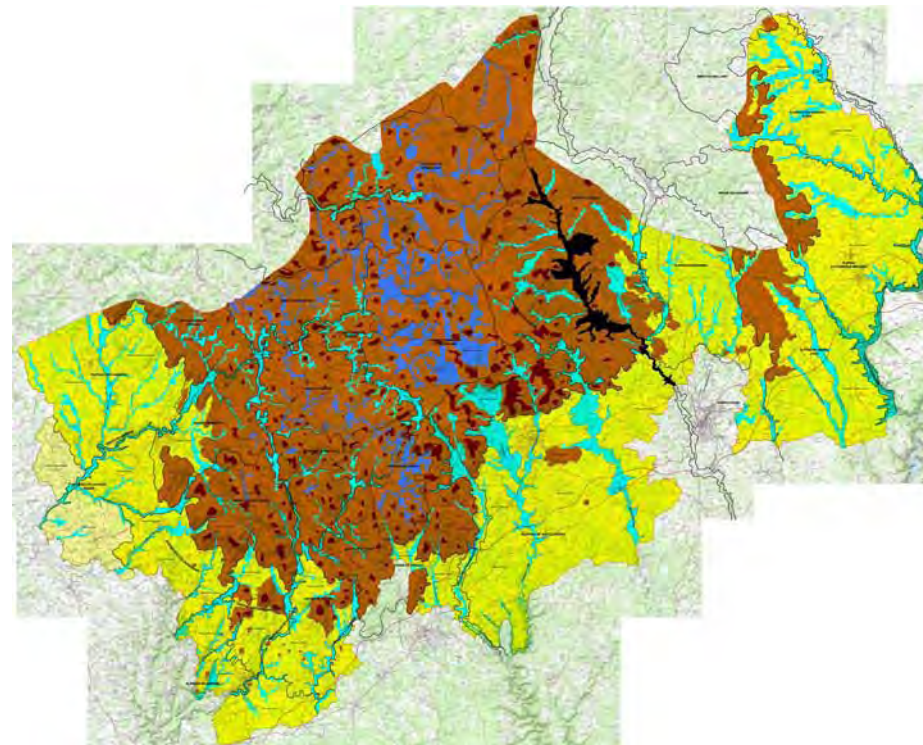
PRÉSENTATION

La vallée de la Diège forme une unité paysagère importante à l'intérieur du Parc Naturel Régional et à l'échelle du tiers Nord-Est du département corrézien.

Creusée par la Diège, cette vallée prend naissance en contrebas du Puy Nourrier et se déploie au pied des Hauts de Millevaches en entaillant les sursauts topographiques du plateau supérieur, qu'elle quitte lors de sa rencontre avec la vallée de la Liège.

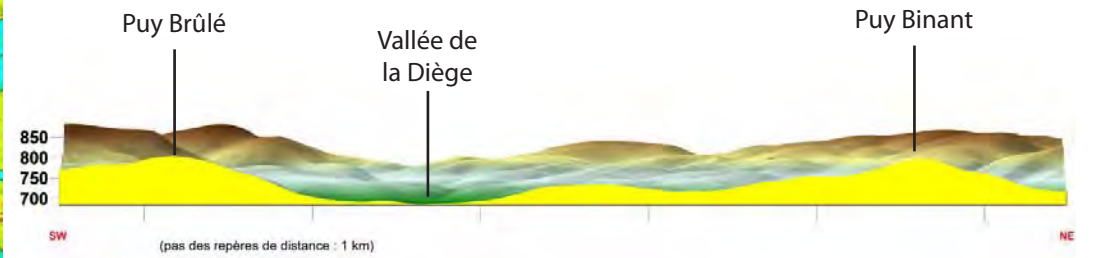
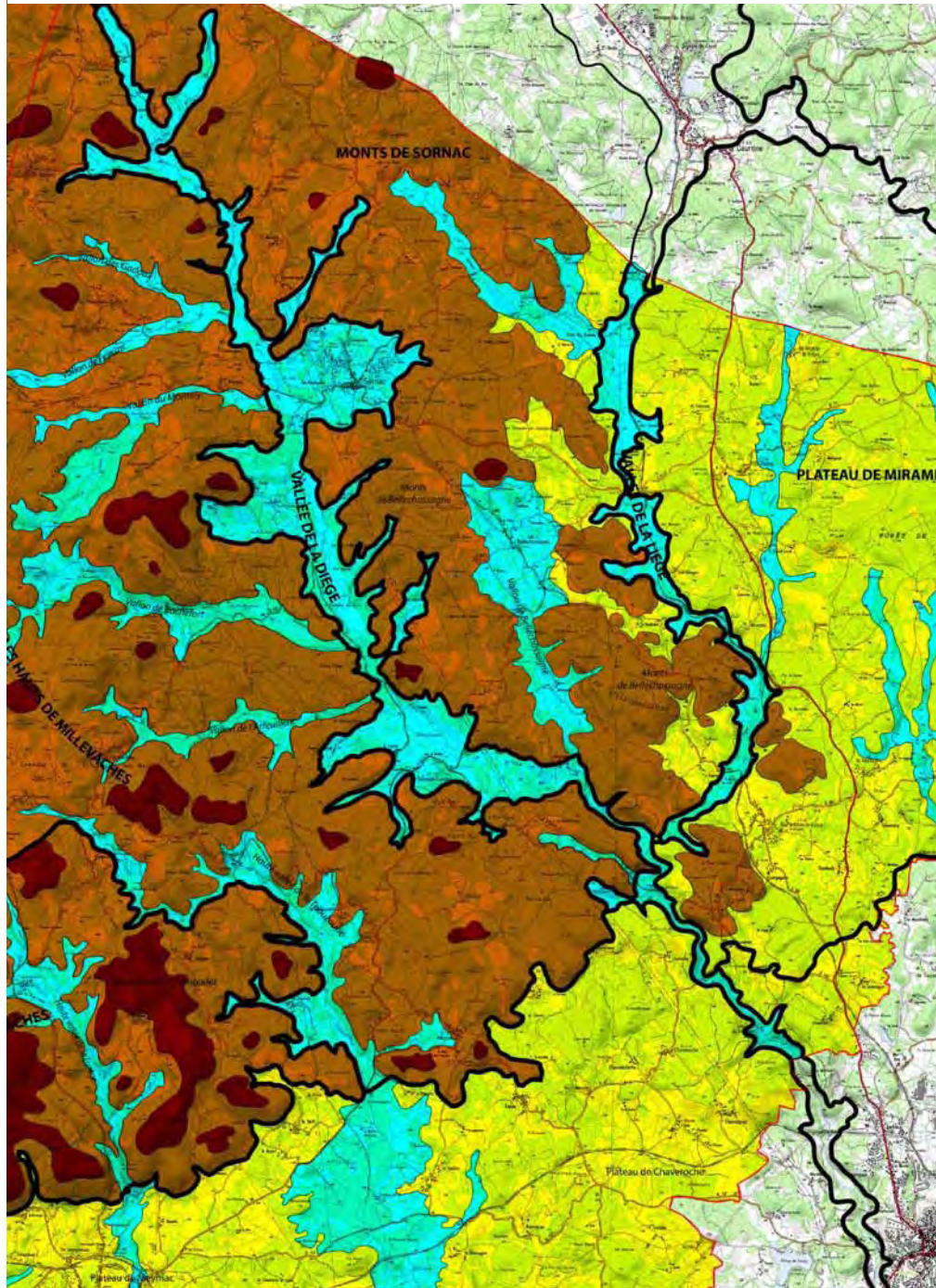
La Diège une fois unie à la Liège, se prolonge ensuite au-delà du secteur d'étude jusqu'au bassin d'Ussel. Elle y traverse la ville avant de creuser de plus en plus profondément les plateaux de Haute-Corrèze jusqu'à sa confluence avec la Dordogne (à hauteur du «site de St-Nazaire»).

Enfin, le dessin des contours de l'unité tient principalement dans le rôle tenu par la vallée en tant que limite entre les Hauts de Millevaches et les Monts de Sornac.

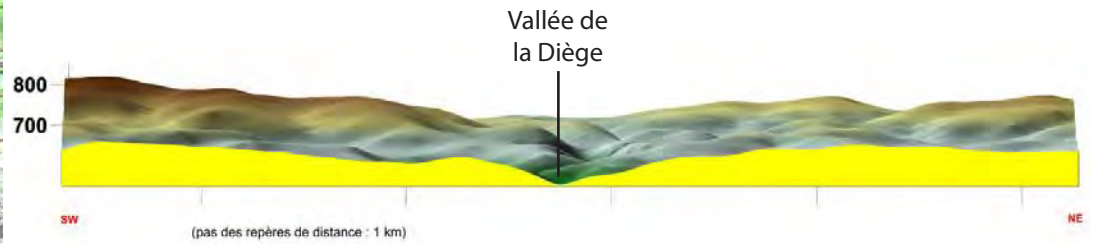


1- Vue sur la vallée de la Diège en direction des Monts de Sornac

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA DIÈGE



B-LA VALLÉE DE LA DIÈGE ENTRE LES HAUTS DE MILLEVACHES ET LES MONTS DE SORNAC - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



C-LA VALLÉE DE LA DIÈGE AU SEIN DES PLATEAUX DE HAUTE-CORRÈZE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD

LA VALLÉE DE LA DIÈGE

STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, l'unité s'organise sur une seule structure spatiale, une vallée, drainée par la Diège et de quelques affluents, comme les ruisseaux de Villevaleix, de Ganeyme (au pied du Puy Nourrier) ou de modestes rus issus des Monts de Sornac.

Les affluents Ouest (R^{aux} de l'Arfeuillère, Rochefort, Montély, Feyssac et Gadoux) n'ont pas été intégrés dans l'unité de la vallée de la Diège, en raison de leur rôle joué dans les Hauts de Millevaches et leur modelé singulier.

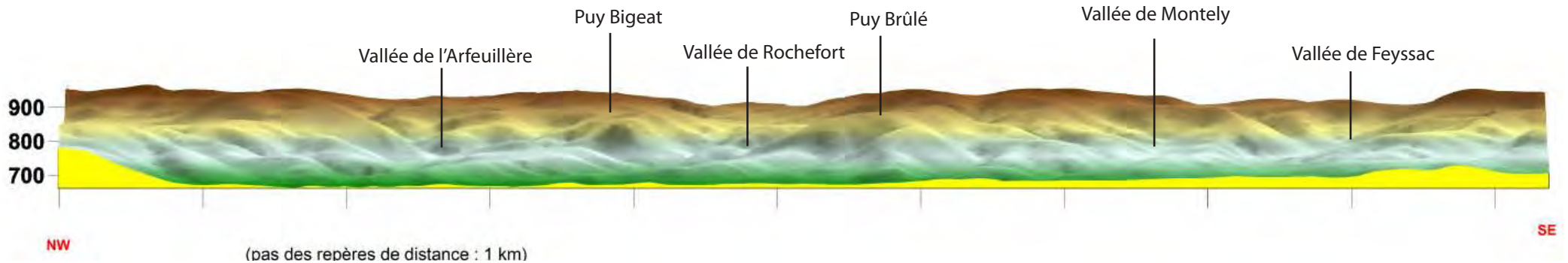
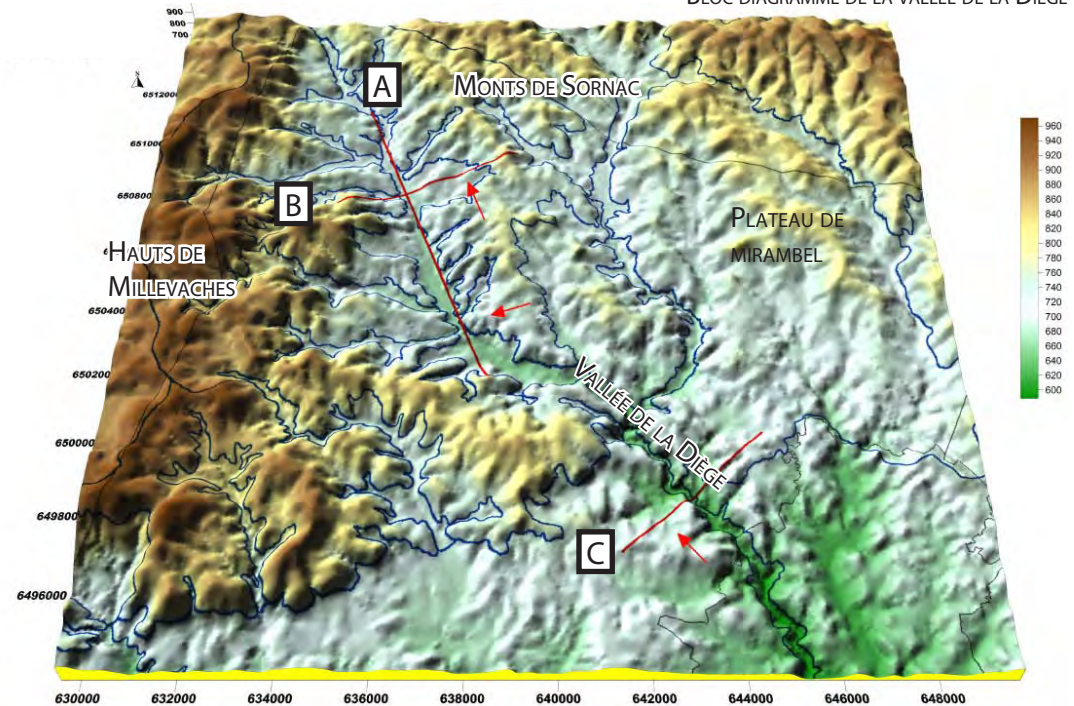
Ainsi, peu variée structurellement (une vallée principale), la vallée de la Diège est nécessairement liée aux unités voisines. Elle est ainsi tenue à l'Ouest par les «re-

tombées» des Hauts de Millevaches (dont le Puy Brûlé est le plus emblématique) et à l'Est par les Monts plus modestes de Sornac.

Elle présente ensuite une configuration différente lors de son départ du plateau supérieur, avec un fond de vallée de plus en plus étroit et encaissé à mesure de sa progression vers le Sud.

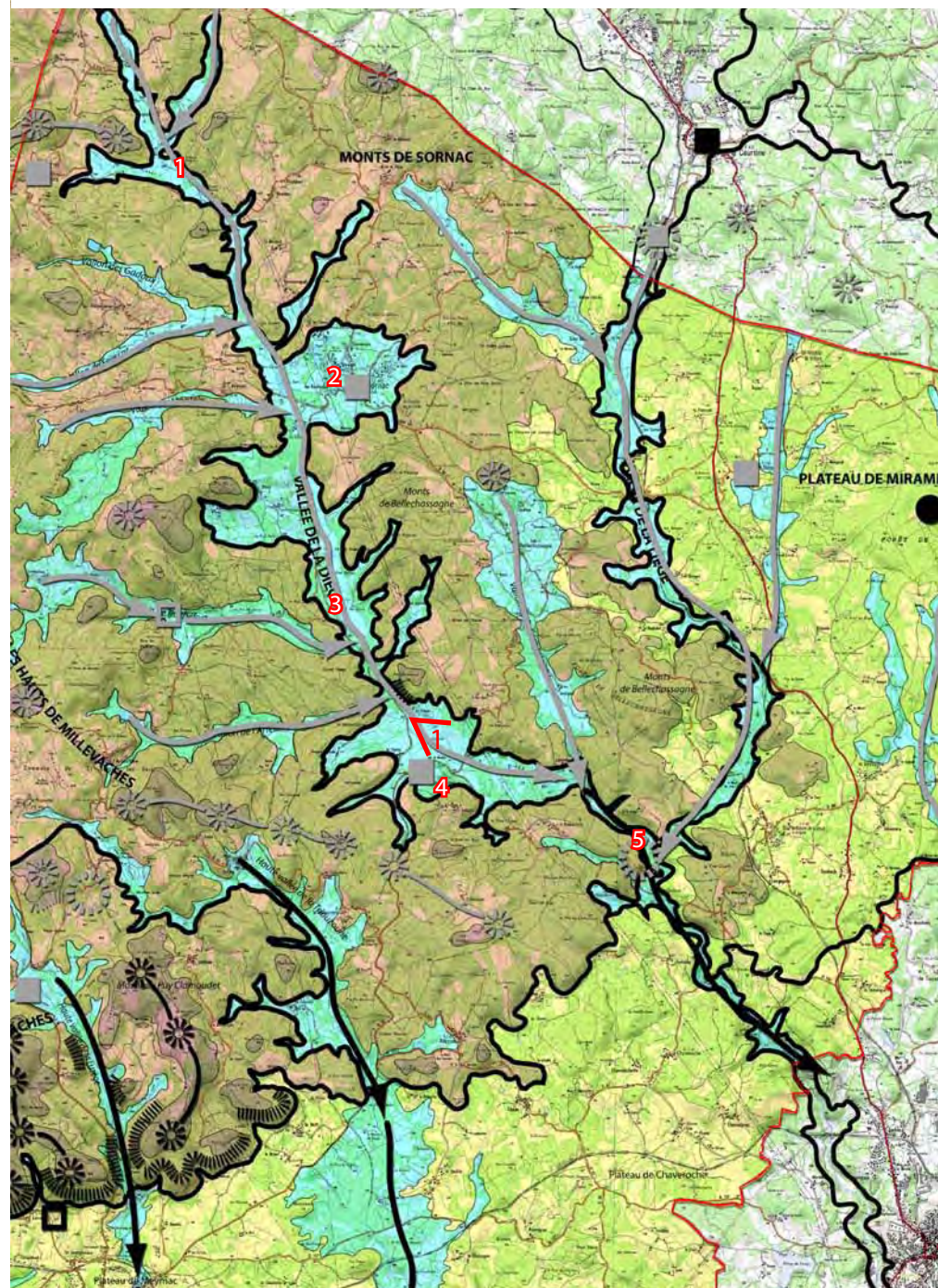
Abritant deux bourgs, Sornac et St-Germain-Lavolps, cette vallée de la Diège est empruntée et traversée par plusieurs routes départementales, qui en font une unité pratiquée et reconnue, malgré son fond parfois boisé.

BLOC DIAGRAMME DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE



A-LA VALLÉE DE LA DIÈGE ET SON HORIZON - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA DIÈGE



LA VALLÉE DE LA DIÈGE

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-TÊTE DE BASSIN DE LA DIÈGE = Naissant au pied du Puy Nourrier, la Diège n'est identifiée cartographiquement qu'à partir de la confluence des ruisseaux de Villevaleix et de Ganeyme.

2-BOURG DE SORNAC= Tourné vers la vallée de la Diège, le bourg de Sornac est blotti dans une alcôve aux pieds des monts qui portent son nom.

3-VALLÉE DE LA DIÈGE = Vallée orientée grosso-modo Nord/Sud, parcourue par la Diège et empruntée par plusieurs routes départementales comme la RD 30.

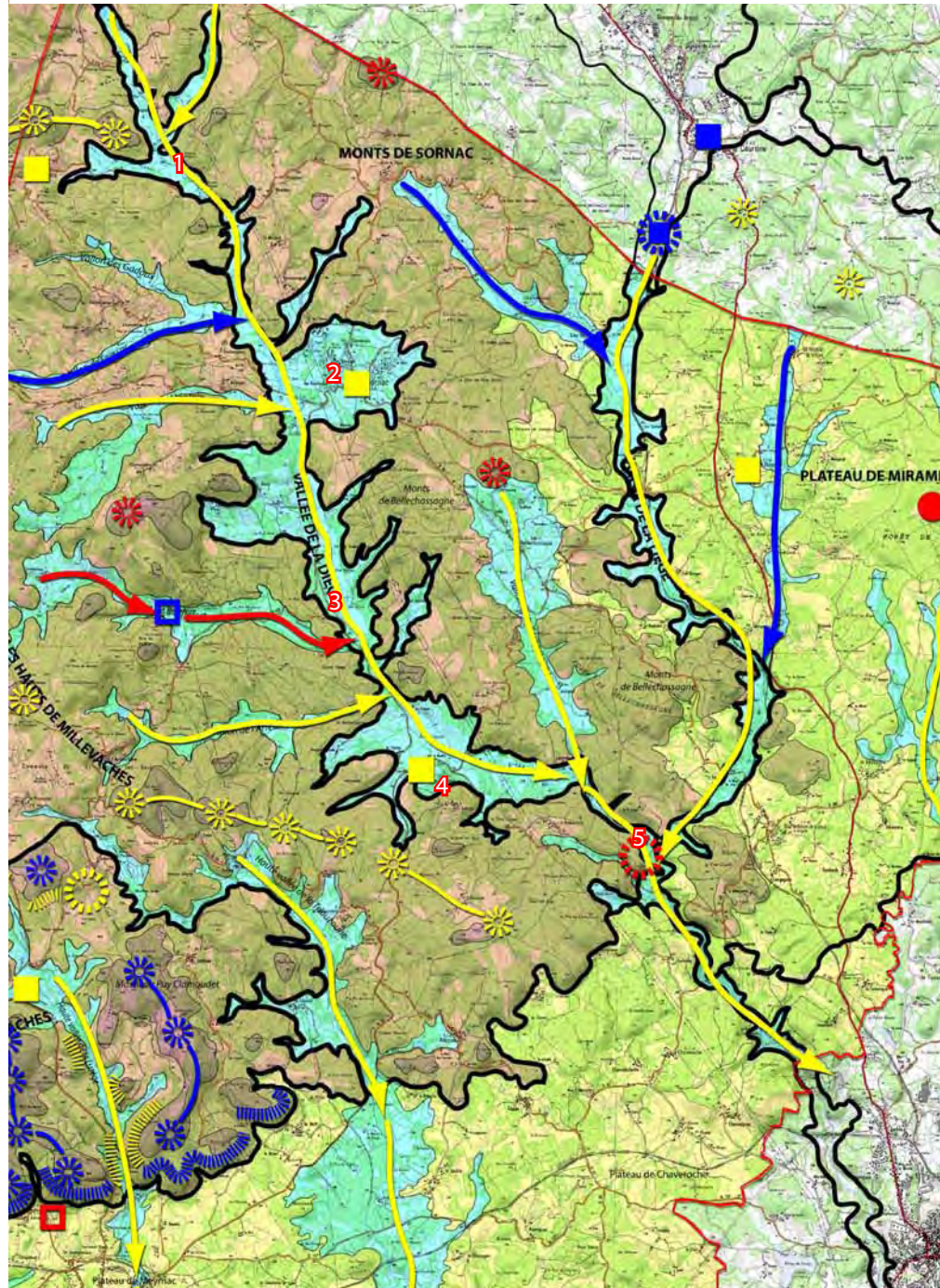
4-BOURG DE ST-GERMAIN-LAVOLPS = Installé au pied d'un versant exposé nord, il occupe un noeud de voies de communication le reliant à Sornac, Bellechassagne, Alleyrat ou encore Ussel.

5-CONFLUENCE DIÈGE/LIÈGE = Rivières dont la confusion est aisée et dont la confluence limite l'unité des Monts de Sornac en annonçant la fin du plateau supérieur.



1- Vue sur la vallée de la Diège et ses riantes prairies à proximité de St-Germain-Lavolps

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA DIÈGE



LA VALLÉE DE LA DIÈGE

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-TÊTE DE BASSIN DE LA DIÈGE = La tête de bassin de la Diège comprenant 3 antennes est située dans un secteur très boisé. Traversée par les 2 branches de la D174, les espaces ouverts qui occupent la tête de bassin sont relativement bien lisibles.

2-BOURG DE SORNAC = Le village est tourné vers la vallée de la Diège car il est cerné par les monts de Sornac. Seule la partie centrale du bourg ancien est densément bâtie. Sur le pourtour, la densité urbaine est relative et de nombreux cordons arborés, bouquets d'arbres ainsi que la végétation des jardins rendent peu lisible le bourg de loin. Il faut sans approcher pour qu'il devienne lisible.

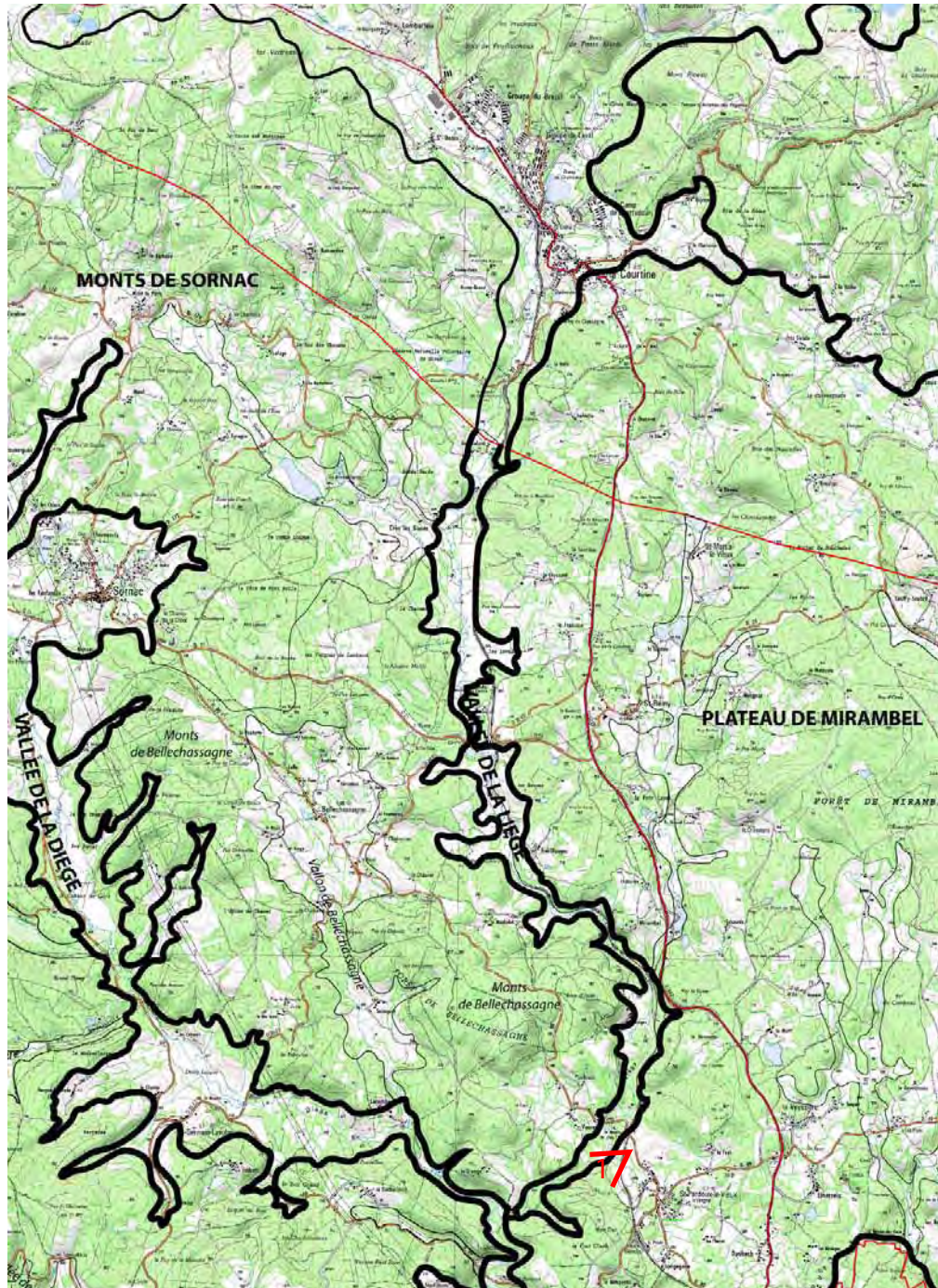
3-VALLÉE DE LA DIÈGE = La vallée est parcourue par un réseau important de routes contrairement à d'autres secteurs et notamment par la D172. Les fonds plats tourbeux qui marquent le fond la vallée semblent être colonisés rapidement par la végétation des coteaux boisés qui déborde largement. Des végétaux en isolé apparaissent au centre des fonds plats et la lisibilité de la partie la plus large de la vallée au pied des monts de Bellechassagne est en danger.

4-BOURG DE ST-GERMAIN-LAVOLPS = Le bourg est tourné vers la

vallée de la Diège au pied de coteaux boisés dans un environnement bocager. Il est lisible seulement lorsque l'on s'en approche.

5-CONFLUENCE DIÈGE/LIÈGE = La confluence Diège/Liège se situe dans secteur très boisé et n'est pas lisible.

CONTOURS DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA LIÈGE



LA VALLÉE DE LA LIÈGE

PRÉSENTATION

La vallée de la Liège forme une unité modeste à l'échelle du secteur d'étude, mais se prolonge par-delà la limite nord, évoluant entre départements creusois et corrézien.

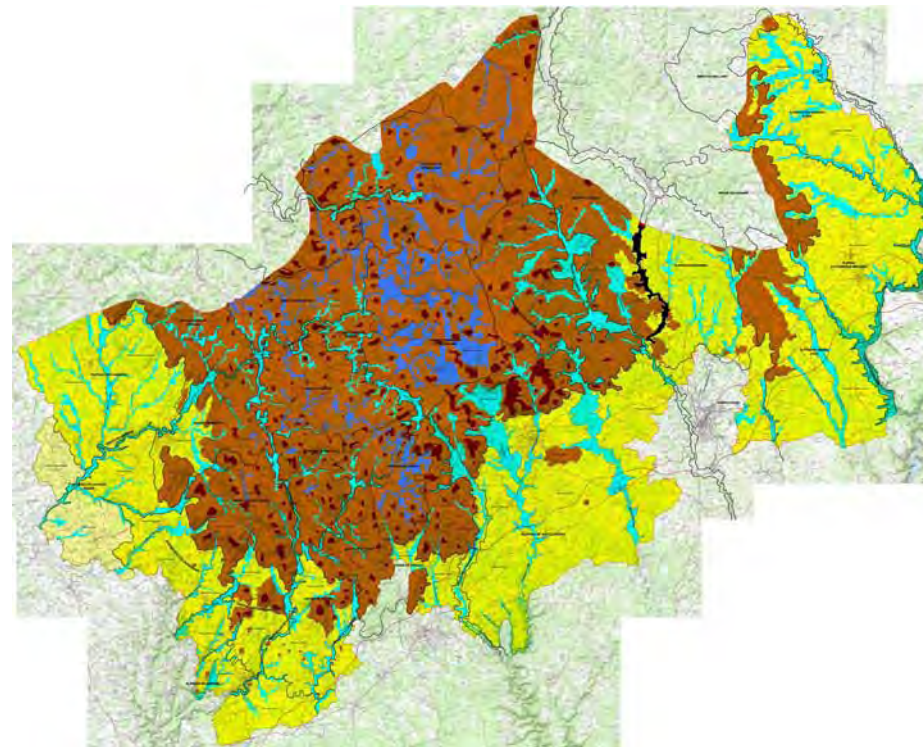
Naissant dans les fonds humides du Mas d'Artige (parcourus de plusieurs sources), la Liège arrose le bourg de la Courtine et s'unit à la Diège à proximité de St-Pardoux le Vieux, en amont d'Ussel.

A l'instar de sa voisine, la Diège, elle contribue à l'individualisation de l'unité les Monts de Sornac, dont elle forme les limites Nord et Ouest.

La vallée de la Liège subit, à proximité de la Courtine, une pression d'urbanisation soutenue par la RD 982, qui fort heureusement n'a pas de prise sur la partie corrézienne de la vallée.

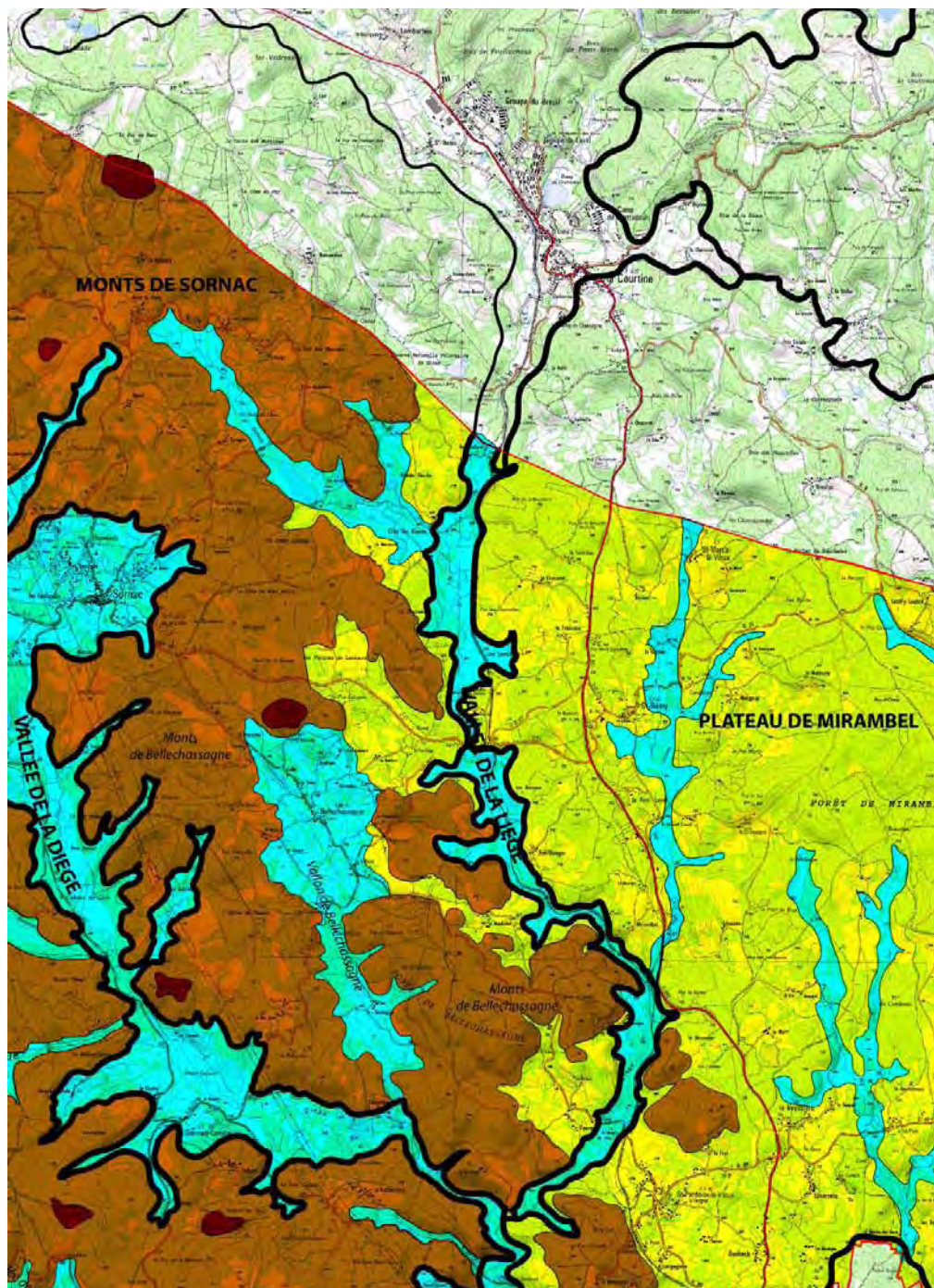
Plus confidentielle, cette section corrézienne de la vallée n'est pas parcourue longitudinalement par une voie de communication, (l'ancienne ligne SNCF Ussel-La Courtine-Felletin n'étant plus pratiquée...).

Non empruntée, mais franchie par les RD 17, 21 et 80, la vallée demeure un bref évènement dans les trajets des automobilistes cherchant à rallier Sornac ou Bellechassagne depuis le «plateau de Mirambel».



1-Vue sur la vallée de la Liège à proximité de St-Pardoux le Vieux et en direction de sa confluence avec la Diège

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA LIÈGE



LA VALLÉE DE LA LIÈGE

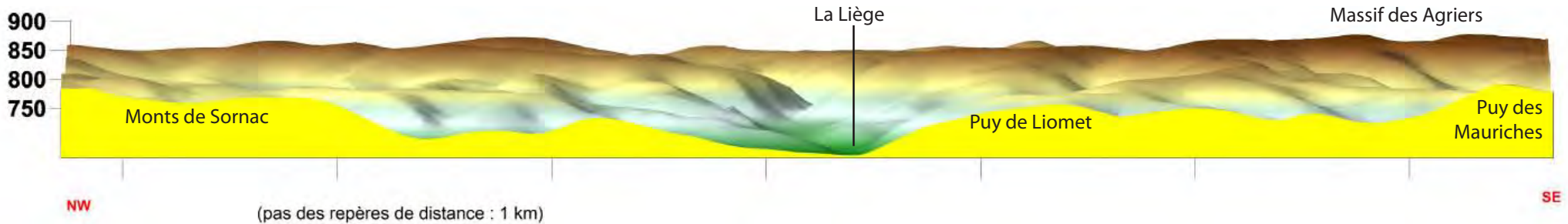
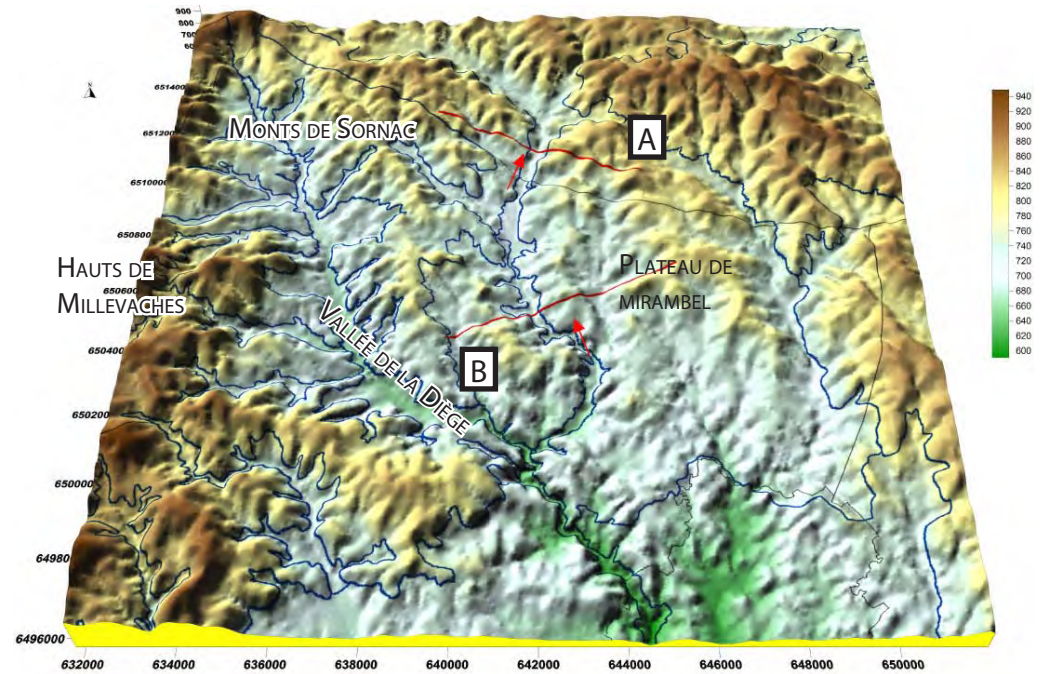
STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, l'unité s'organise sur une unique vallée (la Liège) qui évolue dans trois «contextes structurels» différents :

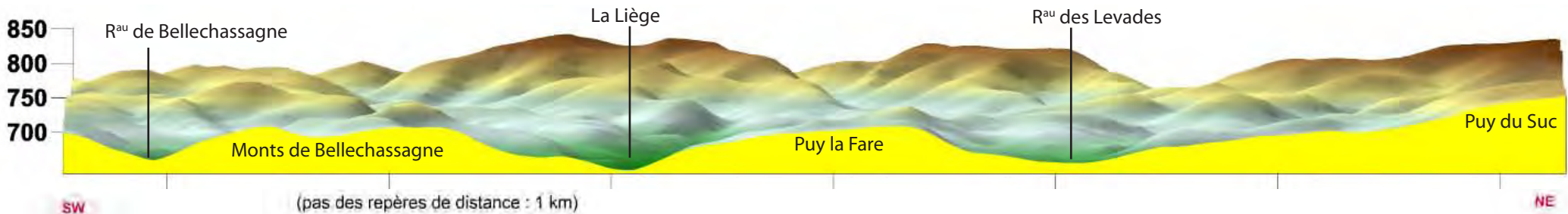
- le premier formé des Monts de Sornac et du plateau de la Courtine en amont du bourg de La Courtine ;
- le deuxième, formé des Monts de Sornac et des Monts les plus élevés du plateau de Mirambel ;
- enfin, le troisième formé des «monts de Bellechassagne» (faisant partie de l'unité des Monts de Sornac) et de la partie vallonnée du plateau de Mirambel.

L'ampleur et l'encaissement de la vallée demeure relativement constants sur tout le parcours de la rivière, à l'exception de quelques puy (comme celui de Liomet-821m, ou celui du Bois d'Iolet).

BLOC DIAGRAMME DE LA VALLÉE DE LA LIÈGE

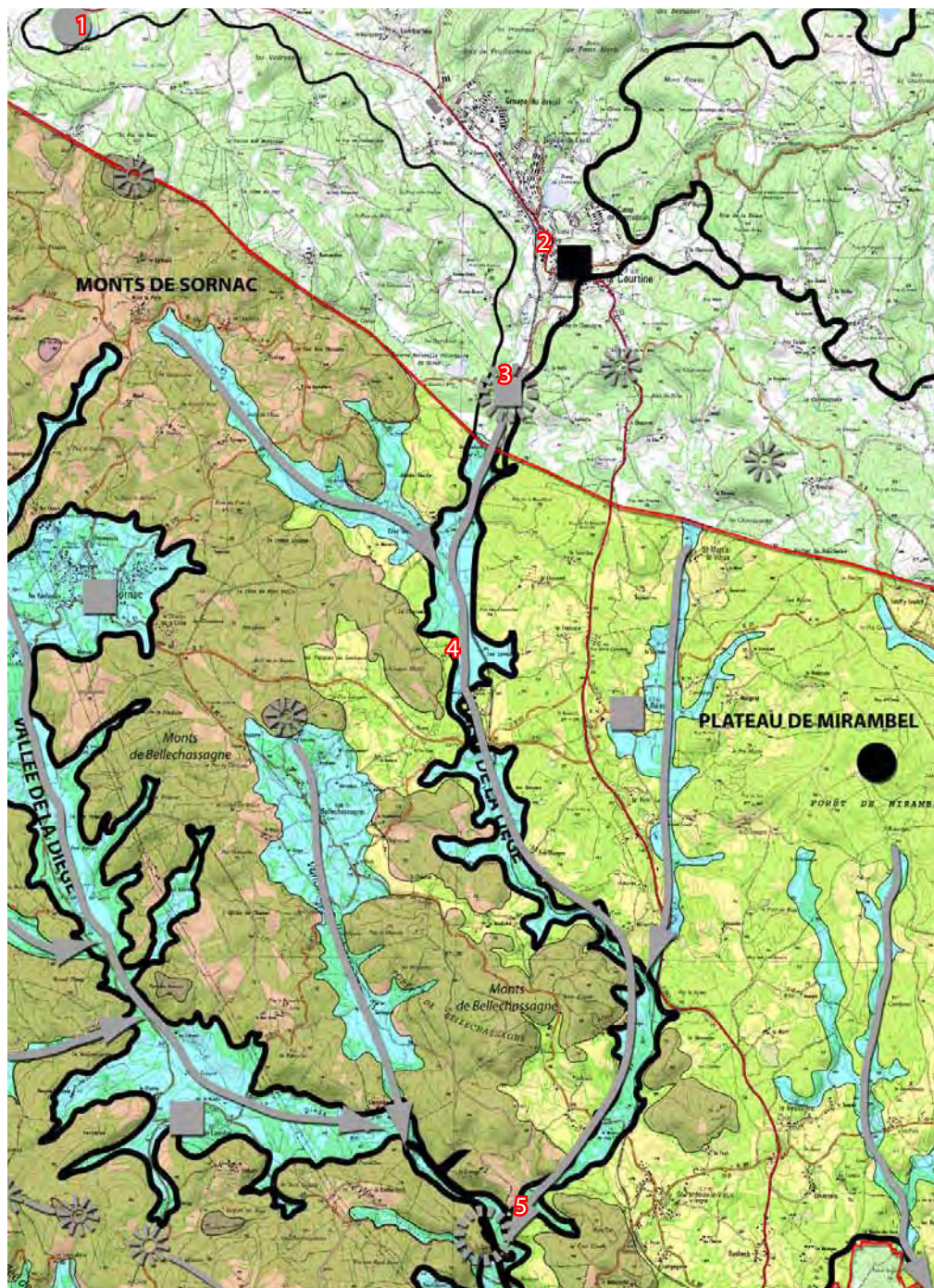


A-DES MONTS DE SORNAC AU PLATEAU DE MIRAMBEL - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



B-DES MONTS DE BELLECHASSAGNE AU PLATEAU DE MIRAMBEL EN PASSANT PAR LA LIÈGE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - Vallée de la Liège





LA VALLÉE DE LA LIÈGE

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-SOURCES DE LA LIÈGE = Prenant naissance dans des fonds tourbeux à proximité du Mas d'Artige

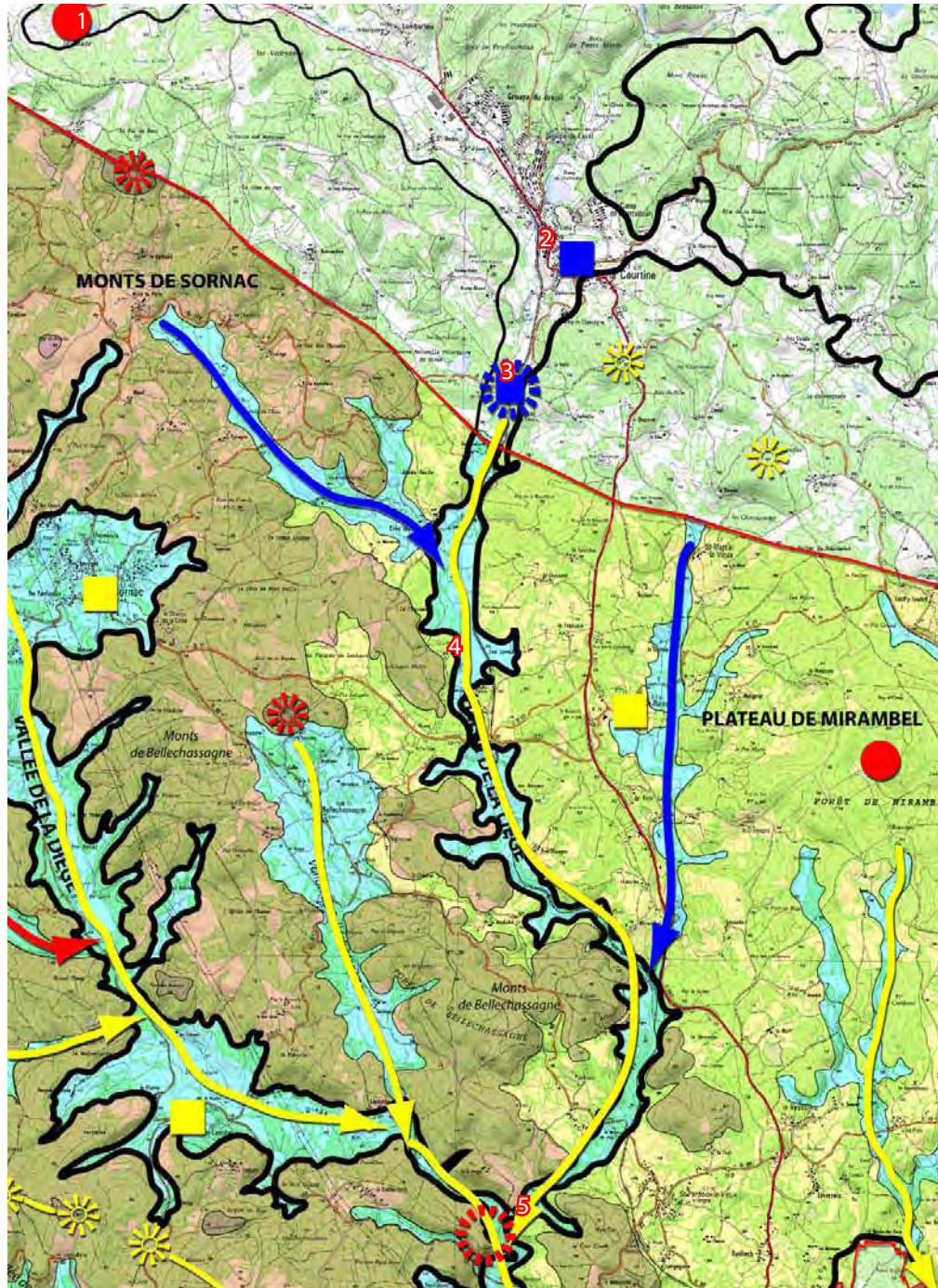
2-BOURG DE LA COURTINE = Evènement urbain de l'unité, générant une dynamique d'urbanisation

3-MOULIN DE DESCHAMPS = point d'articulation administratif (Corrèze/Creuse), topographique (resserrement de la vallée) et fonctionnel (voisinage de l'ancienne voie ferrée et de la RD 29/17).

4-VALLÉE DE LA LIÈGE = Parcourue par la Liège, elle forme la limite Est de l'unité des Monts de Sornac.

5-CONFLUENCE LIÈGE/DIÈGE = Evènement géographique de rivières aux noms semblables, marquant la limite sud de l'unité des Monts de Sornac et annonçant la fin du plateau supérieur.

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA LIÈGE



LA VALLÉE DE LA LIÈGE

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-SOURCES DE LA LIÈGE = Dans ce secteur très boisé traversé d'ouest en est par la D982, les sources de la Liège ne sont pas lisibles.

2-BOURG DE LA COURTINE = Plusieurs voies de communication convergent vers La Courtine depuis les 4 points cardinaux. Les accès nord/nord-ouest par les D23 et D982 traversent de vastes zones d'activités qui signalent l'arrivée à La Courtine.

Les arrivées sud et est traversent des zones habitées qui se densifient au fur et à mesure que l'on approche du centre ville.

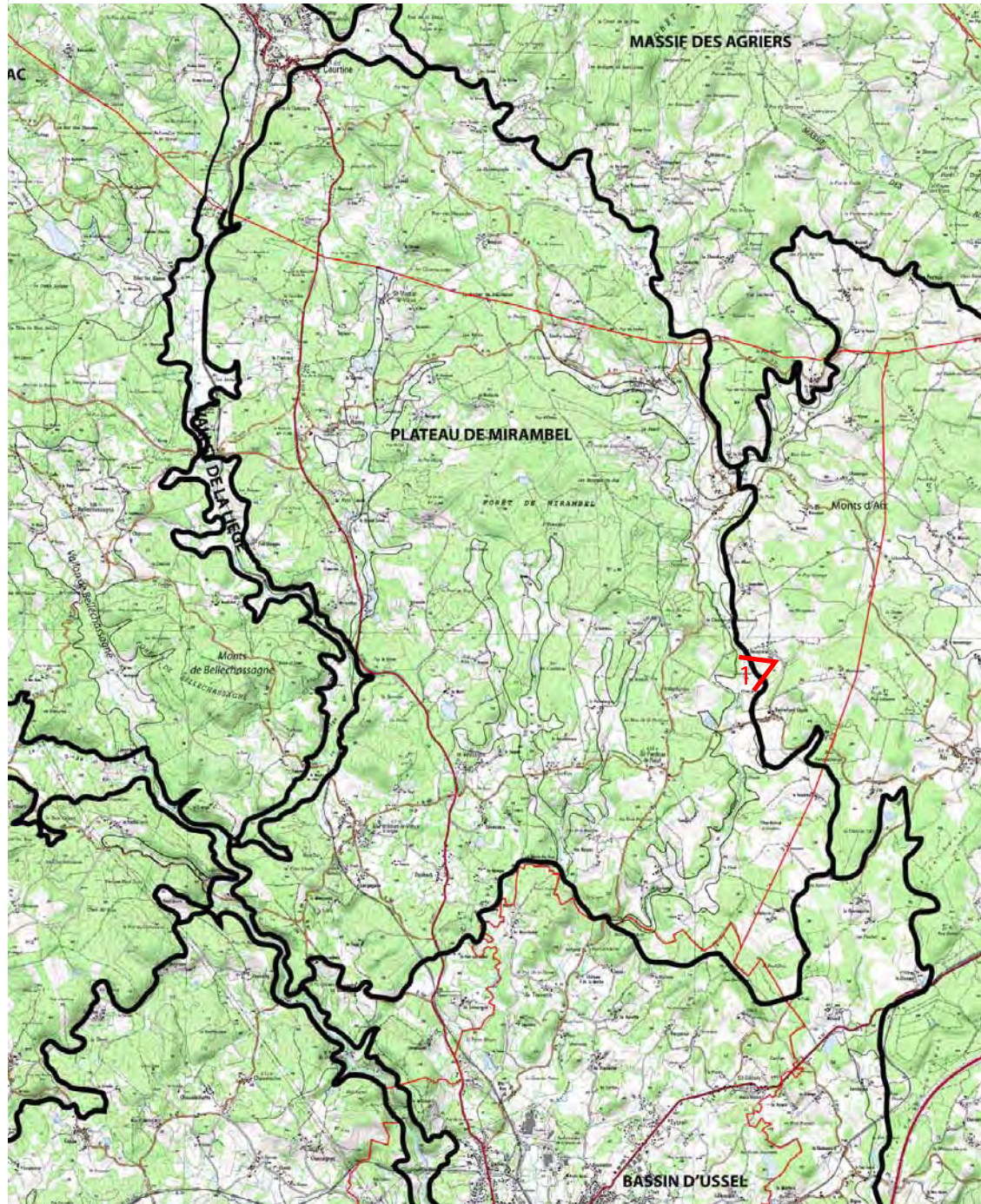
3-MOULIN DE DESCHAMPS = Le resserrement géomorphologique et visuel de la vallée (côteaux abrupts boisés) marque ce point d'articulation entre les 2 départements.

4-VALLÉE DE LA LIÈGE = Au delà du resserrement qui marque la limite entre les 2 départements, la vallée de la Liège est peu marquée au niveau de ses côteaux qui sont très doux, mais qui ont conservé une activité agricole d'éleva-

ge générant des paysages ouverts de qualité sur les 2/3 de son cours. Les côteaux deviennent plus abrupts et boisés à l'approche des Monts de Bellechassagne avant de rejoindre la vallée de la Diège.

5-CONFLUENCE LIÈGE/DIÈGE = Les 2 vallées se rejoignent dans un secteur très boisé.

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAU DE MIRAMBEL



LE PLATEAU DE MIRAMBEL

PRÉSENTATION

Le plateau de Mirambel assure avec les Monts d'Aix et les Monts de Sornac (plus précisément les Monts de Bellechassagne), la transition entre le plateau supérieur et les plateaux intermédiaires d'Eygurande et de Flayat aux influences cantaliennes.

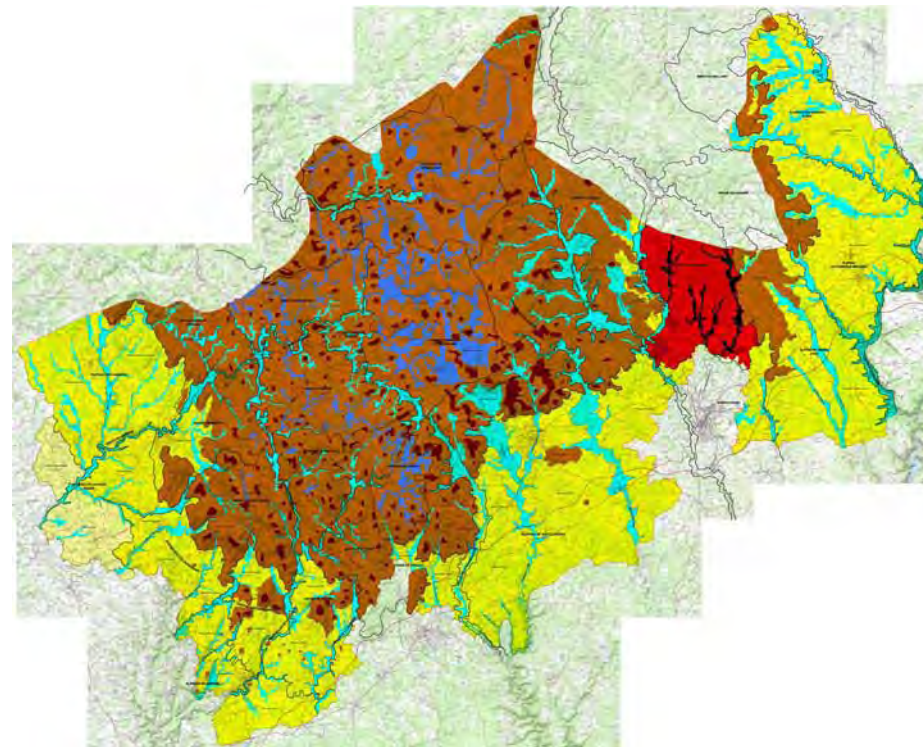
Il partage de nombreux points communs avec l'unité paysagère des Monts de Sornac, notamment des altitudes relativement semblables (entre 700 et 800m) et des horizons communs formés à l'Ouest par les Hauts de Millevaches, au Nord par le Massif des Agriers et à l'Est par les Monts d'Aix.

Ces similitudes géomorphologiques (couplées à la présence de massifs forestiers d'intérêt écologique reconnus sur chacune d'elles - Forêts de Bellechassagne et de Mirambel), encourage-

raient à unir ces deux unités.

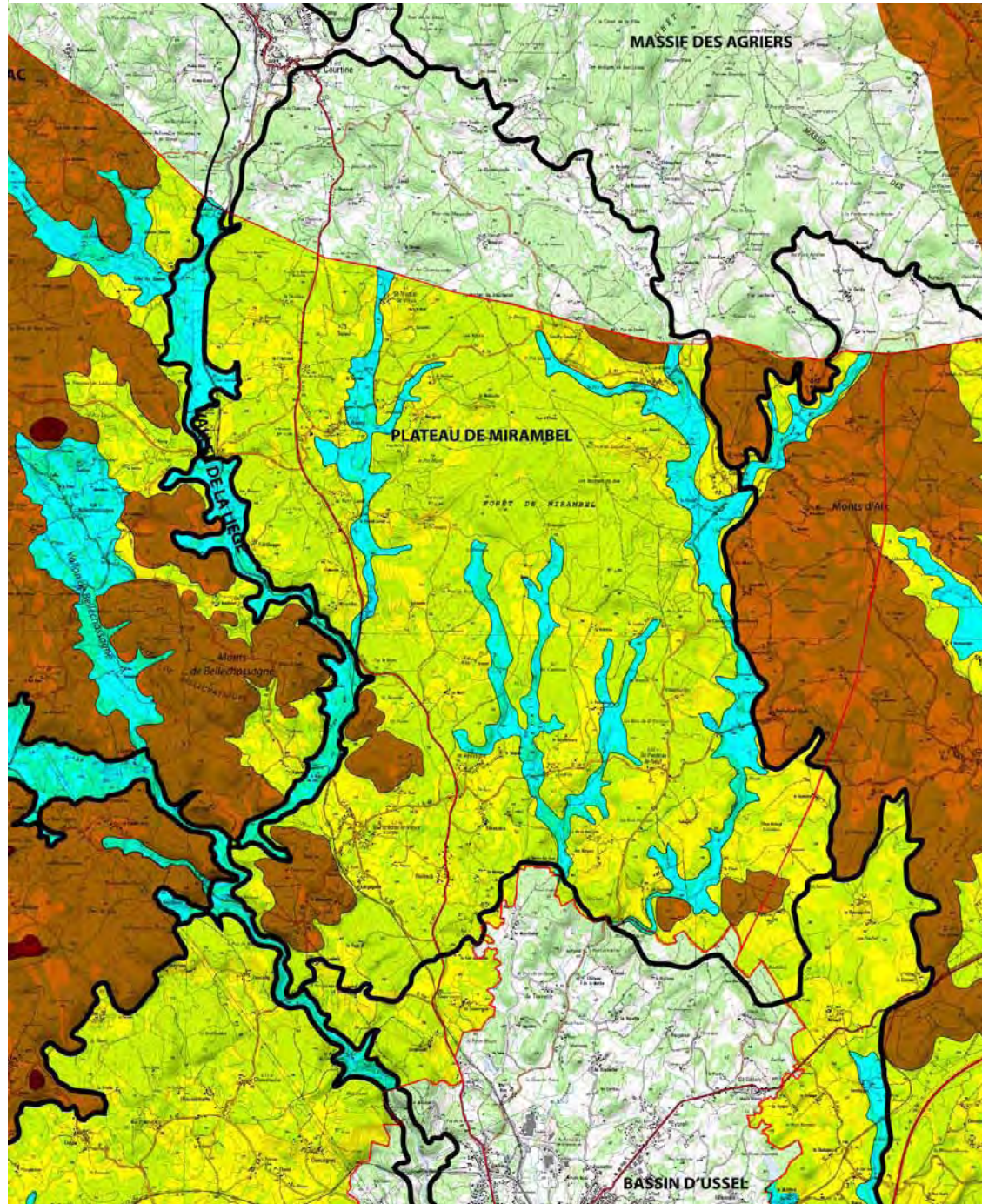
Mais la vallée de la Liège, repérée en tant qu'unité paysagère interrompt la continuité altimétrique de ces deux unités.

Le plateau de Mirambel est ainsi délimité à l'ouest par cette vallée de la Liège, puis s'étend au sud jusqu'au bassin d'Ussel tout en se prolongeant à l'Est et au Nord aux pieds des Monts d'Aix et du Massif des Agriers avec la vallée de la Sarsonne (classée en sous-unité paysagère par son caractère plus modeste que la Liège).



1-Vue sur le plateau boisé de Mirambel depuis les Monts d'Aix, à hauteur d'Encognéras

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PLATEAU DE MIRAMBEL



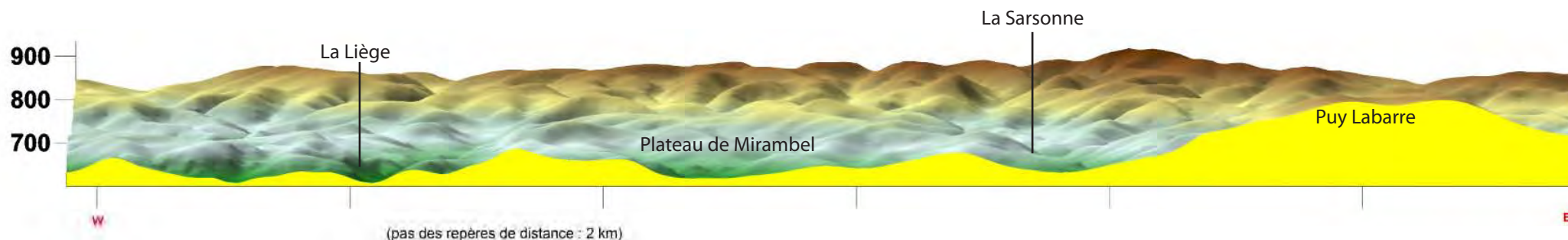
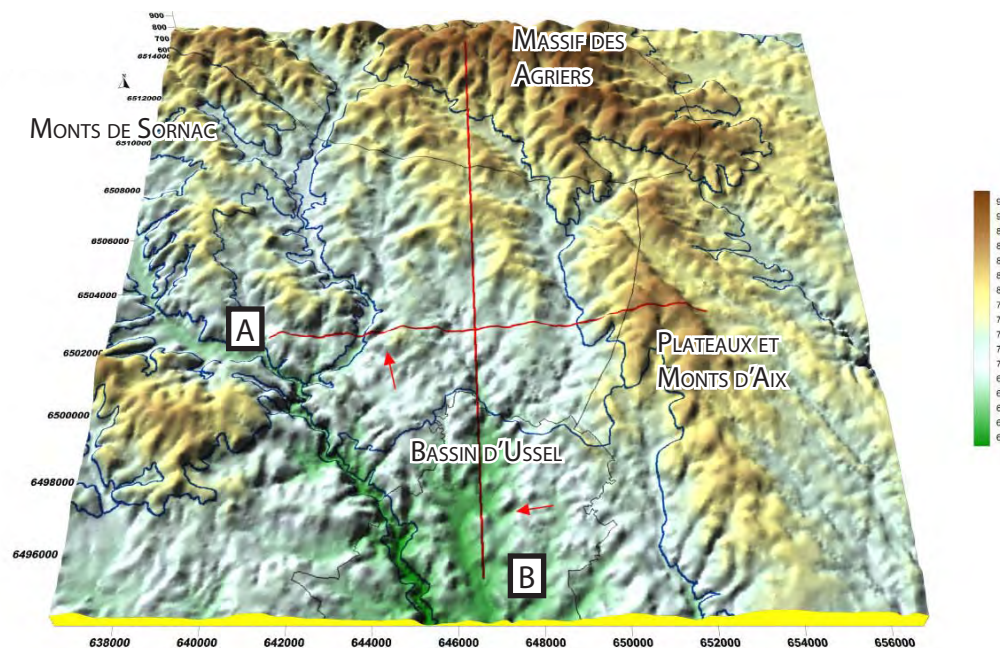
LE PLATEAU DE MIRAMBEL

STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, l'unité s'organise dans sa partie sud sur un plateau ondulé de 700-750m d'altitude, ponctué de quelques puys et dans sa partie nord, de monts proches de ceux repérés dans l'unité des Monts de Sornac (puy de Liomet-823m, Puy des Mauriches - 851m, Puy d'Achler-852m).

Délimitée à l'Ouest par la vallée de la Liège, l'unité comprend la Haute vallée de la Sarsonne à l'Est qui souligne les Monts d'Aix et le Massif des Agriers.

Plusieurs ruisseaux animent l'unité avant de rejoindre l'une des deux vallées principales, notamment le ruisseau de Combeaux, de l'Étang roux, de Broumet ou encore des Levades.

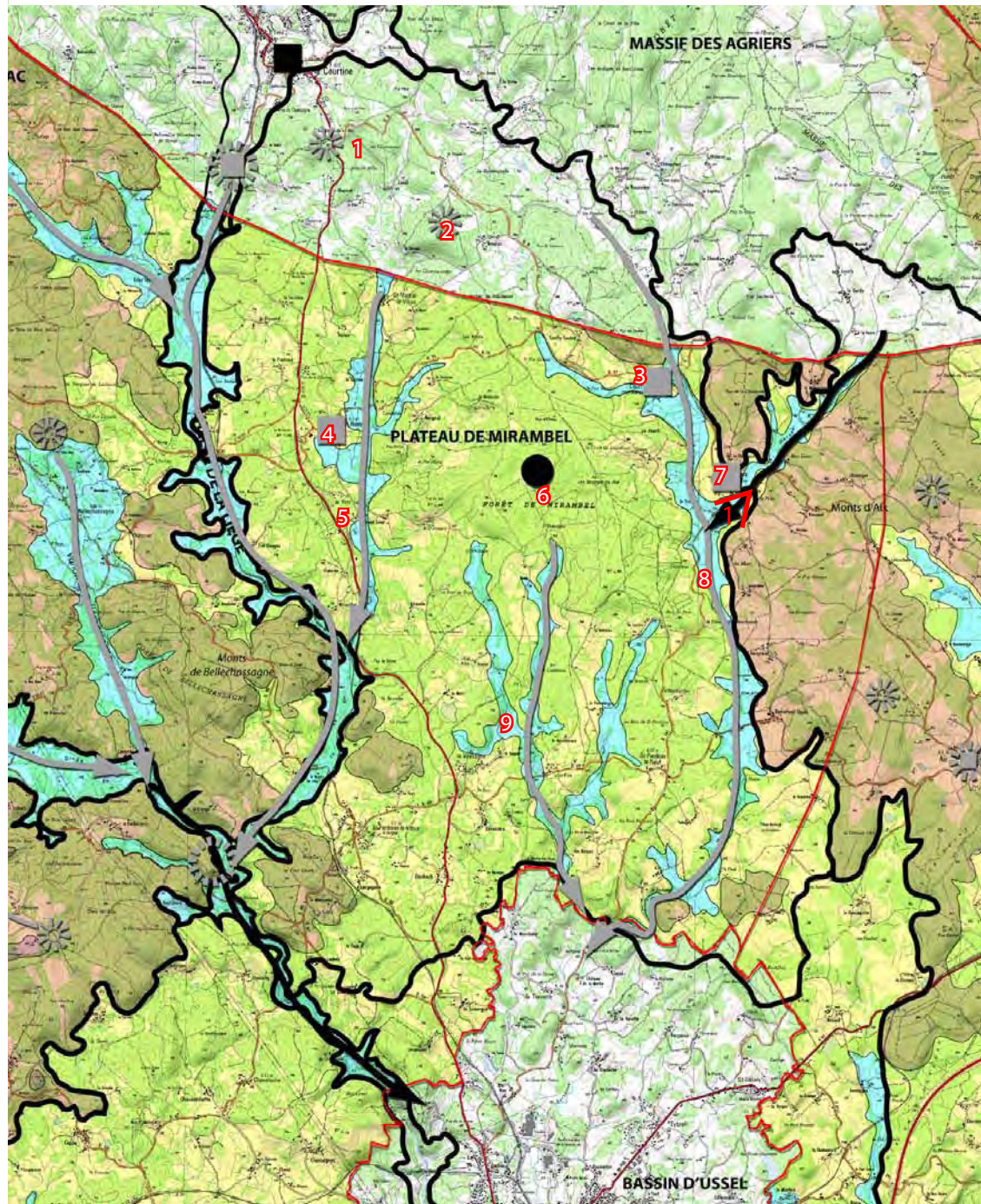


A-DES MONTES DE BELLECHASSAGNE AUX MONTES D'AIX EN PASSANT PAR LE PLATEAU DE MIRAMBEL - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



B-DU BASSIN D'USSEL AU MASSIF DES AGRIERS - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAU DE MIRAMBEL



LE PLATEAU DE MIRAMBEL

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-PUY DE LIOMET = Puy marqué par le croisement de deux routes départementales, dominant le bourg de la Courtine.

2-PUY DU BOIS DES MAURICHES = Haut sommet de l'unité avec ses 851 m.

3-BOURG DE COUFFY SUR SARSONNE = Blotti aux pieds de puy boisés (Puy de Lastier, Puy de la Chabannes) et cerné par la forêt de Mirambel, il bénéficie des lumineuses prairies de la haute vallée de la Sarsonne.

4-BOURG DE ST-RÉMY = Cerné par les bois, il surplombe la «vallée» creusée par le ruisseau des Levades.

5-«VALLÉE DU R^{AU} DES LEVADES» = Il naît dans les monts nord de l'unité, arrose les bourgs de St-Martial le Vieux et de St-Rémy, avant de confluer à hauteur du village de Mirambel avec la Liège.

6-FORÊT DE MIRAMBEL = Massif forestier d'intérêt écologique, occupant une grande superficie de l'unité.

7-BOURG DE COURTEIX = Organisé autour du croisement de deux routes départementales, il surplombe la vallée de la Sarsonne, installé aux pieds des Monts d'Aix.

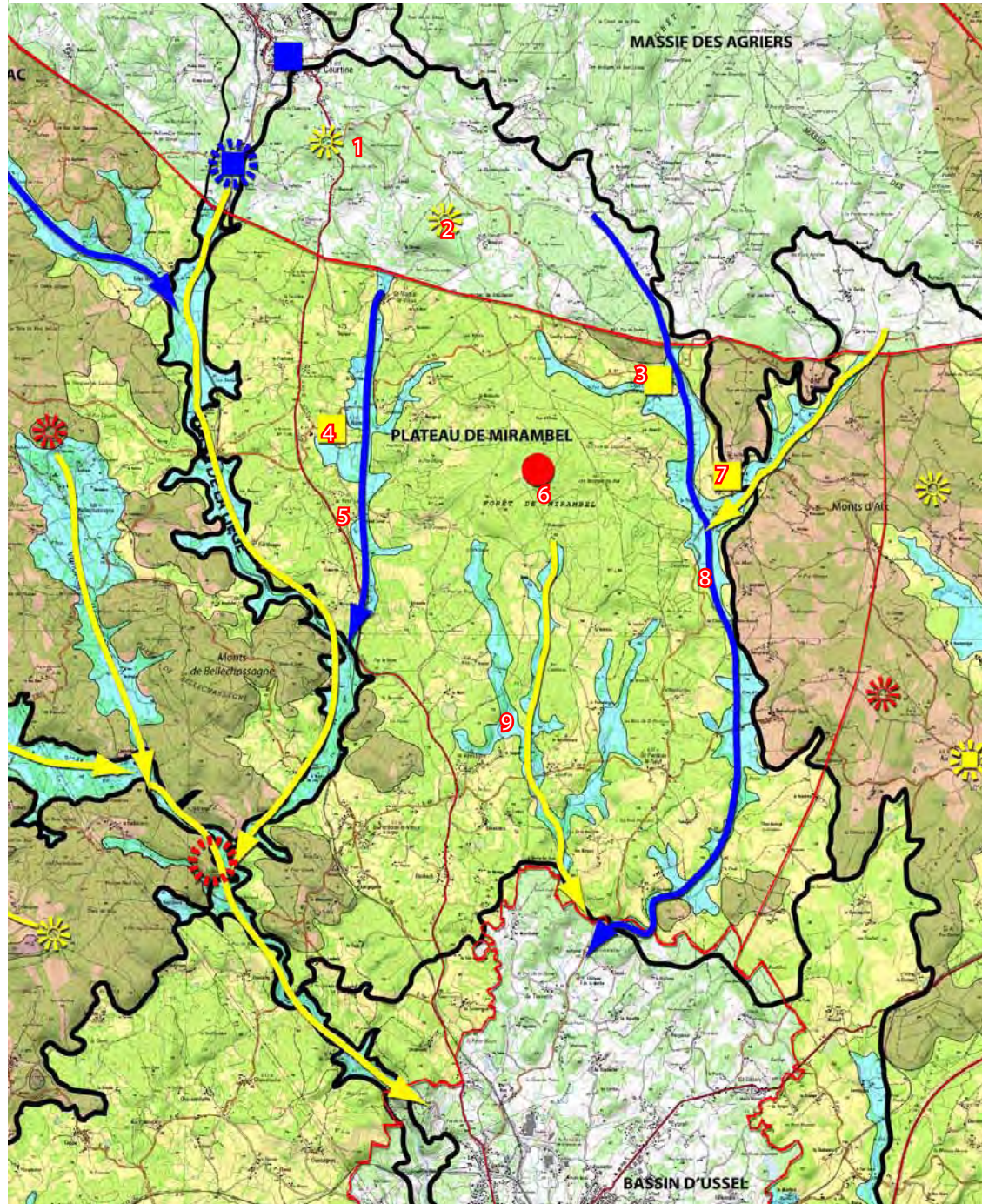
8-HAUTE VALLÉE DE LA SARSONNE = Délimitant le massif des Agriers et les Monts d'Aix, elle offre des espaces agricoles ouverts, lumineux dans l'environnement boisé de l'unité.

9-«VALLÉE» DE COMBEAUX = Prenant sa source dans le massif forestier de Mirambel, le ruisseau de Combeaux, alimente un étang du même nom, apprécié des populations locales.



1-Les prairies de la Mazonne avant sa confluence à la Sarsonne, à proximité de Courteix

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PLATEAU DE MIRAMBEL

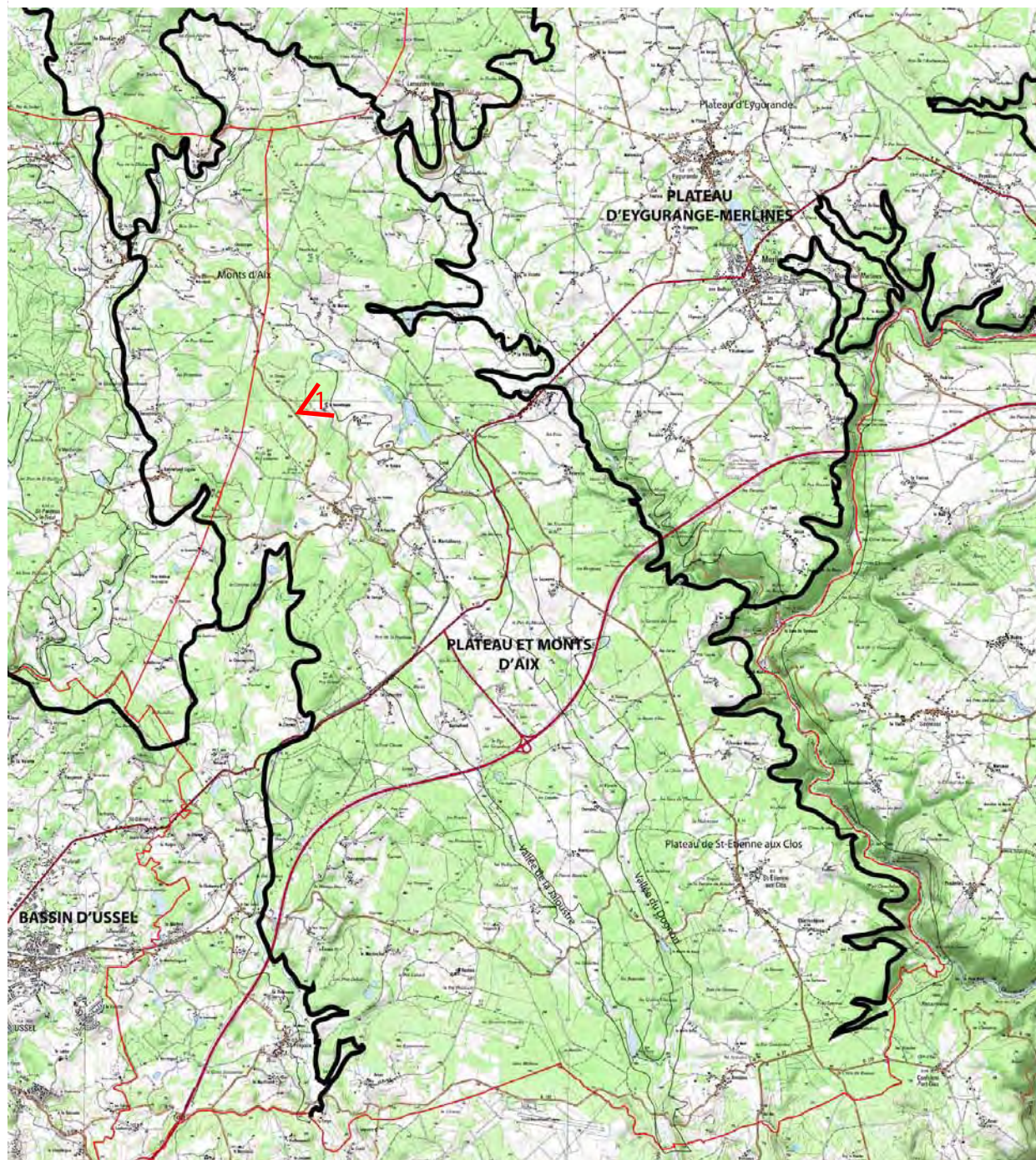


LE PLATEAU DE MIRAMBEL

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1-PUY DE LIOMET = Le puy du Liomet, totalement boisé est peu visible lorsqu'on le contourne car il ressort peu de son environnement boisé. Néanmoins, il est bien identifié depuis le bourg de la Courtine dès que l'on a une ouverture visuelle vers le sud.
- 2-PUY DU BOIS DES MAURICHES = Le puy est totalement boisé comme son nom l'indique dans un environnement forestier. Néanmoins, il se détache nettement du plateau agricole ouvert lorsque l'on s'éloigne par le nord de St Martial le Vieux.
- 3-BOURG DE COUFFY SUR SARSONNE = Le petit bourg anime la haute vallée de Sarsonne composée de vastes prairies bocagères qui s'établissent de part et d'autre du ruisseau avec une amplitude du relief très faible. Le bourg se laisse parfois entrevoir lorsque l'on s'y rend.
- 4-BOURG DE ST-RÉMY = Comme pour le bourg de Couffy, le bourg de St Rémy est situé au centre de vastes prairies bocagères qui s'établissent de part et d'autre du ruisseau et rejoignent St Martial le Vieux. Cette configuration très morcelée avec une amplitude du relief très faible fait que le village n'est pas visible de loin. Comme pour St Rémy, on peut l'entrevoir en s'y rendant.
- 5-«VALLÉE DU R^{au} DES LEVADES» = Cette vallée dégagée composée de prairie naturelles qui s'établissent de part et d'autre du ruisseau est bien marquée. Malgré une amplitude du relief très faible, l'environnement boisé qui ceinture les espaces agricoles contigus au ruisseau concourent à sa lisibilité.
- 6-FORÊT DE MIRAMBEL = Il s'agit du plus grand massif forestier de l'unité. Il occupe en position centrale presque 1/3 de l'unité. Il n'abrite aucun sommet identifiant. On peut en faire le tour sans en mesurer son importance. Il reste peu lisible.
- 7-BOURG DE COURTEIX = C'est le deuxième bourg identifiant de la haute vallée de la Sarsonne. Situé comme Couffy au centre de prairies bocagères qui s'établissent le long du ruisseau, le bourg est peu lisible. On le voit dès que l'on s'en approche.
- 8-HAUTE VALLÉE DE LA SARSONNE = Comme la vallée du ruisseau des Levades, la haute vallée de la Sarsonne se lit très bien car tous les espaces agricoles ouverts s'articulent autour du ruisseau et se détachent de leur environnement boisé.
- 9-«VALLÉE» DE COMBEAUX = Contrairement aux autres vallées, la vallée de Combeaux n'est pas systématiquement ouverte de part et d'autre du ruisseau. Les espaces ouverts sont entrecoupés de bois et discontinus. La présence du ruisseau n'est pas marquée par des cordons arborés.

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAUX ET MONTS D'AIX



LES PLATEAUX ET MONTS D'AIX

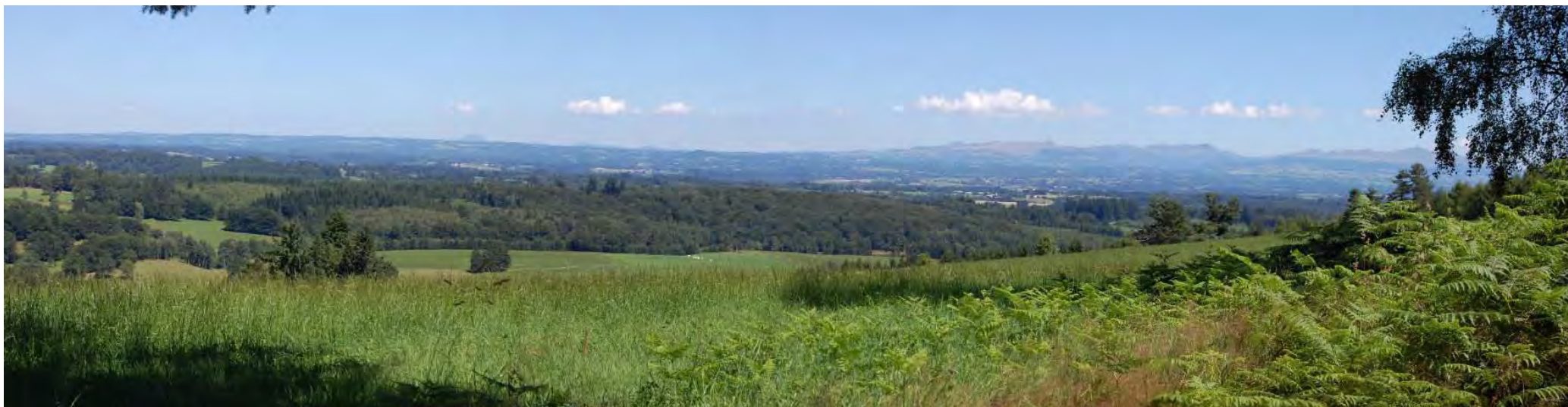
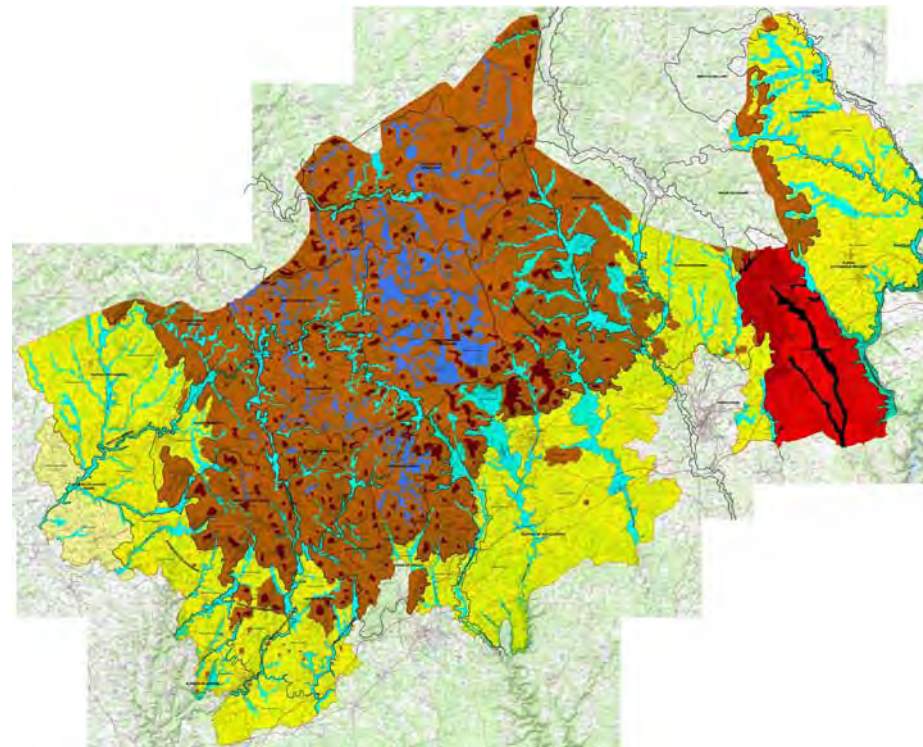
PRÉSENTATION

Les plateaux et monts d'Aix relèvent de la façade orientale du Parc Naturel Régional et assurent la liaison entre le véritable rebord du plateau supérieur (correspondant aux Hauts de Millevaches) et la vallée de la Dordogne.

Composée dans sa partie nord de monts issus des sursauts topographiques du plateau supérieur (plus élevés que ceux du plateau de Mirambel et des Monts de Sornac), l'unité est principalement formée de plateaux aux influences auvergnates, très peu accidentés.

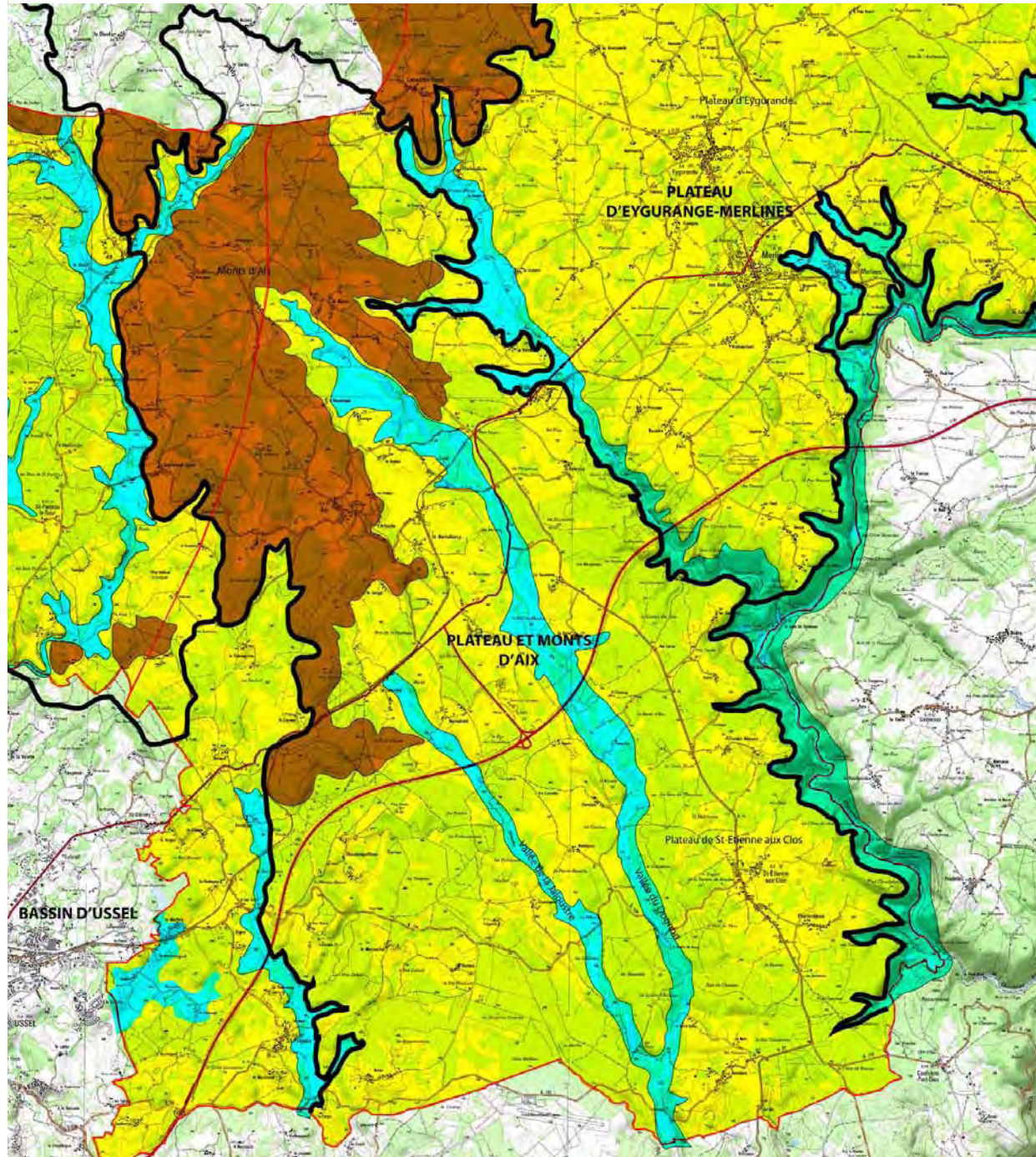
Les plateaux et monts d'Aix s'étendent au nord jusqu'au massif des Agriers dont ils se distinguent par la vallée de la Mazonne. La limite Ouest est formée des plateaux de Mirambel et d'Ussel et des vallées de la Sarsonne et de la Dozanne qui les parcourent.

Sur sa façade Est, l'unité est délimitée par les profondes vallées du Chavanon et de la Dordogne (partagée entre deux départements), et au nord par la vallée de la Barricade.



1-Vue sur le Massif du Mont Dore et les plateaux cantaliens depuis les Monts d'Aix (RD91 à proximité du bourg d'Aix).

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PLATEAUX ET MONTS D'AIX



LES PLATEAUX ET MONTS D'AIX

STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, l'unité s'organise sur un fragment de plateau supérieur formé de monts, de plateaux intermédiaires tournés vers l'Est et de profondes vallées qui font office de limites.

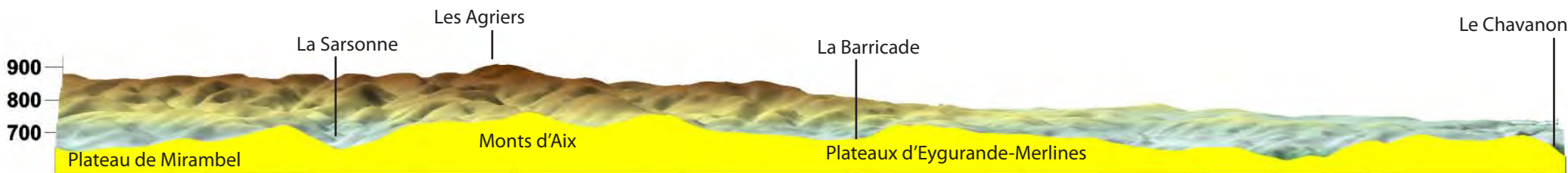
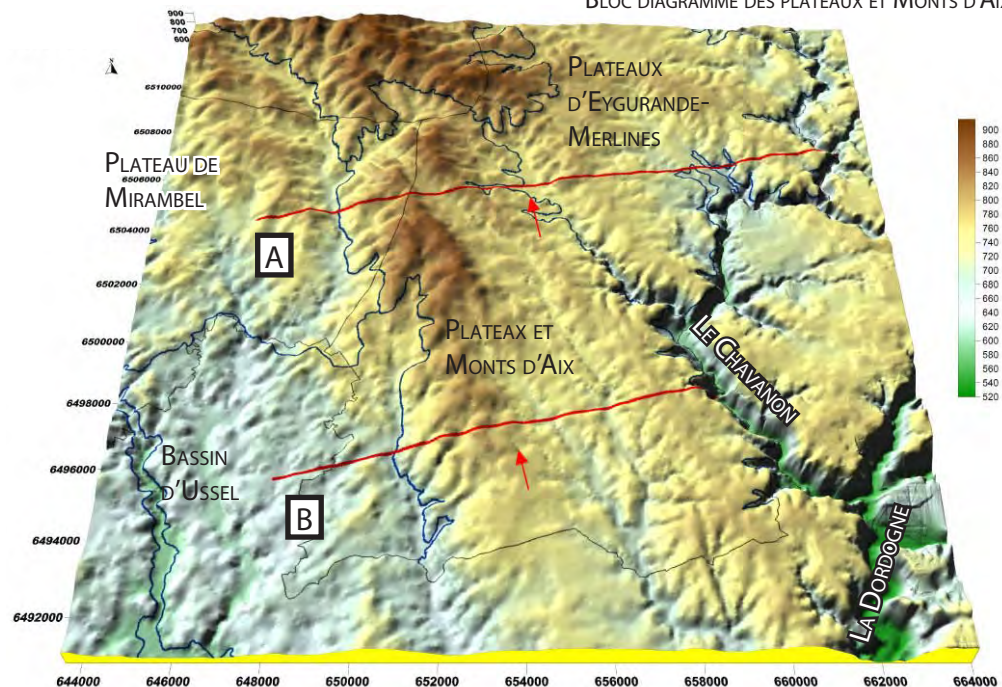
La partie « monts » de l'unité s'élève entre 750 et 850m, avec deux sommets le Peuchaud-872m et le Puy Labarre-880m, proches altimétriquement du massif des Agriers (détenant des sommets de plus de 900m d'altitude).

Les plateaux de l'unité sont modelés par plusieurs rivières orientées Nord-Ouest/Sud-Est, notamment la Jaloustre et le Dognon, productrices de modestes vallées, au coeur de l'unité, ou encore de la Dozanne

et la Barricade sur ses limites Ouest et Nord-Est.

Ces rivières s'unissent toutes plus ou moins directement à la Dordogne à laquelle le Chavanon s'unit à hauteur de la Gare de Sayennes.

BLOC DIAGRAMME DES PLATEAUX ET MONTS D'AIX

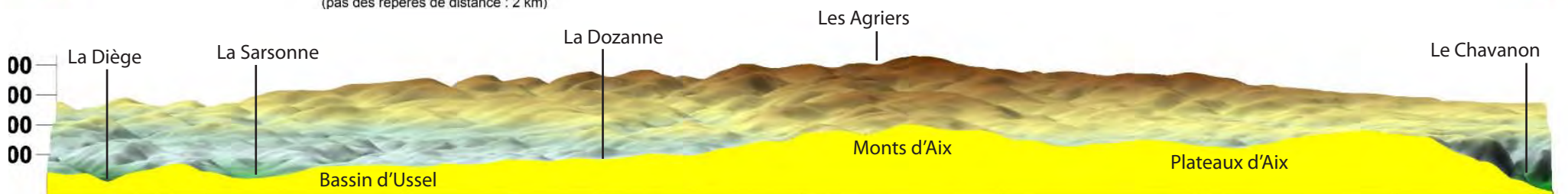


A-DU PLATEAU DE MIRABEL À LA VALLÉE DU CHAVANON - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD

SW

NE

(pas des repères de distance : 2 km)



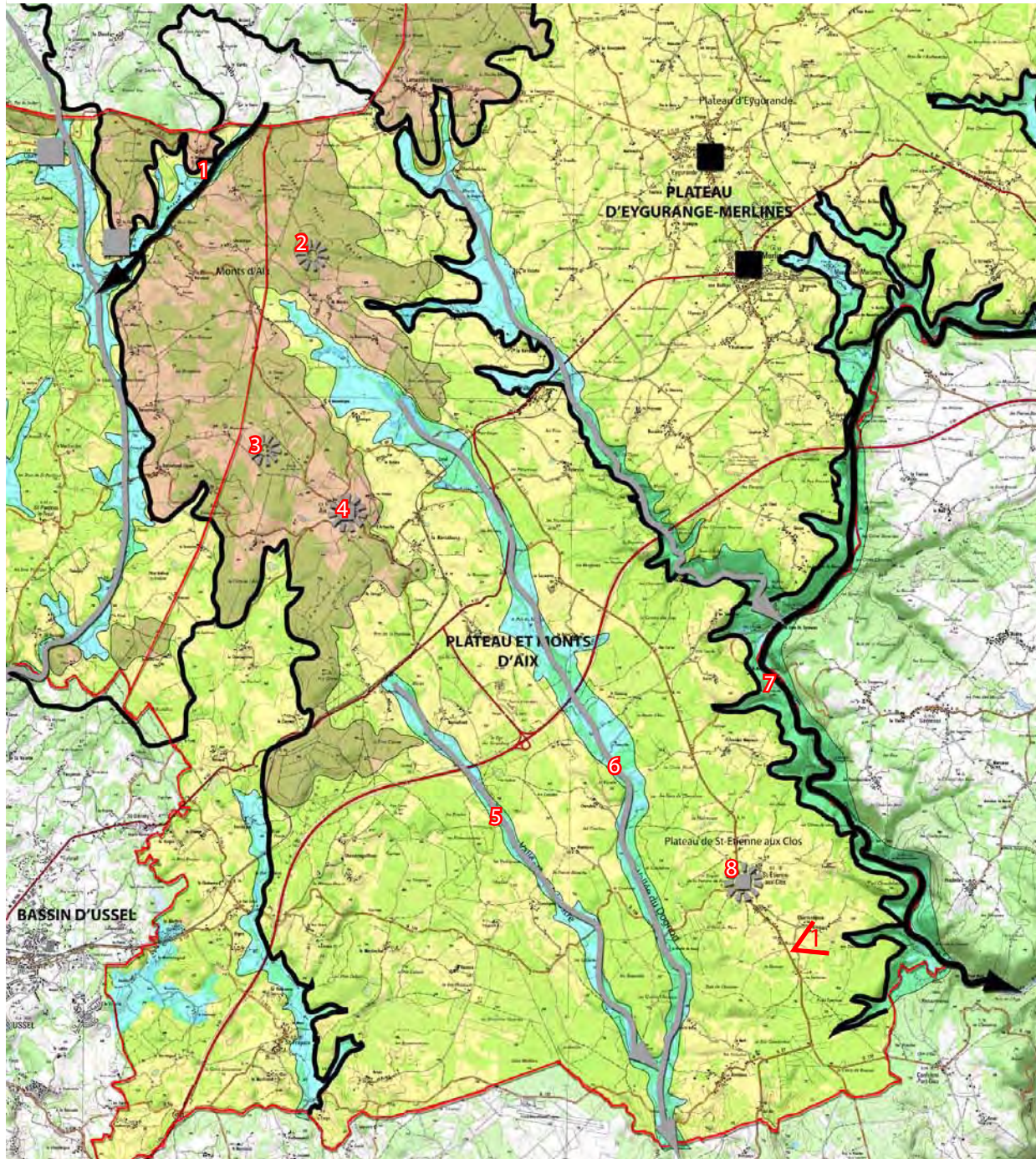
B-DU BASSIN D'USSEL À LA VALLÉE DU CHAVANON - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD

SW

NE

(pas des repères de distance : 2 km)

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAUX ET MONTS D'AIX



LES PLATEAUX ET MONTS D'AIX

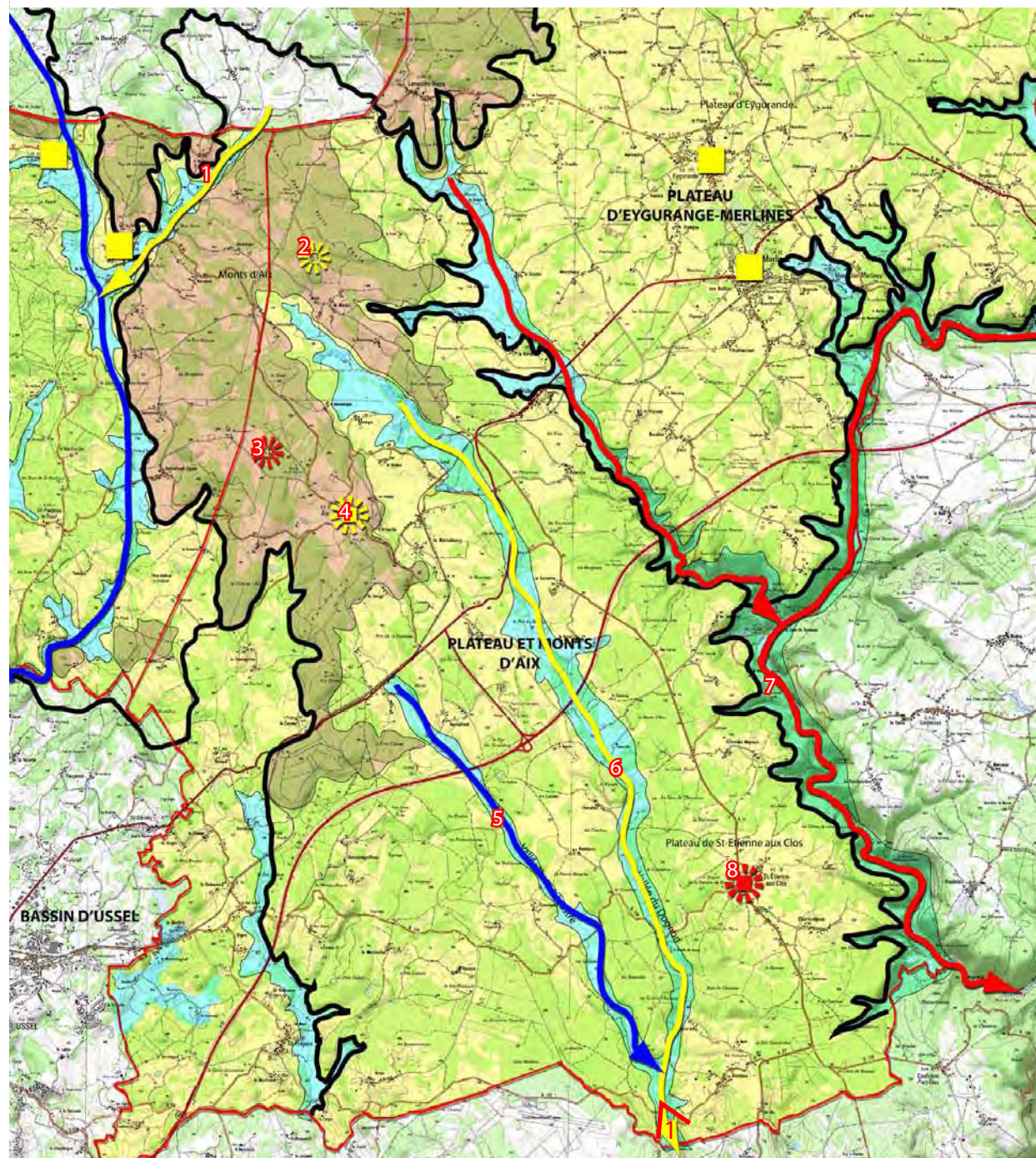
STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1-VALLÉE DE LA MAZONNE = Parcourue par la rivière la Mazonne, elle individualise les Monts d'Aix du Massif des Agriers et s'unit à la Sarsonne à hauteur du bourg de Courteix. (aussi appelé la Ramade plus en amont), cette vallée très encaissée, rivalise avec les gorges de la Dordogne.
- 2-LE PEUCHARD = Puy culminant à 877m.
- 3-PUY LABARRE = Point culminant de l'unité à 880m.
- 4-BOURG D'AIX = A la croisée de plusieurs routes départementales, le bourg est installé en balcon au-dessus des plateaux aux influences auvergnates.
- 5-VALLÉE DE LA JALOUSTRE = Modeste vallée du plateau.
- 6-VALLÉE DU DOGNON = Parcouru par la rivière le Dognon, naissant au pied des Monts d'Aix, cette vallée contribue à «l'individualisation» du plateau surmonté du bourg de St-Etienne aux Clos.
- 7-VALLÉE DU CHAVANON = Parcourue par le Chavanon
- 8-BOURG DE ST-ETIENNE AUX CLOS = Installé sur la ligne de crête d'un plateau, soulignée par la RD27, ce bourg au coeur de prairies lumineuses, bénéficie d'horizons limousins et auvergnats pouvant être compromis par une construction généralisée le long de la route départementale.



1-Vue sur le Massif du Mont Dore depuis le plateau de St-Etienne aux Clos (RD27) grâce à des prairies non urbanisées...

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PLATEAUX ET MONTS D'AIX



LES PLATEAUX ET MONTS D'AIX

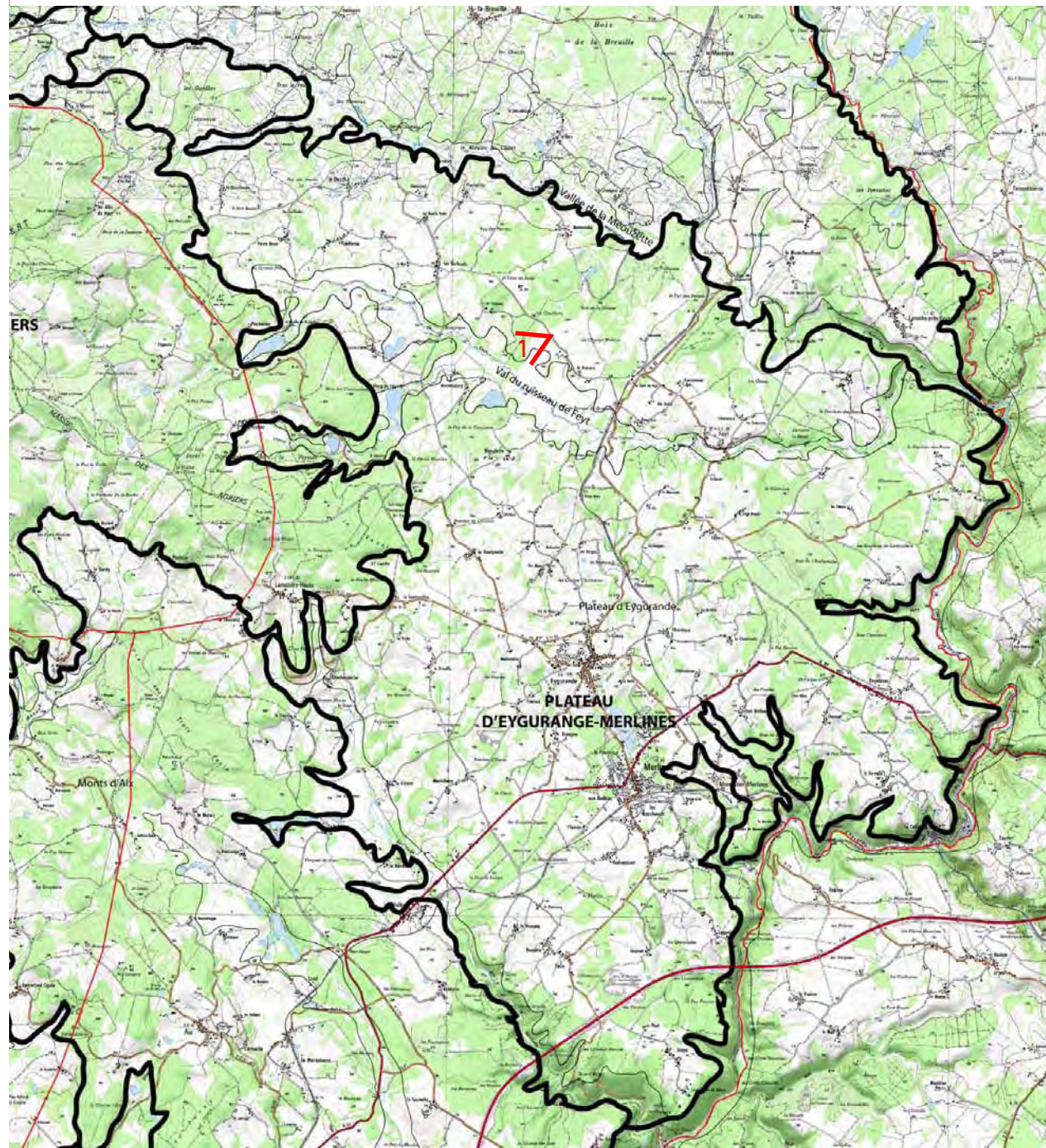
LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1-VALLÉE DE LA MAZONNE** = Petite vallée au profil très doux, la vallée de la Mazonne conserve de nombreux espaces ouverts entretenus par l'agriculture. Les routes étant bordées de végétation, la vallée reste néanmoins moyennement lisible.
- 2-LE PEUCHARD** = Même s'il s'agit d'un sommet, il est difficilement identifiable car nous sommes sur un plateau d'altitude et le puy est totalement boisé.
- 3-PUY LABARRE** = Nous sommes là encore sur un plateau à une altitude élevée. Le puy est peu lisible, même si dans ce cas, il est seulement en partie boisée.
- 4-BOURG D'AIX** = Le bourg d'Aix est le village du plateau vers où convergent plusieurs routes départementales. Il se développe au centre de vastes espaces agricoles entourés de bois et demeure moyennement lisible.
- 5-VALLÉE DE LA JALOUSTRE** = Il s'agit d'une vallée au relief très doux. Elle traverse de vastes espaces agricoles ponctués d'arbres en isolés ou de cordons aborés entourant de grandes parcelles agricoles.
- 6-VALLÉE DU DOGNON** = Le profil de la vallée est peu marqué. La vallée offre des paysages agricoles très ouverts en amont de l'A89. Le paysage se referme totalement en aval de l'A89 car les côteaux sont entièrement boisés.
- 7-VALLÉE DU CHAVANON** = La vallée du Chavanon marque la limite entre la Corrèze et le Puy de Dôme. Il s'agit d'une zone très forestière avec peu de voies de communication. La vallée très escarpée est totalement boisée.
- 8-BOURG DE ST-ETIENNE AUX CLOS** = Le village est traversé du nord au sud par la D27, route de crête qui traverse les 2/3 de l'unité. Cette route de crête offre peu de vues car de nombreuses constructions avec de vastes jardins arborés se sont établies de part et d'autre de la voie. Le bourg est lui-même installé au centre d'une clairière agricole cernée de toute part par la forêt. Le village est peu lisible sauf lorsque l'on s'en approche.



1-La vallée du Dognon depuis la RD 27.

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAUX D'EYGURANDE-MERLINES



LES PLATEAUX D'EYGURANDE-MERLINES

PRÉSENTATION

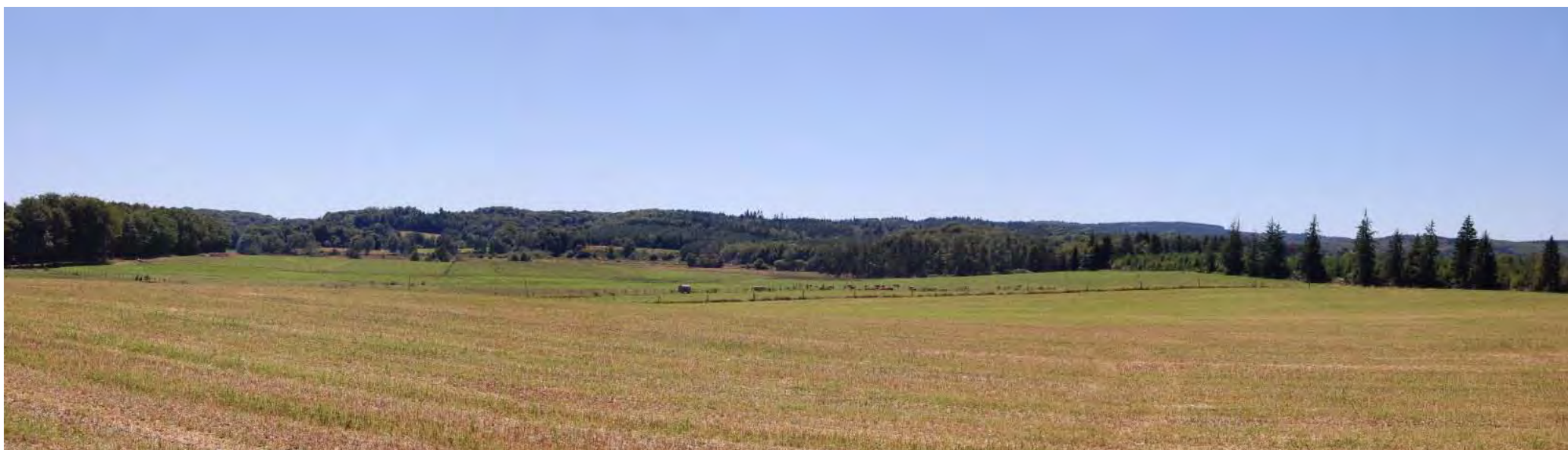
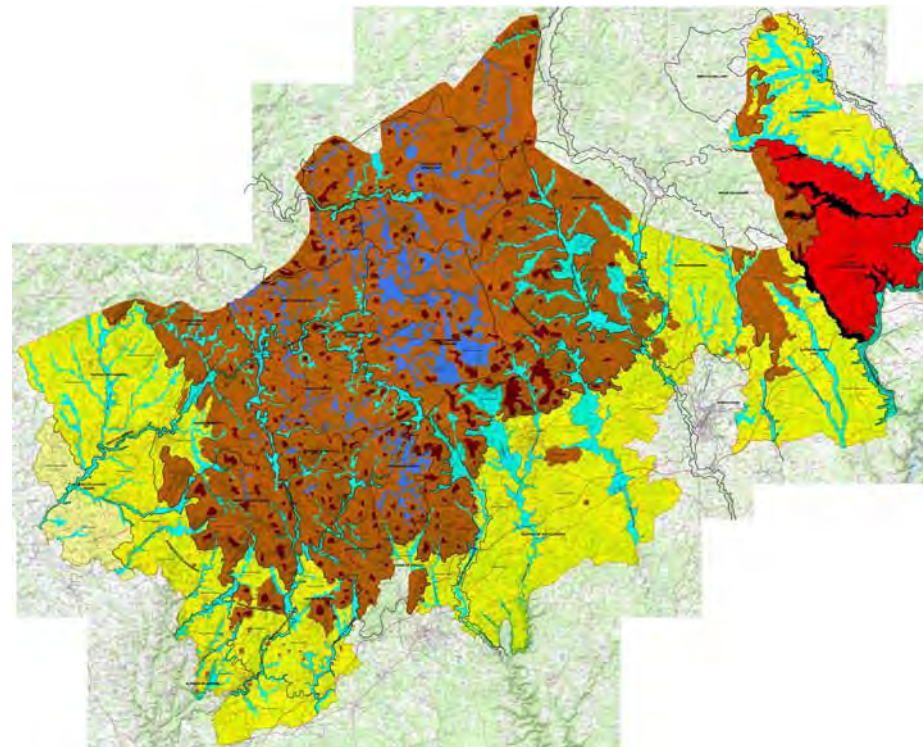
Les plateaux d'Eygurande-Merlines font partie intégrante de la façade orientale du PNR et sont davantage tournés vers l'Auvergne que le plateau de Millevaches.

autant deux bourgs conséquents, Eygurande et Merlines, situés à la croisée de plusieurs routes d'intérêt local (RD 92, 73, 21 et 22) et de l'ancien tracé de la route nationale 89.

Tenue à l'Ouest par le Massif des Agriers (formant des retombées du plateau supérieur), l'unité est délimitée à l'Est par la profonde vallée du Chavanon, au nord par la vallée de la Méourette et au sud par la vallée de la Barricade.

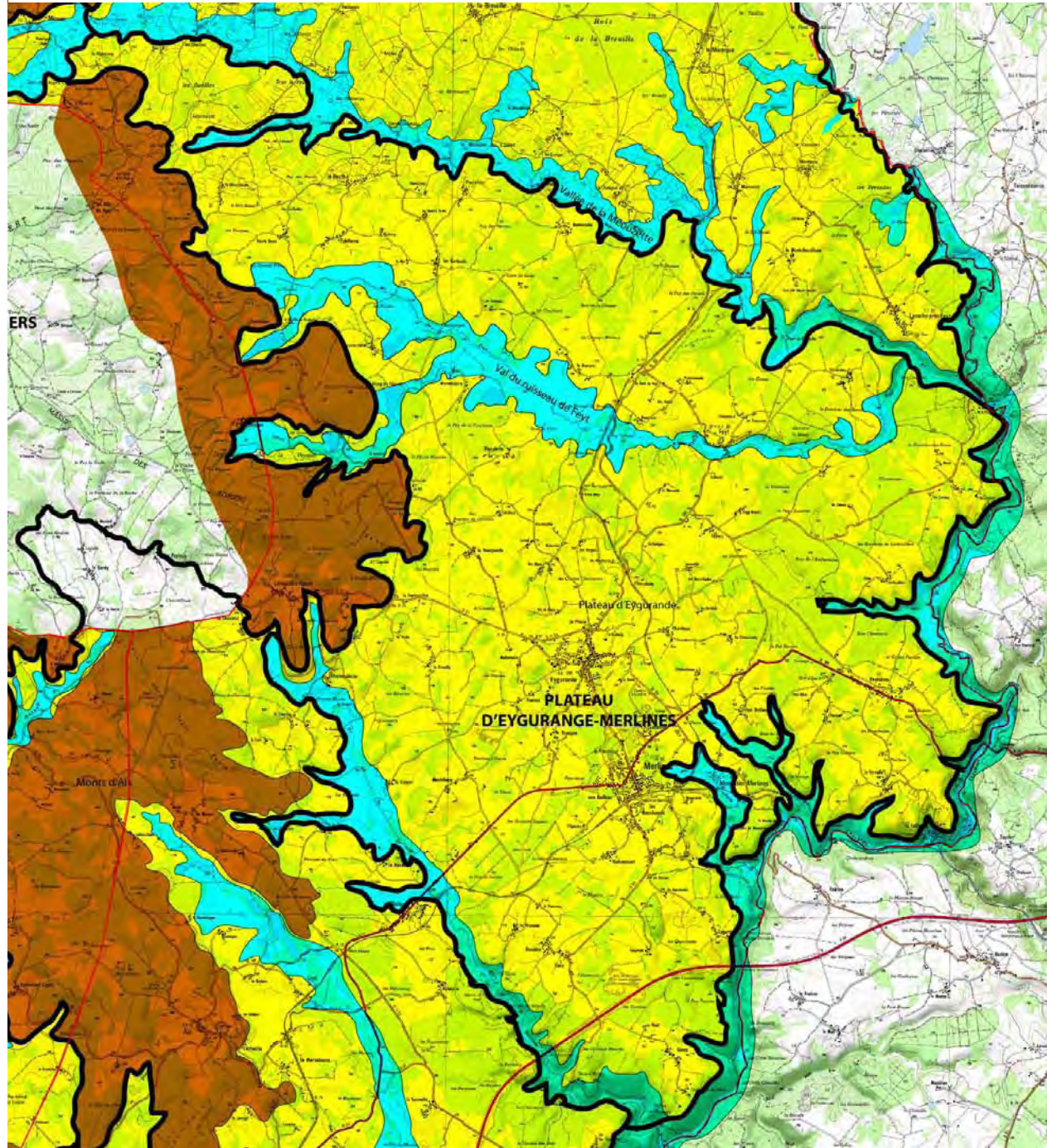
Ces limites géographiques facilement identifiables ne sont pas décelables depuis l'intérieur de l'unité (excepté le massif des Agriers qui se détache dans l'horizon) en raison de la faible amplitude topographique de l'unité.

Ainsi établis entre 700 et 800 m d'altitude, ces plateaux peu vallonnés ne se révèlent que depuis les sommets voisins. Ils accueillent pour



1-Vue sur le «val» du ruisseau de Feyt avec pour horizon, le Massif des Agriers (à proximité du village le Brasseix)

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PLATEAUX D'EYGURANGE-MERLINES



LES PLATEAUX D'EYGURANDE-MERLINES

STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, l'unité relève quasi intégralement des plateaux intermédiaires.

Quelques cours d'eau en animent la surface et y créent des vallées comme le ruisseau de Labeille ou de Feyt (du même nom qu'un modeste bourg).

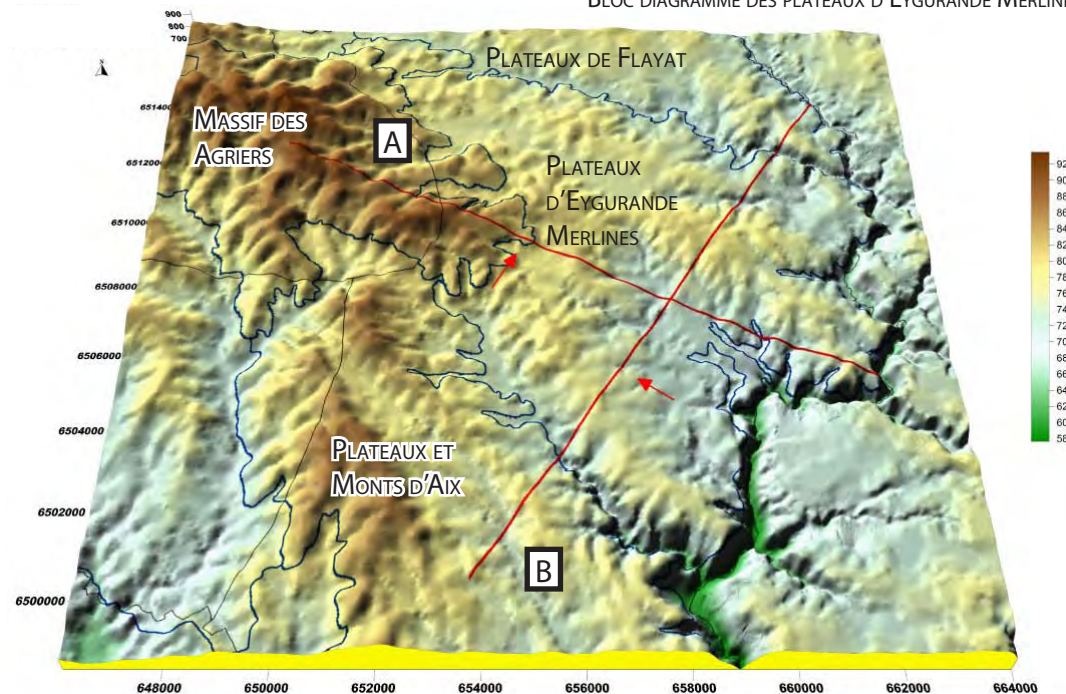
Ces ruisseaux, tout comme les rivières de la Méouzette et de la Barricade, qui sont les limites nord et sud de l'unité, évoluent au fond de vallées plus encaissées à l'approche de leur union au Chavanon (ou la Ramade).

En présentant des dénivelés de 100-150m, ces confluences ancrent solidement les limites de l'unité, au détriment de l'A89 dont

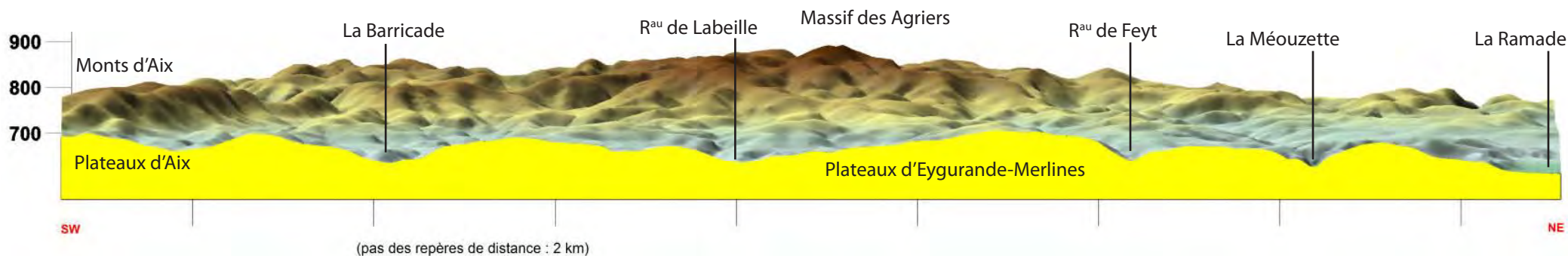
la création a nécessité la construction d'un viaduc pour enjamber la Barricade.

Enfin sans relever des plateaux supérieurs, l'unité d'Eygurande-Merlines bénéficie quotidiennement dans son horizon des hauteurs de Millevaches, avec les Monts d'Aix et le massif des Agriers.

BLOC DIAGRAMME DES PLATEAUX D'EYGURANDE MERLINES

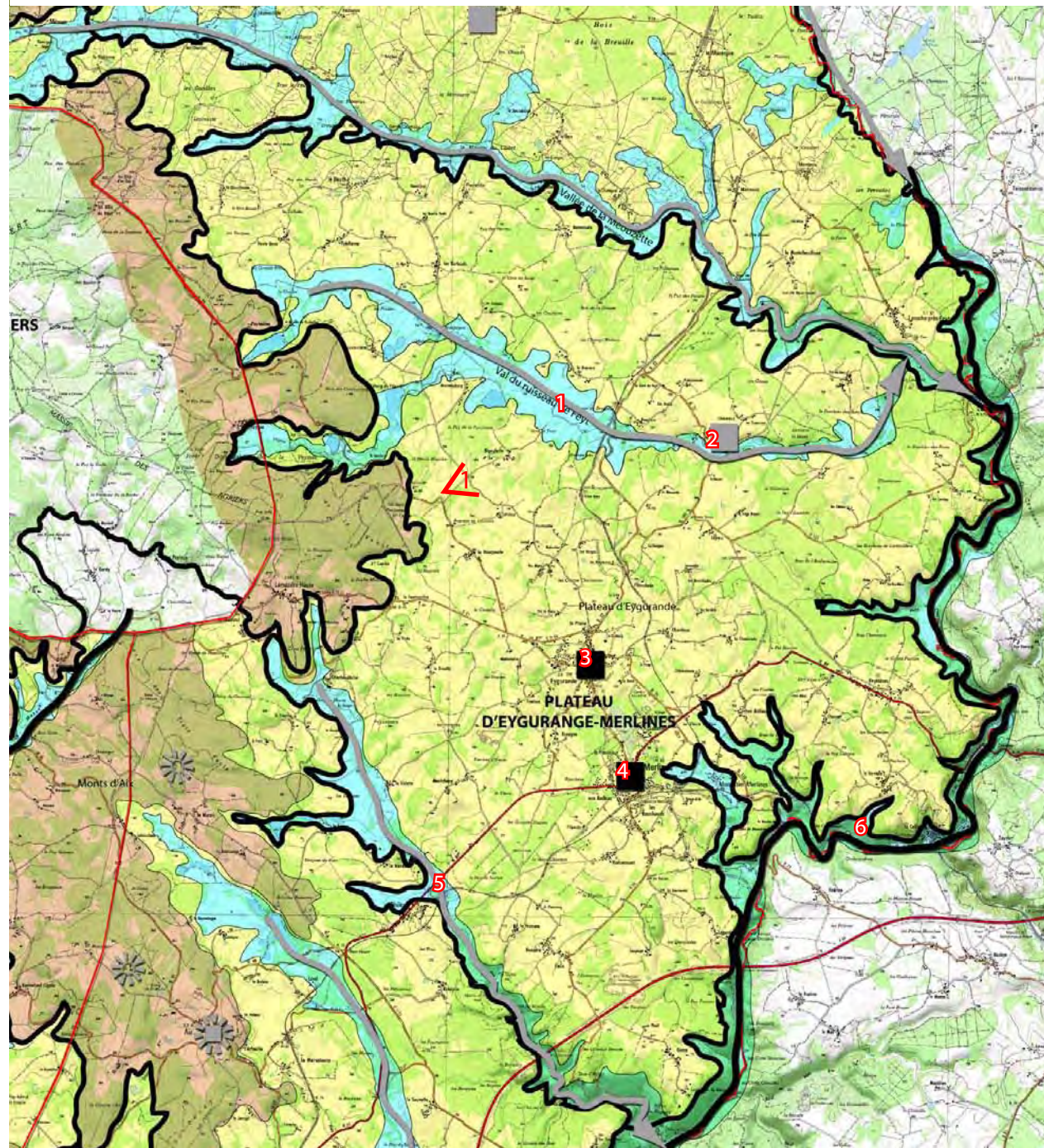


A-DU MASSIF DES AGRIERS À LA VALLÉE DU CHAVANON - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD



B-DES PLATEAUX D'AIX À LA VALLÉE DE LA RAMADE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAUX D'EYGURANGE-MERLINES



LES PLATEAUX D'EYGURANDE-MERLINES

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-VALLÉE DU R^{AU} DE FEYT = Parcourue par le ruisseau de Feyt qui prend naissance au pied du Massif des Agriers, elle traverse d'Ouest en Est l'unité.

2-BOURG DE FEYT = Blotti en surplomb du ruisseau du même nom.

3-BOURG D'EYGURANDE = Evènement «urbain» du plateau à la morphologie «étoilée» (constructions le long des routes).

4-BOURG DE MERLINES = Evènement «urbain» du plateau se distinguant d'Eygurande par sa morphologie marquée de deux voies de communication autrefois très importantes (la RN 89 et la voie ferrée reliant Brive à Clermont-Ferrand).

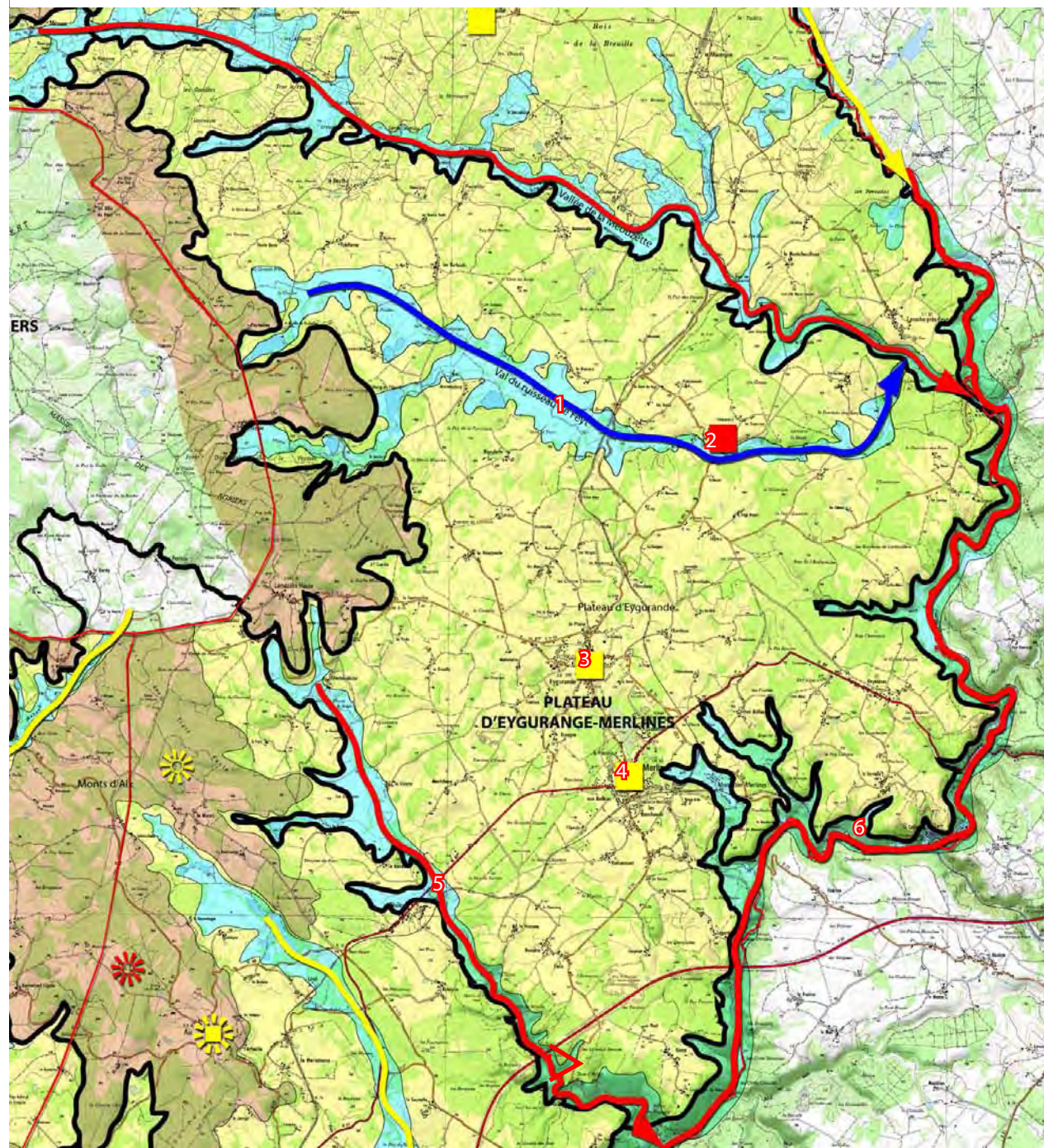
5-VALLÉE DE LA BARRICADE = Forme la limite Sud de l'unité.

6-VALLÉE DU CHAVANON = Parcourue par le Chavanon (aussi appelé la Ramade plus en amont), elle forme une puissante frontière géographique avec l'Auvergne, malgré l'influence exercée sur les plateaux d'Eygurande-Merlines.



1-Vue sur le massif du Mont-Dore depuis les contreforts des Agriers. (RD 79, à proximité de Lascoux).

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PLATEAUX D'EYGURANGE-MERLINES



LES PLATEAUX D'EYGURANDE-MERLINES

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-VALLÉE DU R^{AU} DE FEYT = Le ruisseau de Feyt traverse d'ouest en est un vaste plateau agricole découpé par quelques bois. Etant donné la faible amplitude du relief, on distingue le fond de la vallée. La présence d'un cordon arboré tout le long du ruisseau rend lisible la vallée.

2-BOURG DE FEYT = Le bourg de Feyt se limite à quelques habitations et exploitations agricoles dans un environnement boisé. Le village est tourné vers l'Auvergne et est peu lisible.

3-BOURG D'EYGURANDE = Il s'agit d'un des 2 grands bourgs de l'unité traversé par les D21 et D22. Il est lui aussi tourné vers l'Auvergne. Le village s'est développé le long de ses voies assez loin de son centre. L'arrivée dans le bourg est lisible. Néanmoins, on ne perçoit pas le village de loin.

4-BOURG DE MERLINES = Second grand bourg de l'unité. Traversé par la RD1089, ex RN89, l'arrivée au bourg est signalée par un important mitage qui s'est développé le long des axes de communication. Là encore, le village est tourné vers l'Auvergne et il n'est pas visible de loin.

5-VALLÉE DE LA BARRICADE = En amont de la RD1098, il s'agit d'une vallée agricole très verdoyante dont l'amplitude de relief est quasi nulle. La vallée n'est pas lisible sauf pour un oeil averti.

En aval de la RD1089, les côtes deviennent de plus en plus abrupts et sont totalement boisés. Seuls 2 voies traversent cette vallée, ce qui ne concourt pas à la rendre lisible.

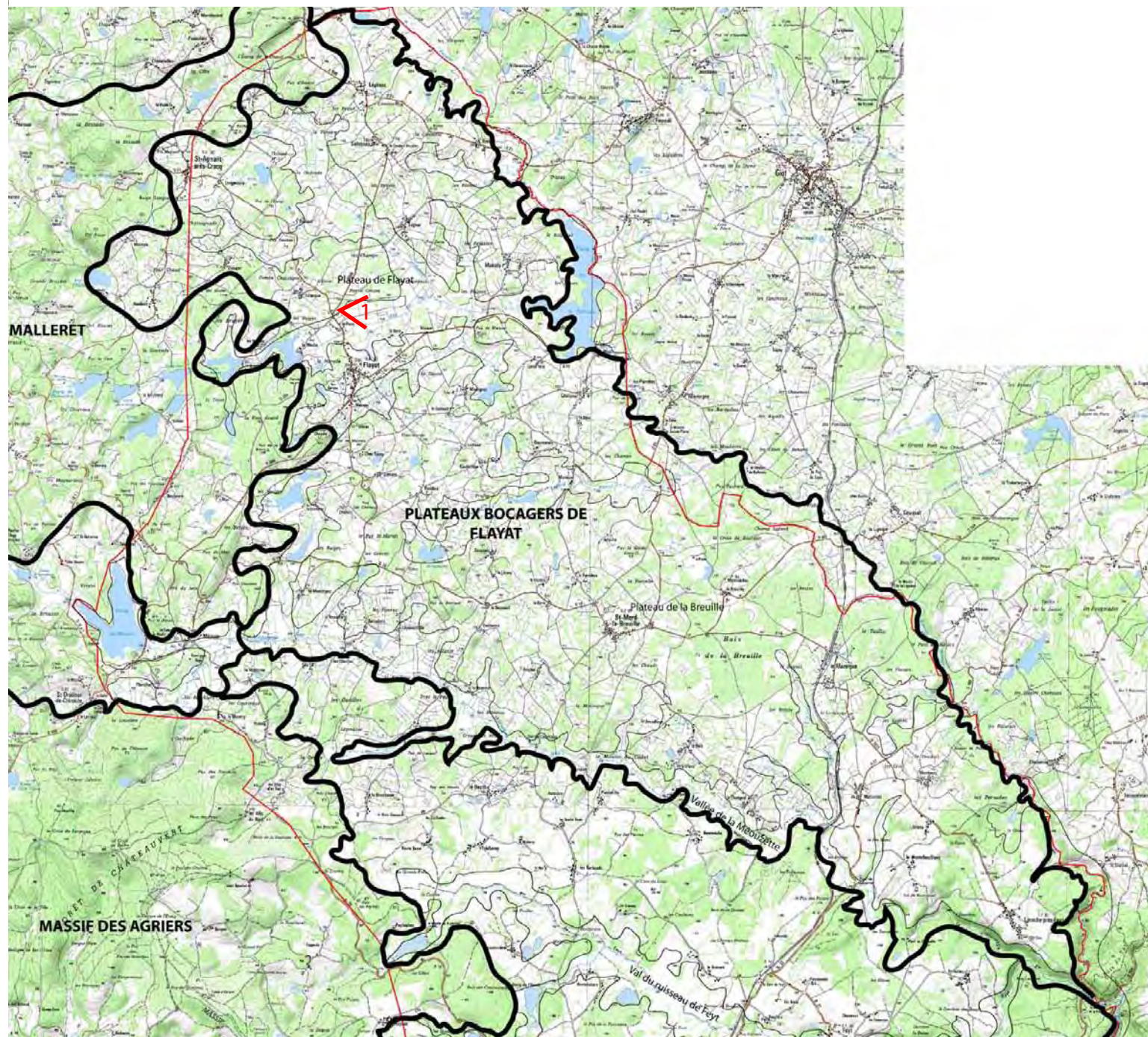
6-VALLÉE DU CHAVANON = Cette vallée marque la limite entre la Corrèze et le Puy de Dôme. Il s'agit d'une zone très forestière avec peu de voies de communication. La vallée est très escarpée, totalement boisée et peu lisible.



Viaduc de la Barricade

1-Vue sur la vallée de la Barricade depuis la RD 92.

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE FLAYAT



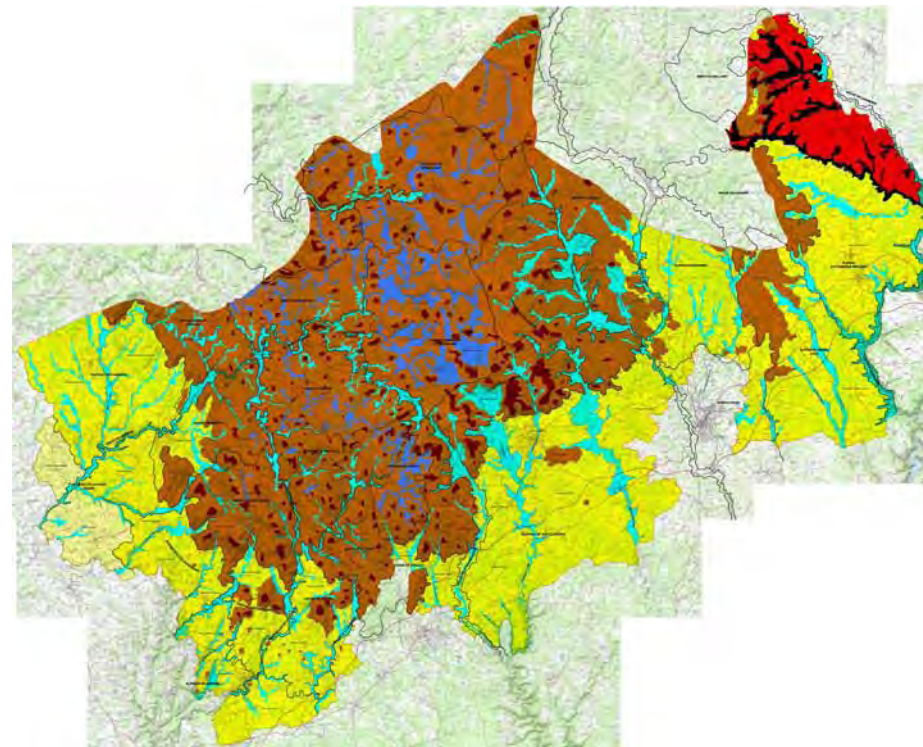
LES PLATEAUX DE FLAYAT

PRÉSENTATION

Les plateaux de Flayat constituent avec ceux d'Aix et d'Eygurande-Merlines, la façade orientale et corrézienne du Parc Naturel Régional, malgré leur influence auvergnate. Plusieurs bourgs ponctuent cette unité, autrefois occupée par un bocage très dense, comme St-Merd la Breuille ou bien évidemment Flayat.

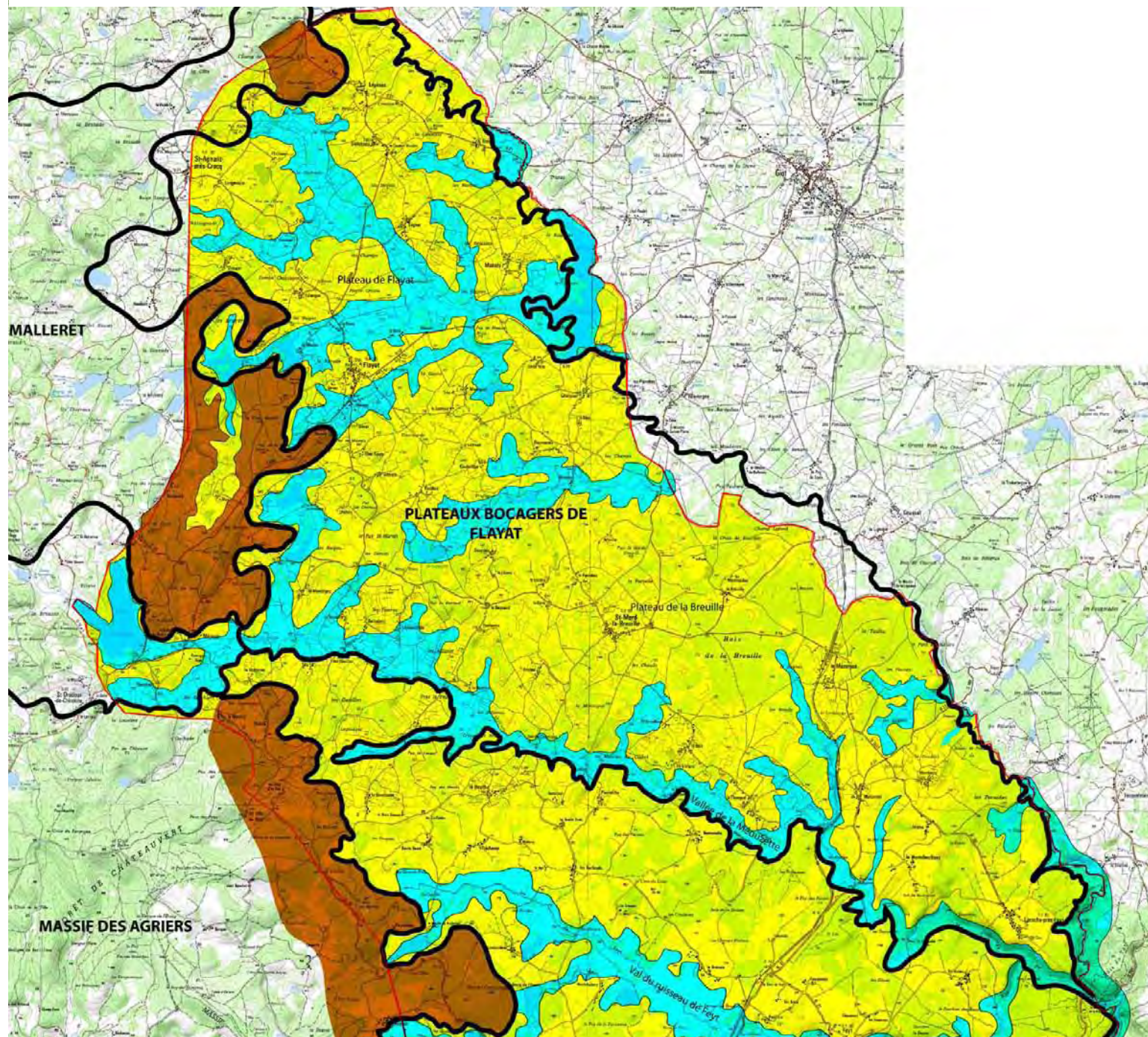
Etablis entre 750 et 800m d'altitude, les plateaux de Flayat sont peu accidentés et parcourus de nombreux cours d'eau, trahis par plusieurs étangs, comme l'Étang de la Ramade, de la Méouze, de la Vacherie.

Cette unité forme ainsi un plateau «humide», délimité au Nord, à l'Est et au Sud par les vallées de la Ramade (aussi dénommée Chavanon) et de la Méouzette, tout en étant dominé à l'Ouest par les Monts de Malleret (à l'instar du conséquent Massif des Agriers dans l'horizon des plateaux d'Eygurande-Merlines).



1-Les plateaux de Flayat, entre reliquats bocagers et fonds humides (RD 996)

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE FLAYAT



LES PLATEAUX DE FLAYAT

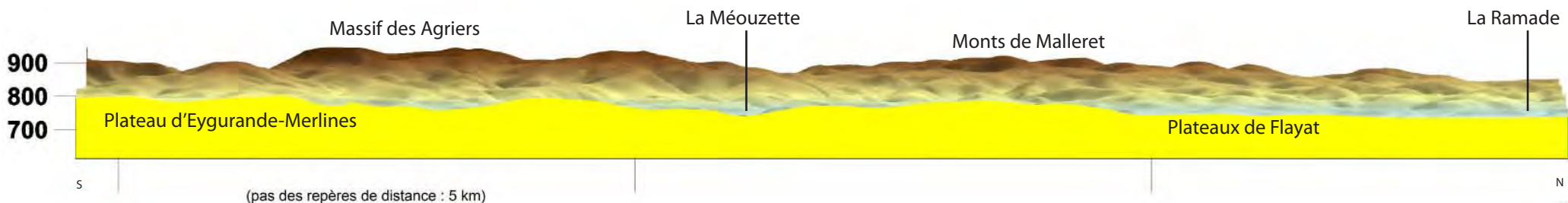
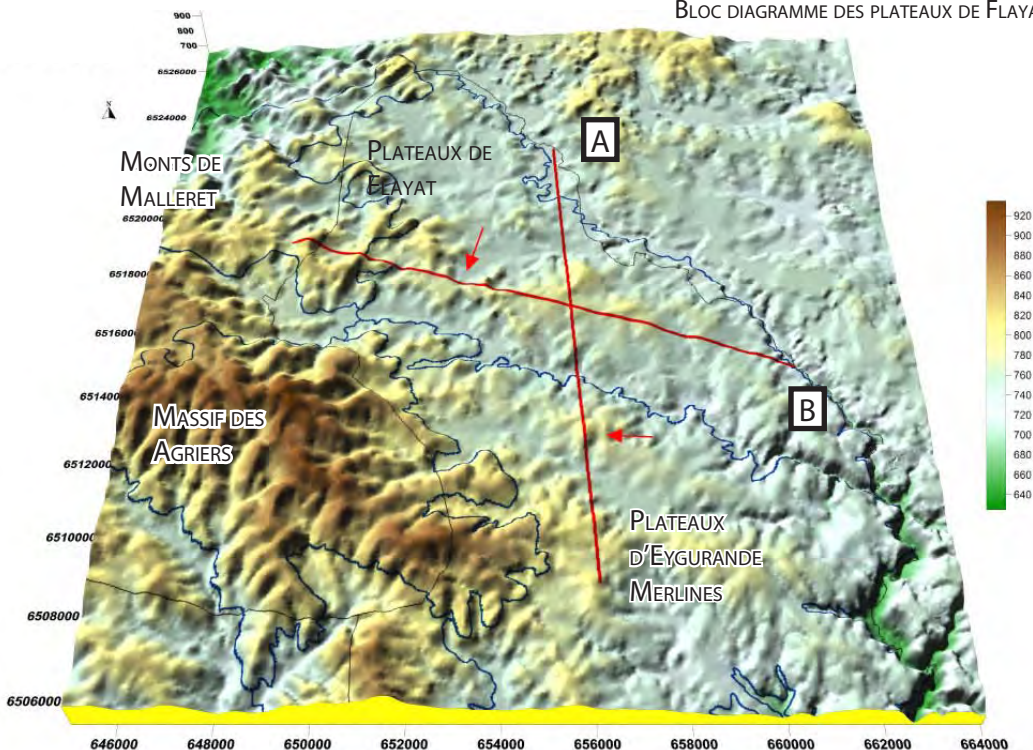
STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, l'unité relève intégralement des plateaux intermédiaires et présentent de nombreux fonds humides, fréquemment ponctués d'étangs.

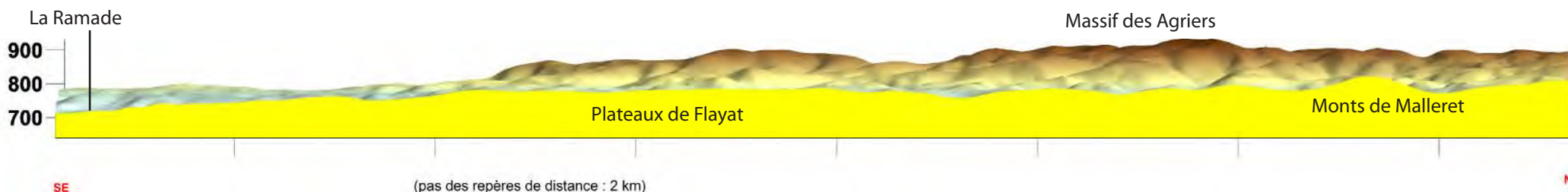
Associés à des modestes cours d'eau, les fonds humides de la partie Nord sont parcourus des ruisseaux de l'Etang de Manoux, du Pont ou de la Quérade et sont tous affluents de la Ramade, dénommée Chavanon en aval de sa confluence avec la Méouzette.

Cette même rivière e la Méouzette forme la limite sud de l'unité et prend naissance sur les versants du Massif des Agriers, du plateau de la Courtine et des Monts de Malleret.

BLOC DIAGRAMME DES PLATEAUX DE FLAYAT

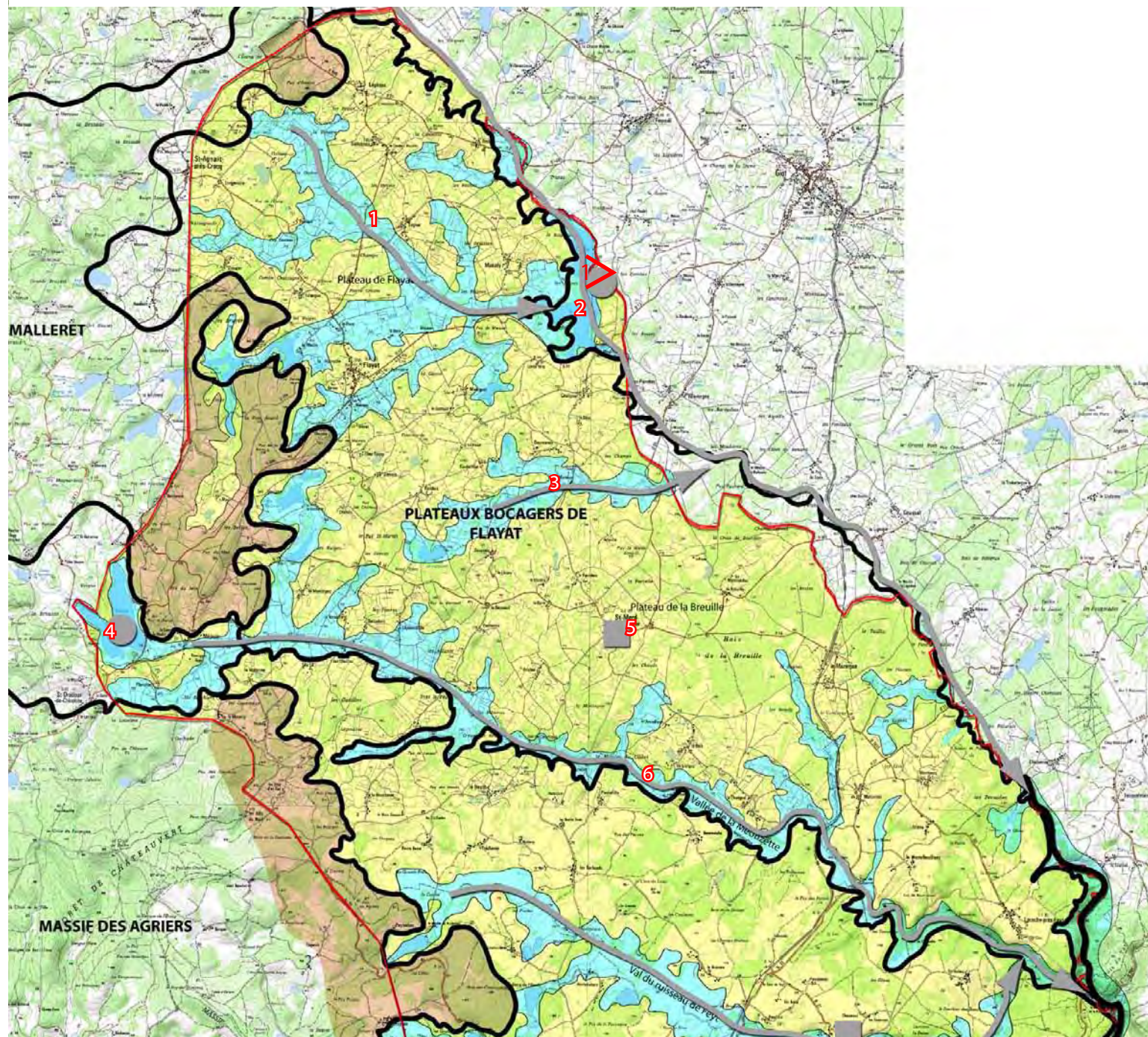


A-DES PLATEAUX D'EYGURANDE-MERLINES À LA RAMADE EN PASSANT PAR LES PLATEAUX DE FLAYAT - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST



B-DES MONTES DE MALLERET À LA RAMADE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE NORD

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE FLAYAT



LES PLATEAUX DE FLAYAT

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-«VALLÉE» DE LA QUERADE = Parcourue par le ruisseau de la Quérade, elle contribue aux nombreux fonds humides de la partie Nord de l'unité.

5-BOURG DE ST-MERD LA BREUILLE = Modeste bourg de l'unité, au coeur d'un bocage encore conservé.

2-VALLÉE ET ÉTANG DE LA RAMADE = La Ramade forme la limite nord de l'unité et change de nom, une fois le profil de sa vallée plus affirmé.

6-VALLÉE DE LA MÉOUZETTE= Forme la limite Sud de l'unité.

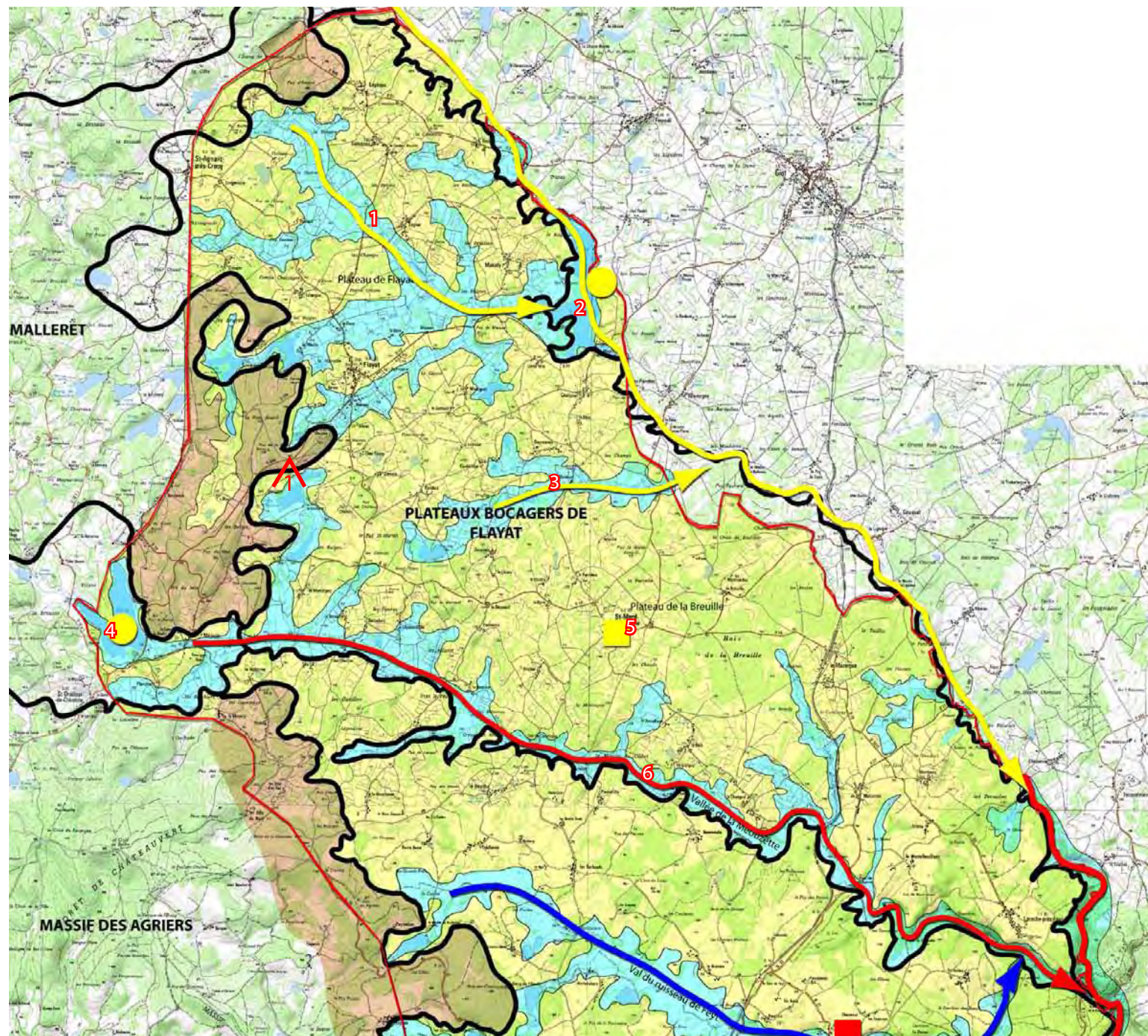
3-VAL DE L'ÉTANG DE MANOUX = Parcouru par le ruisseau de l'Étang de Manoux, traversant l'unité d'Ouest en Est.

4-ÉTANG DE LA MÉOUZE = Blotti aux confins du Massif des Agriers, du plateau de la Courtine et des Monts de Mallet, cet étang voit naître l'une des principales rivières de l'unité, la Méouzette.



1-L'étang de la Ramade

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE FLAYAT



LES PLATEAUX DE FLAYAT

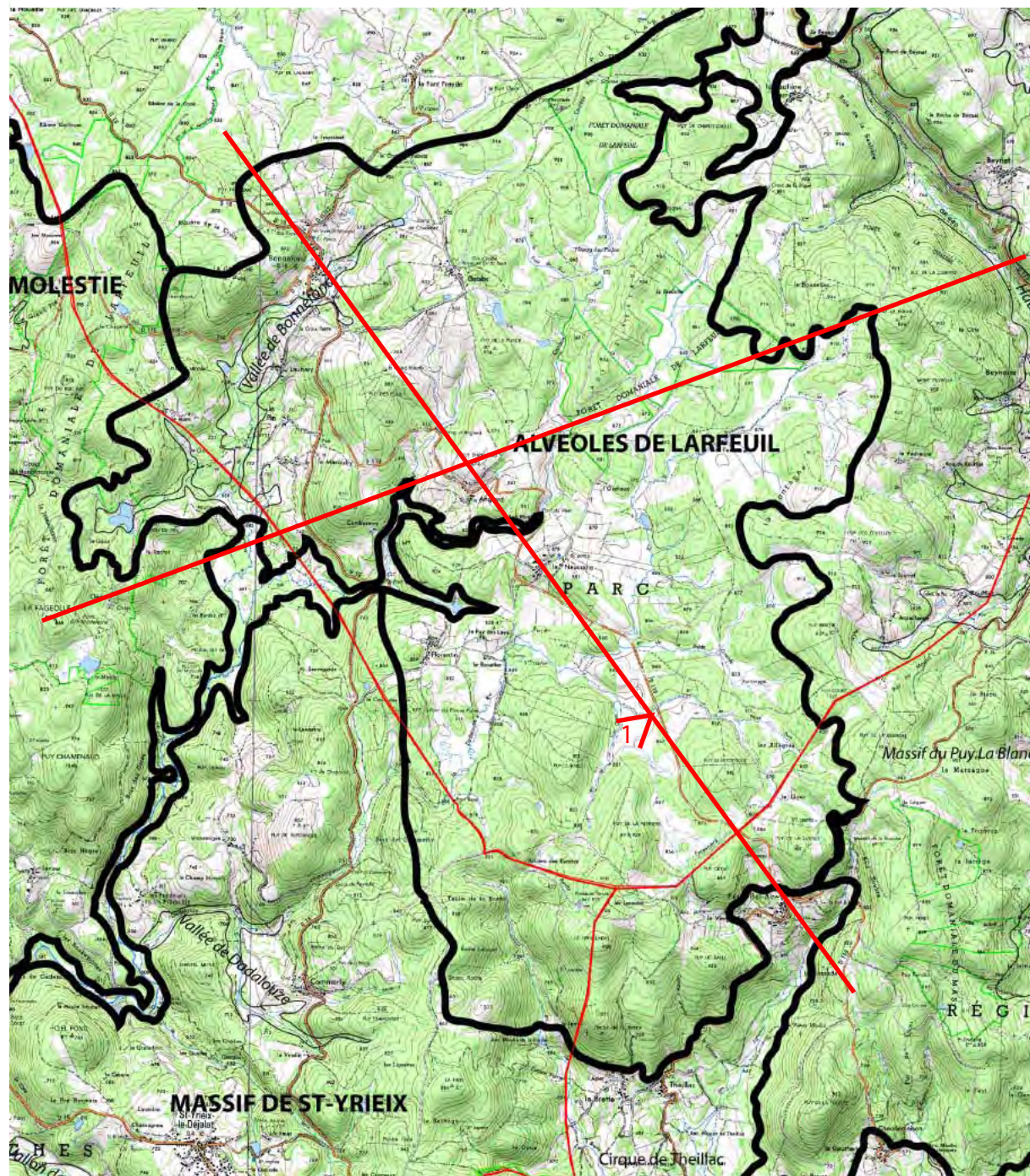
LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-«VALLÉE» DE LA QUERADE = L'amplitude du relief est tellement faible qu'il n'est pas possible de lire la vallée qui occupe un territoire bocager très vaste à l'échelle de l'unité. Néanmoins, on perçoit les fonds humides verdoyants souvent caractérisés par l'absence d'arbres qu'ils soient en isolé ou en cordons arborés.
- 2**-VALLÉE ET ÉTANG DE LA RAMADE = Comme précédemment, on perçoit les fonds humides. L'étang est visible depuis la D30 lorsque l'on passe au bord.
- 3**-VAL DE L'ÉTANG DE MANOUX = On perçoit les fonds humides beaucoup plus verts.
- 4**-ÉTANG DE LA MÉOUZE = L'étang est sur une autre unité, mais il est à l'origine de la vallée de la Méouzette. Il est visible lorsque l'on passe sur le bord depuis la D996.
- 5**-BOURG DE ST-MERD LA BREUILLE = Traversé par la D18, le village situé dans un paysage bocager plat ne se voit pas de loin. Les végétaux qui accompagnent le bâti l'intègrent au paysage.
- 6**-VALLÉE DE LA MÉOUZETTE = Contrairement aux 3 autres vallées, le relief est légèrement plus marqué au niveau de la vallée de la Méouzette. Le ruisseau traverse et/ou borde des prairies ouvertes et successivement des espaces boisés.



1-Les Monts de Malleret avec pour horizon lointain, les Agriers (RD996)

CONTOURS DE L'UNITÉ - ALVÉOLES DE LARFEUIL



ALVÉOLES DE LARFEUIL

PRÉSENTATION

Les alvéoles de Larfeuil à l'instar des Grandes Tourbières de Millevaches, sont dotées de paysages emblématiques du plateau (tourbières), mais demeurent plus confidentielles, et probablement moins reconnues que leurs voisines du nord.

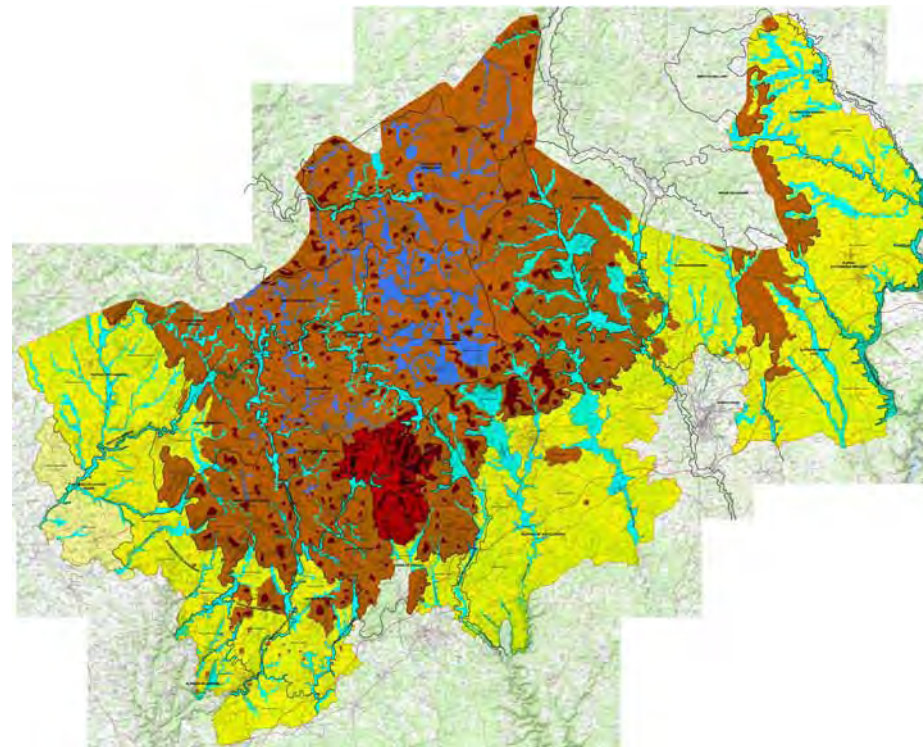
Les alvéoles de Larfeuil, hissées à 800 et 920 m d'altitude sont délimitées à l'Est par les puys de Millevaches qui dominent sur leurs versants Est la vallée de la Soudeillette, tandis que le vallon de Bonnefond, (en référence au bourg qui y est blotti) constitue la limite ouest de l'unité.

Située à l'écart des voies de communication soumises très circulées, l'unité abrite peu de villages et constructions, caractère garantissant son aspect «sauvage».

Ainsi, les quelques villages s'égrènent à proxi-

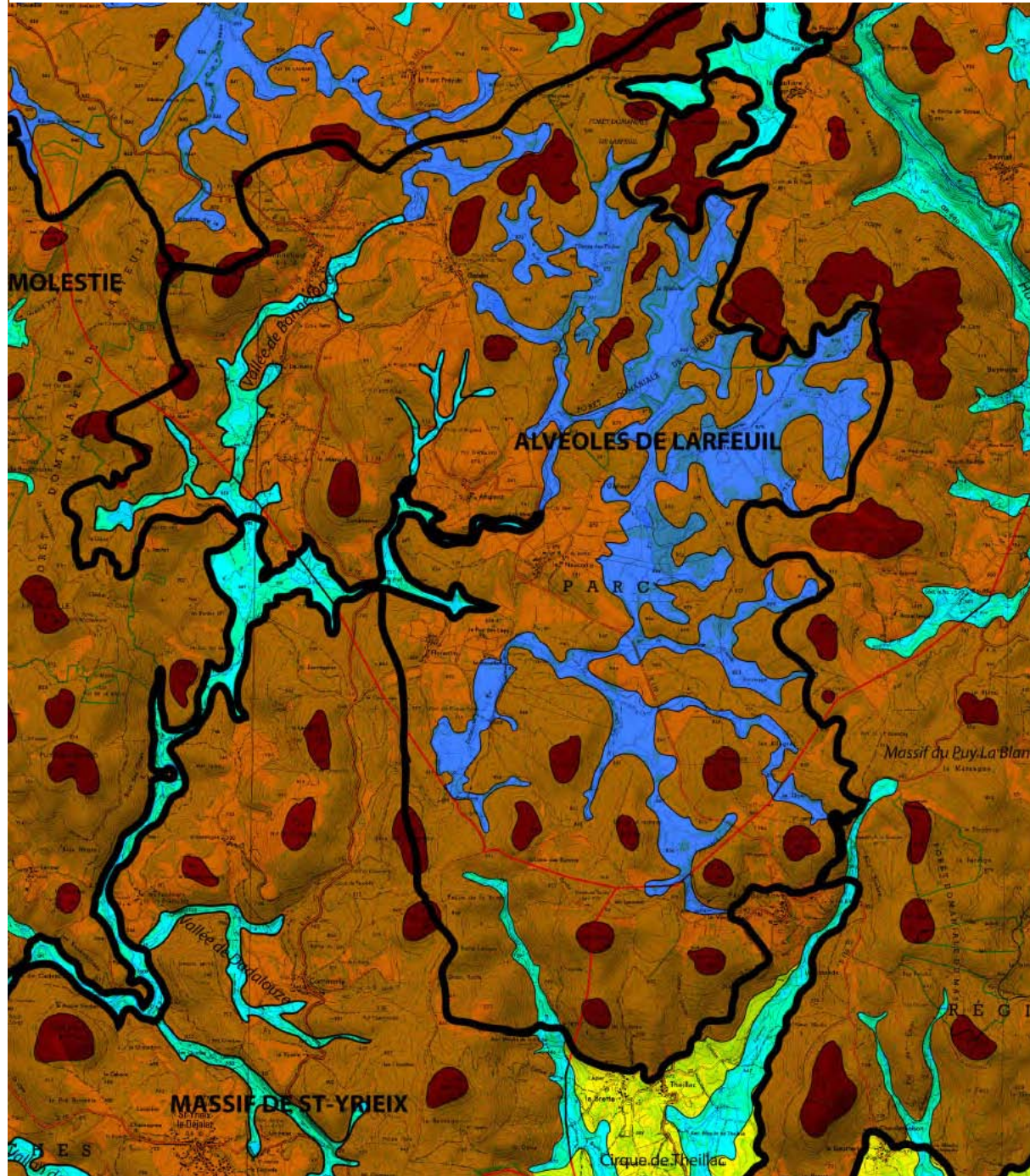
mité des modestes routes départementales, dont la RD 119 ralliant Bonnefond à Péret-Bel Air.

Dénuée de rivières ou ruisseaux structurants, l'identité des alvéoles de Larfeuil tient principalement dans la structure alvéolaire associant fonds tourbeux et puys boisés.



1-Vue sur les puys Durand et de la Peyrière depuis la RD 119

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - ALVÉOLES DE LARFEUIL



ALVÉOLES DE LARFEUIL

STRUCTURES SPATIALES

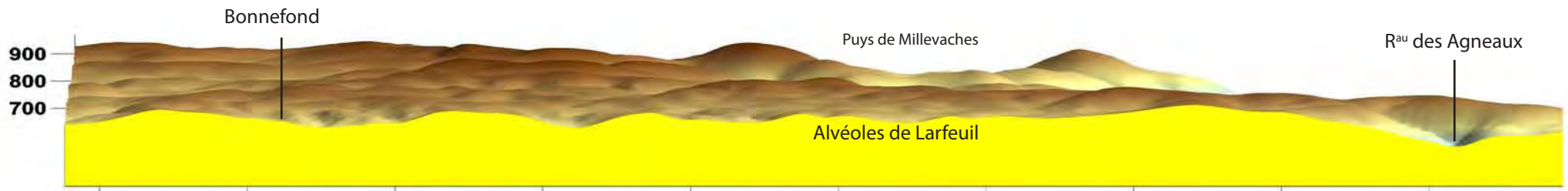
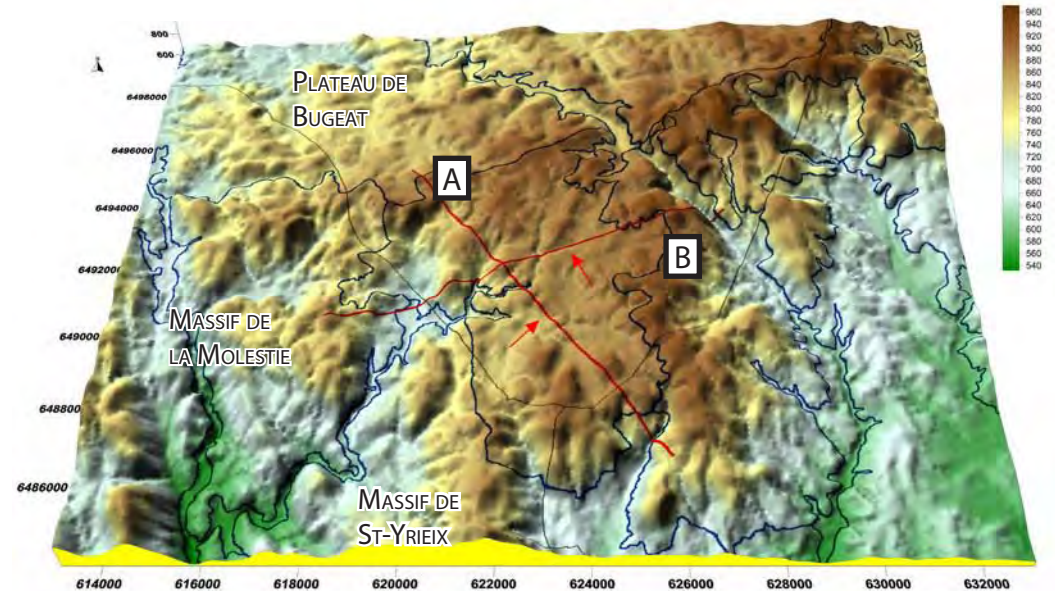
Structurellement, l'unité relève intégralement des plateaux supérieurs et présentent de nombreux fonds tourbeux.

Ces fonds tourbeux, contrairement aux tourbières du Longeyroux, n'évoluent pas au sein de structures alvéolaires circulaires, mais plutôt allongées et étirées ; tous cependant, communiquent les uns les autres, et constituent les sources de la rivière Corrèze.

L'unité des alvéoles de Larfeuil dispose de puits modestes, dont un groupe plus caractéristique dans sa partie sud, domine le cirque de Theillac et accueille sur ses versants le bourg de Péret Bel Air et le village de Theillac.

Dénuée de vallée structurante (malgré les sources de la Corrèze), l'unité détient comme unique structure spatiale relevant du vocabulaire des vallées, un vallon dans sa partie nord ouest qui abrite le village de Bonnefond.

BLOC DIAGRAMME DES ALVÉOLES DE LARFEUIL

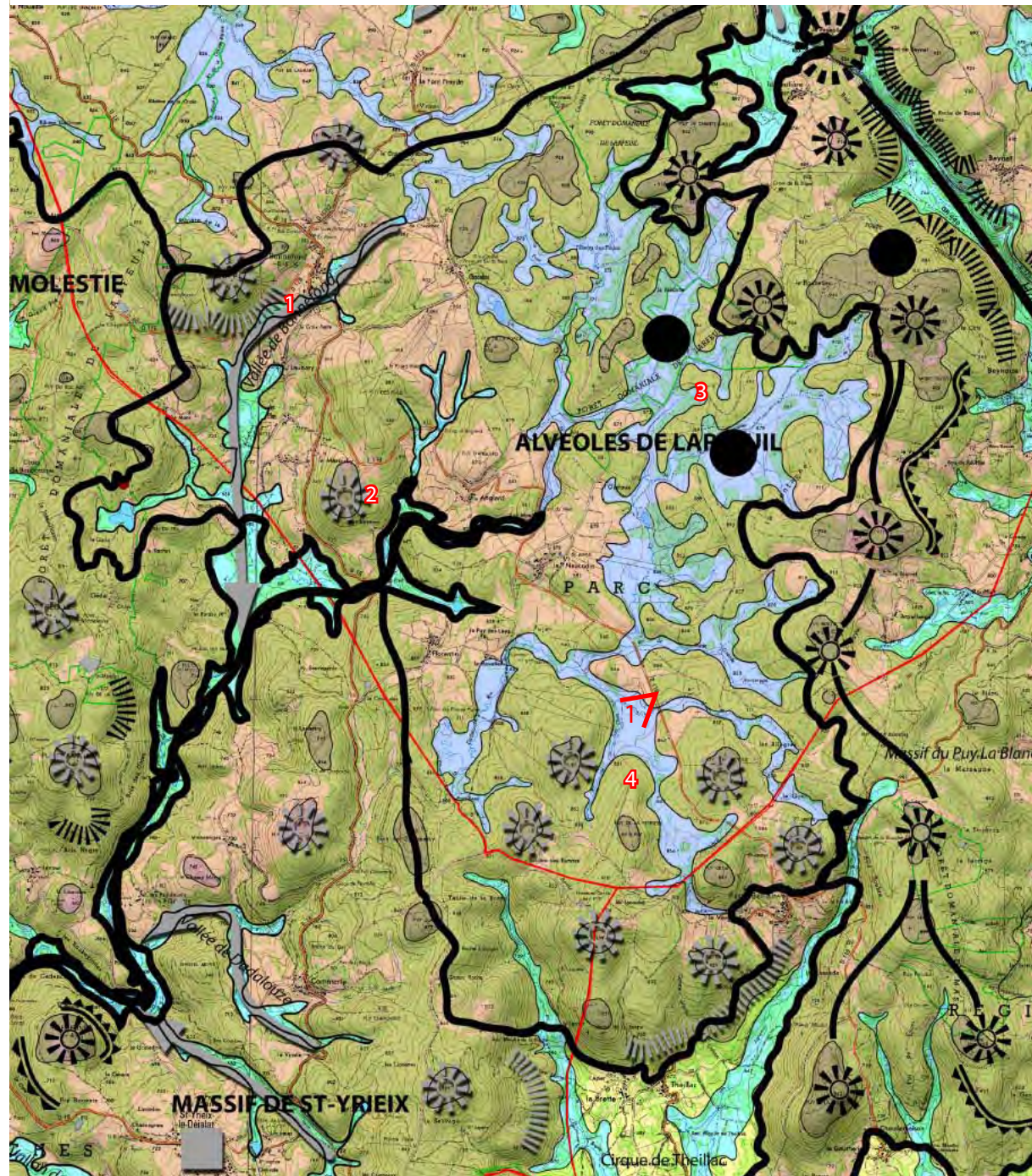


A-DE BONNEFOND À PÉRET BEL AIR- COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD OUEST



B-DU PUY DE LA FAGEOLLE À LA VALLÉE DE LA SOUDEILLETTE- COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - ALVÉOLES DE LARFEUIL



ALVÉOLES DE LARFEUIL

STRUCTURES D'ARTICULATION

1-VALLON DE BONNEFOND= Abrisant le bourg de Bonnefond, cette structure est l'unique vallon de l'unité.

2-PUY ROND = Dominant la «confluence» du ruisseau de Bonnefond et de la future Corrèze, ce puy domine le principal exutoire des fonds tourbeux de l'unité et se trouve à la croisée des RD 18 et 119 (principales voies de circulations de l'unité).

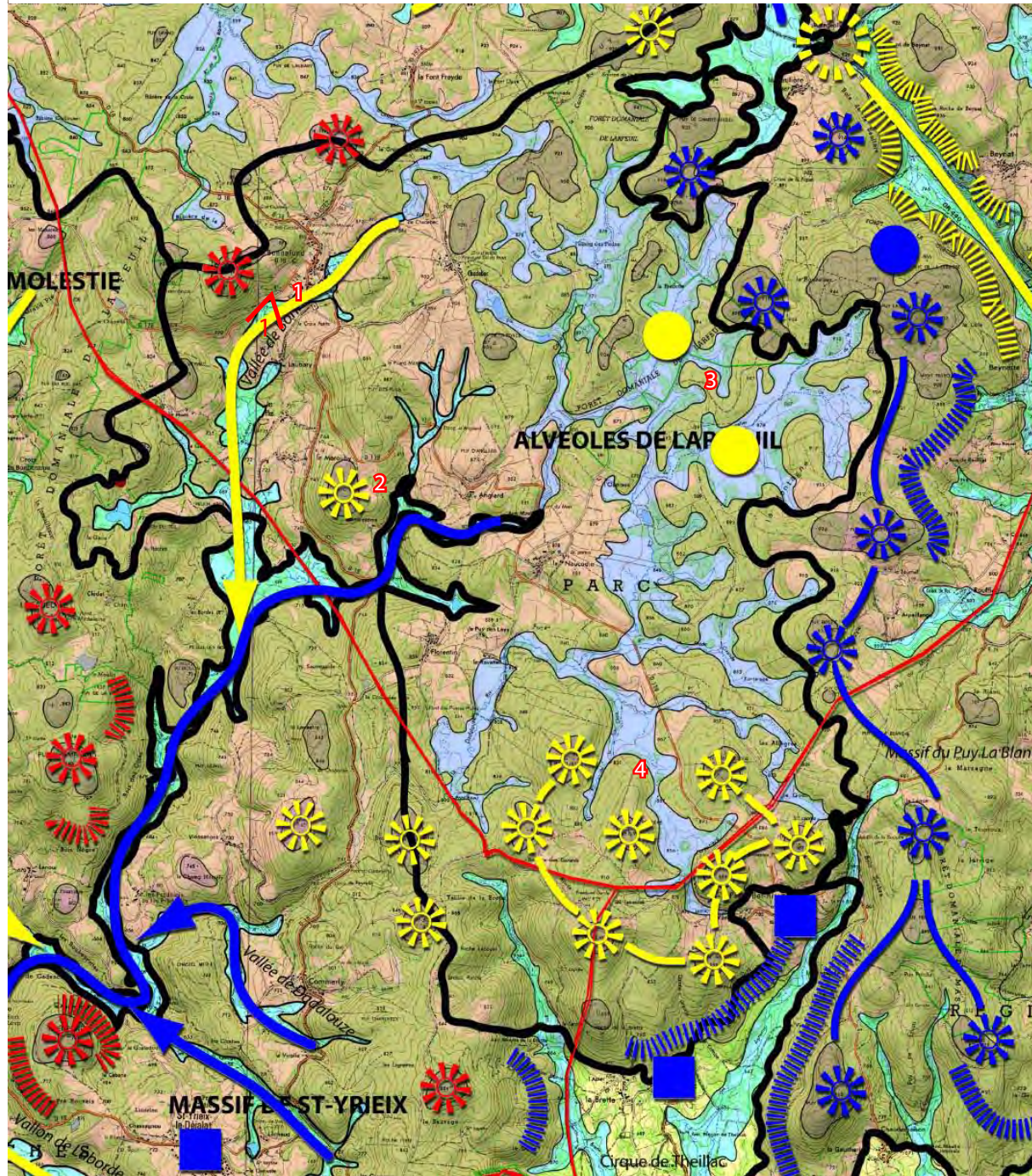
3-FONDS TOURBEUX DE LARFEUIL = Evènements naturels emblématiques de l'unité.

4-RONDE DES PUY DE LA PEYRIÈRE = Dominant au nord des fonds tourbeux et au sud les vallées des ruisseaux de la Brette et des Agneaux, cet ensemble de puy accueillent sur ses versants le bourg de Péret Bel Air et le village Theillac.



1-Vue sur les fonds tourbeux de l'unité

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - ALVÉOLES DE LARFEUIL



ALVÉOLES DE LARFEUIL

LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-VALLON DE BONNEFOND = La D18 en balcon sur la vallée offre de belles fenêtres sur les paysages agricoles ouverts entrecoupés de bosquets.

2-PUY ROND = Ce puy à la forme caractéristique qui marque la «confluence» du ruisseau de Bonnefond et de la future Corrèze s'élève dans un secteur boisé. La D18 en balcon sur le ruisseau suit la forme arrondie caractéristique du ce puy ce qui le rend moyennement lisible.

3-FONDS TOURBEUX DE LARFEUIL = Les fonds plats tourbeux sont très lisibles lorsque l'on s'en approche, mais s'en approcher n'est pas si facile car il y a très peu de voies de communication dans ce secteur.

4-RONDE DES PUY DE LA PEYRIÈRE = Ces puy qui ferment l'unité au sud font partis d'un vaste massif forestier. Ils ne sont pas individualisés car l'amplitude de relief du socle d'où ils s'élèvent et leur hauteur n'est pas assez importante. Néanmoins, Ils sont lisibles depuis le cirque de Theillac.



1-Vue sur le vallon de Bonnefond depuis la RD 128